RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ETAT DANS LE VAL-D'OISE

Octobre 2017 - RAAE n° 52 du 6 octobre 2017 publié le 6 octobre 2017

Préfecture du Val-d'Oise Direction de la Coordination et de l'Appui Territorial Bureau de la coordination administrative CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch 95010 CERGY-PONTOISE

> Tél. 01 34 20 29 39 Fax 01 77 63 60 11

mél: courrier@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

PREFECTURE DU VAL-D'OISE

CABINET

DIRECTION DES SECURITES

Service interministériel de défense et de protection civiles

Arrêté préfectoral n° 2017-0037 du 5 octobre 2017 portant renouvellement d'agrément de la fédération française des secouristes et formateurs policiers -délégation du Val-d'Oise- pour assurer des formations aux premiers secours	1
Bureau sûreté-défense et lutte contre la radicalisation	
Arrêté n° 2017-710 du 4 octobre 2017 autorisant à l'occasion de l'organisation de la brocante de Pierrelaye, le dimanche 8 octobre 2017, les opérations prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence	4
Arrêté n° 2017-711 du 6 octobre 2017 autorisant à l'occasion de l'organisation de la course pédestre « La Frappadingue Paname » de Cormeilles-en-Parisis, le dimanche 15 octobre 2017, les opérations prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence	6
Arrêté n° 2017-712 du 6 octobre 2017 autorisant à l'occasion de l'organisation de la brocante de Chars, le dimanche 29 octobre 2017, les opérations prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence	8
Bureau des polices administratives	
Arrêté n° 2017-196 du 29 septembre 2017 modificatif portant autorisation de survol pour la réalisation de prises de vues aériennes accordée à la société APEI	10
Arrêté n° 2017-702 du 2 octobre 2017 portant composition de la commission départementale de la sécurité des transports de fonds dans le Val-d'Oise	12
CHEFFERIE DE CABINET	
Bureau de la représentation de l'Etat	
Arrêté n° 2017-524 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de courage et de dévouement	14
Arrêté n° 2017-525 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de courage et de dévouement	15
Arrêté n° 2017-526 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de courage et de dévouement	16
Arrêté n° 2017-527 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze et médaille d'argent - pour acte de courage et de dévouement	17
Arrêté n° 2017-623 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze et médaille d'argent - pour acte de courage et de dévouement	19
Arrêté n° 2017-629 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de courage et de dévouement	20
Arrêté n° 2017- 630 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze et médaille d'argent - pour acte de courage et de dévouement	21
Arrêté n° 2017-633 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de courage et de dévouement	23
Arrêté n° 2017-643 du 28 août 2017 accordant des récompenses - médaille d'argent - pour acte de	24

Arrêté n° 2017-673 du 14 septembre 2017 modificatif à l'arrêté n° 2017-525 du 28 août 2017 accordant des récompenses – médaille de bronze - pour acte de courage et de dévouement	25
DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	
Bureau de l'intercommunalité et du contrôle de légalité	
Arrêté interpréfectoral n° 75-2017-09-28-005 du 28 septembre 2017 portant adhésion à compter du 1er janvier 2018 des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud Grand Paris au syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et portant consolidation de ses statuts	26
Arrêté interpréfectoral n° A17-242 du 28 septembre 2017 portant modification des statuts du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lu	40
Bureau de la réglementation et des élections	
Arrêté du 2 octobre 2017 portant modification de l'habilitation n° 17.95.235 du 10 mai 2017 accordée à la SARL « PF Transports Funéraires Davy » sis 10 boulevard Paul Vaillant Couturier à Goussainville	42
Arrêté du 2 octobre 2017 portant renouvellement de l'habilitation n° 16.95.231 accordée à la SARL « TelObsèques » sise 11 avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France	43
Arrêté préfectoral n° 154/17/UER du 6 octobre 2017 portant réglementation temporaire de la circulation sur la route nationale 104 dans le sens Roissy > Cergy pour les travaux de raccordement de l'autoroute A16 sur le territoire des communes d'Attainville et de Villiers-le-Sec	44
Arrêté préfectoral n° 171/17/UER du 5 octobre 2017 portant réglementation temporaire de la circulation sur la route nationale 104 dans le sens Cergy > Roissy pour les travaux de raccordement de l'autoroute A16 sur le territoire des communes d'Attainville	47
Arrêté 2017-273 du 6 octobre 2017 réglementant temporairement la circulation durant les travaux de rénovation des chaussées sur l'Aire de Vémars Ouest situé au PR26+280 dans le sens Lille Paris	50
Arrêté n° 2017-272 du 5 octobre 2017 portant convocation des électeurs en vue de l'élection partielle complémentaire sur la commune de Charmont	54
DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL	
Bureau de la coordination administrative	
Arrêté n° 17-060 du 6 octobre 2017 portant renouvellement de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale	57
Pôle de l'appui territorial – mission de l'économie et de l'emploi	
Décision n° 33/2017 du 28 septembre 2017 portant extension de 300 m² d'un centre E. Leclerc pour atteindre une surface totale de vente de 2 825 m² situé 41 avenue du Général Leclerc à Saint-Prix	61
SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES	
Secrétariat Général	
Arrêté n° 364 du 10 juillet 2017 accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017	65
Arrêté n° 365 du 10 juillet 2017 accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017	87
Arrêté n° 366 du 10 juillet 2017 accordant la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017	90

SOUS-PREFECTURE D'ARGENTEUIL	
Arrêté n° 2017-271 du 4 octobre 2017 portant convocation des électeurs de la commune de Beauchamp en vue de procéder au renouvellement intégral des conseillers municipaux et des conseillers communautaires	158
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES	
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable	
Arrêté n° 2017-14244 du 25 juillet 2017 déclarant cessibles, au profit du syndicat intercommunal d'aménagement du bassin d'Ysieux et ses affluents (SIABY), divers immeubles situés à Luzarches, nécessaires à la création de zones d'expansion des crues du marais de la Flache et du Gouy	161
Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement	
Arrêté n° 2017-14333 du 22 septembre 2017 interdisant l'accès au public en forêt domaniale de Montmorency lors de battues de chasse	163
DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI D'ILE-DE-FRANCE	
UNITE DEPARTEMENTALE DU VAL-D'OISE	
Pôle politiques de l'emploi – Services à la personne	
Récépissé n° D.2017-95 du 21 septembre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur M. Michel CHANH sis 49 avenue Boris Vian à Vauréal	165
Récépissé n° D.2017-96 du 21 septembre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur individuel Mme Djahida AKKACHE sise 64 B rue du Départ à Enghien-les-Bains	167
Récépissé n° D.2017-97 du 25 septembre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur Mme Marie GOUGEON sise 15 boulevard du Port, appartement 921 à cergy	169
Récépissé n° D.2017-99 du 21 septembre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur Mme EL HAOUARI, présidente de la SAS « Fées Pour Vous » sise 5 rue Aristide Briand à Ecouen	171
Récépissé n° D.2017-100 du 27 septembre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur Mme Lise DURAND sise 43 rue de Saint Prix à Saint-Leu-La-Forêt	173
Récépissé n° D.2017-101 du 2 octobre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur M. Jérôme TESSIER sis 1 rue des Quatre Fourchettes à Franconville	175
Récépissé n° D.2017-102 du 2 octobre 2017 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré au nom de l'autoentrepreneur Mme Evelyne KEIGNAN sise 17 rue André Grunig c/ Mme DAHAROU à Sarcelles	177
AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-FRANCE	
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DU VAL-D'OISE	
Département Ville-Hôpital	

Arrêté n° 20)17-46 du i	2 octobre	2017 port	ant nor	mination des	mem	bres du co	nseil pé	dagog	ique d	e 179
l'institut de	formation	en soins	infirmiers	Albert	Schweitzer	sis 2	boulevard	du 19	mars	1962	à
Gonesse											

Arrêté n° 2017-47 du 2 octobre 2017 portant nomination des membres du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant Albert Schweitzer sis 2 boulevard du 19 mars 1962 à Gonesse 182

l'Institut de formation d'aide-solgnant Camille Claudel du centre hospitalier Victor Dupouy sis 69 rue du Lieutenant-Colonel Prud'Hon à Argenteuil	
Arrêté n° 2017-49 du 2 octobre 2017 portant nomination des membres du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant du groupe hospitalier Carnelle Porte de l'Oise – GHT NOVO sis	186

184

COUR D'APPEL DE VERSAILLES

route de Noisy à Beaumont-sur-Oise

Arrêté n° 2017-48 du 2 octobre 2017 portant nomination des membres du conseil technique de

Service administratif régional

Décision du 21 septembre 2017 portant délégation de signature en matière administrative 188

PREFECTURE DE POLICE

Cabinet du Préfet

Arrêté n° 2017-0968 du 27 septembre 2017 accordant délégation de la signature préfectorale au sein 190 de la direction des finances, de la commande publique et de la performance

LE PREFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

CABINET

Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

ARRETE PREFECTORAL N° 2017- 0037 PORTANT RENOUVELLEMENT D'AGREMENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DES SECOURISTES ET FORMATEURS POLICIERS (DELEGATION DU VAL-D'OISE) POUR ASSURER DES FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS

LE PREFET Officier de la Légion d'honneur Officier de l'Ordre national du Mérite

- VU le Code de la sécurité intérieure :
- VU le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- VU le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur aux premiers secours ;
- VU l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours;
- VU l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine aux premiers secours;
- VU l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) ;
- VU l'arrêté du 4 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » (PAE FPSC);
- VU l'arrêté préfectoral n°150175 du 06 octobre 2015 portant renouvellement d'agrément de la Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise) pour assurer des formations de premiers secours ;
- VU la décision d'agrément n°« PSC1-1412B09 » relative à la formation à l'unité d'enseignement « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention secours civiques » délivrée le 16 décembre 2014 par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises à la Fédération française des secouristes et formateurs policiers;
- VU la décision d'agrément n° « PAE FPSC-1610A20» relative à la formation à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » délivrée le 10 octobre 2016 par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises à la Fédération française des secouristes et formateurs policiers ;
- VU l'affiliation de la délégation du Val-d'Oise de la Fédération française des secouristes et

formateurs policiers à la Fédération française des secouristes et formateurs policiers, attestée par lettre du 06 juillet 2017 ;

VU la demande de renouvellement d'agrément de la Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise) enregistrée le 29 septembre 2017;

SUR proposition de la directrice de cabinet du préfet du Val-d'Oise ;

ARRETE

- Article 1 L'agrément pour assurer les formations aux premiers secours est renouvelé à la Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise).
- Article 2 La Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise) est agréée pour délivrer les unités d'enseignement suivantes :
 - PSC 1
 - PAE FPSC
- Article 3 Le présent agrément est accordé pour une durée de deux ans à compter de ce jour.
- Article 4 La Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise) s'engage à :
 - assurer les formations aux premiers secours conformément aux conditions décrites dans le dossier, dans le respect de son agrément et des dispositions organisant les premiers secours et leur formation;
 - disposer d'un nombre suffisant de formateurs, médecins et moniteurs, pour la conduite satisfaisante des sessions qu'elle organise;
 - assurer ou faire assurer le recyclage de ses moniteurs ;
 - proposer au préfet des médecins et moniteurs pour participer aux jurys d'examens des différentes formations aux premiers secours;
 - adresser annuellement au préfet un bilan d'activité faisant apparaître notamment le nombre d'auditeurs, le nombre d'attestations de formation aux premiers secours délivrées, ainsi que le nombre de participations de ses médecins et moniteurs aux sessions d'examens organisées dans le département.
- Article 5 S'il est constaté des insuffisances graves dans les activités de la Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise), notamment un fonctionnement non conforme aux conditions décrites dans le dossier ou aux dispositions organisant les premiers secours et leur enseignement, le préfet peut :
 - · Suspendre les sessions de formation ;
 - Refuser l'inscription des auditeurs aux examens des différentes formations aux premiers secours;
 - Suspendre l'autorisation d'enseigner des formateurs et éventuellement retirer leurs cartes officielles;
 - Retirer l'agrément.

En cas de retrait de l'agrément, l'association ou la délégation ne peut demander de nouvel agrément avant l'expiration d'un délai de six mois.

La directrice du cabinet du préfet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera **Article 6** publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié à La Fédération française des secouristes et formateurs policiers (délégation du Val-d'Oise).

Fait à Cergy, le

- 5 OCT, 2017

Pour le Préfet,

Directrice de cabinet

Délais et voies de recours

A compter de 2 mois à compter de la réception de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif,

Dans ce même délai de 2 mois, il peul :

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge la possibilité de saisir le tribunat administratif.

 <u>soit</u> faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Val-d'Oise;
 <u>soit</u> faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur, Direction des Elbertés Publiques et des Affaires Juridiques – Place Beauvau – 75800 Paris cedex 08.



PREFECTURE

CABINET

Bureau de la sûreté-défense et lutte contre la radicalisation

ARRÊTÉ N°2017-710

autorisant à l'occasion de l'organisation de la brocante de Pierrelaye, le dimanche 8 octobre 2017, les opérations prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Le Préfet du Val-d'Oise

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code pénal :

Vu le code de procédure pénale :

Vu code de la sécurité intérieure :

Vu le code de la route :

Vu la loi n°55-385 du 3 avril 1955 modifiée relative à l'état d'urgence, notamment son article 8-1 ;

Vu la loi n° 2017-1154 du 11 juillet 2017 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 70 et 72 ;

Vu le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 portant application de la loi n°55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret n° 2015-1476 du 14 novembre 2015 modifié par le décret n°2015-1478 du 14 novembre 2015 relatif à l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret du Président de la République du 14 avril 2016, nommant monsieur Jean-Yves LATOURNERIE, préfet du Val-d'Oise ;

Considérant que les dispositions de l'article 8-1 de la loi du 3 avril 1955 susvisée donnent pouvoir au préfet dans les zones mentionnées par le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 susvisé, d'autoriser, par décision motivée, les officiers de police judiclaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiclaire à procéder aux contrôles d'identité prévus au huitième alinéa de l'article 78-2 du code de procédure pénale, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public;

Considérant que, en raison de la prégnance et du niveau élevé de la menace terroriste, qui s'est tragiquement concrétisée par l'attentat meurtrier sur la promenade des Anglais à Nice dans la soirée du 14 juillet 2016 et plus récemment par les attaques survenues sur les Champs-Élysées en 2017, le parlement a, sur proposition du gouvernement, prorogé l'état d'urgence à compter du 16 juillet 2017 jusqu'au 1^{er} novembre 2017;

Considérant, dès lors, la nécessité pour l'autorité de police compétente d'assurer, dans ces circonstances, la sécurité des personnes et des biens par des mesures adaptées et proportionnées au niveau élevé et persistant de la menace terroriste durant la période d'application du régime de l'état d'urgence ;

Considérant que, dans ce contexte, la brocante organisée sur la commune de Pierrelaye, le dimanche 8 octobre 2017 est susceptible d'attirer un nombre élevé de visiteurs, en particulier d'enfants, sur un périmètre vaste, et qu'il est par conséquent de nature à générer des risques importants pour la sécurité des personnes et des biens et, plus généralement, d'atteinte grave à l'ordre public;

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de permettre le bon déroulement de cet évènement ;

Sur proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRÊTE

Art. 1^{Er} – Les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire des services de la police nationale en service sont autorisés à procéder au contrôle de l'identité de toute personne, quel que soit son comportement, ainsi qu'à l'inspection visuelle, à la fouille des bagages et à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public, le dimanche 8 octobre 2017 de 06h00 à 18h00, sur le territoire de la commune de Pierrelaye.

Art. 2 – Les mesures prescrites par le présent arrêté peuvent être exécutées d'office par les forces de la police nationale, sans préjudice des sanctions pénales auxquelles s'exposent les personnes en infraction avec celles-ci, conformément à l'article 13 de la loi du 3 avril 1955 susvisée.

Art. 3 – La sous-préfète, directrice de cabinet, et le directeur départemental de la sécurité publique du Val d'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise, communiqué au procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Pontoise et consultable sur le site de la Préfecture du Val-d'Oise www.val-doise.gouv.fr.

Fait à Cergy-Pontoise, le

04 OCT, 2017

Le Préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE

Délais et voies de recours

Dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

Dans ce même délai de deux mols, il peut :

. Soit faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Val d'Oise ;

. Soit faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge la possibilité de saisir le tribunal administratif dans le délai de deux mois.



PREFECTURE

CABINET

Bureau de la sûreté-défense et lutte contre la radicalisation

ARRÊTÉ N°2017-711

autorisant à l'occasion de l'organisation de la course pédestre « la Frappadingue Paname» de Cormeilles-en-Parisis, le dimanche 15 octobre 2017, les opérations prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Le Préfet du Val-d'Oise

Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code pénal;

Vu le code de procédure pénale;

Vu code de la sécurité intérieure ;

Vu le code de la route ;

Vu la loi n°55-385 du 3 avril 1955 modifiée relative à l'état d'urgence, notamment son article 8-1 ;

Vu la loi n° 2017-1154 du 11 juillet 2017 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 70 et 72 ;

Vu le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 portant application de la loi n°55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret n° 2015-1476 du 14 novembre 2015 modifié par le décret n°2015-1478 du 14 novembre 2015 relatif à l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret du Président de la République du 14 avril 2016, nommant monsieur Jean-Yves LATOURNERIE, préfet du Val-d'Oise ;

Considérant que les dispositions de l'article 8-1 de la loi du 3 avril 1955 susvisée donnent pouvoir au préfet dans les zones mentionnées par le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 susvisé, d'autoriser, par décision motivée, les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire à procéder aux contrôles d'identité prévus au huitième alinéa de l'article 78-2 du code de procédure pénale, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public;

Considérant que, en raison de la prégnance et du niveau élevé de la menace terroriste, qui s'est tragiquement concrétisée par l'attentat meurtrier sur la promenade des Anglais à Nice dans la soirée du 14 juillet 2016 et plus récemment par les attaques survenues sur les Champs-Élysées en 2017, le parlement a, sur proposition du gouvernement, prorogé l'état d'urgence à compter du 16 juillet 2017 jusqu'au 1^{er} novembre 2017;

Considérant, dès lors, la nécessité pour l'autorité de police compétente d'assurer, dans ces circonstances, la sécurité des personnes et des biens par des mesures adaptées et proportionnées au niveau élevé et persistant de la menace terroriste durant la période d'application du régime de l'état d'urgence ;

Considérant que, dans ce contexte, la course pédestre « la Frappadingue Paname » organisée sur la commune de Cormeilles-en-Parisis, le dimanche 15 octobre 2017 est susceptible d'attirer un nombre élevé de visiteurs, en particulier d'enfants, sur un périmètre vaste, et qu'il est par conséquent de nature à générer des risques importants pour la sécurité des personnes et des biens et, plus généralement, d'atteinte grave à l'ordre public ;

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de permettre le bon déroulement de cet évènement ;

Sur proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRÊTE

Art. 1^{Er} – Les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire des services de la police nationale en service sont autorisés à procéder au contrôle de l'identité de toute personne, quel que soit son comportement, ainsi qu'à l'inspection visuelle, à la fouille des bagages et à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public, le dimanche 15 octobre 2017 de 07h00 à 17h00, sur le territoire de la commune de Cormeilles-en-Parisis.

Art. 2 – Les mesures prescrites par le présent arrêté peuvent être exécutées d'office par les forces de la police nationale, sans préjudice des sanctions pénales auxquelles s'exposent les personnes en infraction avec celles-ci, conformément à l'article 13 de la loi du 3 avril 1955 susvisée.

Art. 3 – La sous-préfète, directrice de cabinet, et le directeur départemental de la sécurité publique du Val d'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise, communiqué au procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Pontoise et consultable sur le site de la Préfecture du Val-d'Oise www.val-doise.gouv.fr.

Fait à Cergy-Pontoise, le

06 OCT, 2017

Le Préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE

Délais et voies de recours

Dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

Dans ce même délai de deux mois, il peut :

. Soit faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Val d'Oise ;

. Soit faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur

L'exercice d'un seul des recours gracieux ou hiérarchique proroge la possibilité de saisir le tribunal administratif dans le délai de deux mois.



PREFECTURE

CABINET

Bureau de la sûreté-défense et lutte contre la radicalisation

ARRÊTÉ N°2017-712

autorisant à l'occasion de l'organisation de la brocante à Chars, le 29 octobre 2017, les opérations prévues par l'article 8-1 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Le Préfet du Val-d'Oise

Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code pénal :

Vu le code de procédure pénale ;

Vu code de la sécurité intérieure ;

Vu le code de la route ;

Vu la loi n°55-385 du 3 avril 1955 modifiée relative à l'état d'urgence, notamment son article 8-1;

Vu la loi n° 2017-1154 du 11 juillet 2017 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 70 et 72 ;

Vu le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 portant application de la loi n°55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret n° 2015-1476 du 14 novembre 2015 modifié par le décret n°2015-1478 du 14 novembre 2015 relatif à l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 ;

Vu le décret du Président de la République du 14 avril 2016, nommant monsieur Jean-Yves LATOURNERIE, préfet du Val-d'Oise ;

Considérant que les dispositions de l'article 8-1 de la loi du 3 avril 1955 susvisée donnent pouvoir au préfet dans les zones mentionnées par le décret n°2015-1475 du 14 novembre 2015 susvisé, d'autoriser, par décision motivée, les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire à procéder aux contrôles d'identité prévus au huitième alinéa de l'article 78-2 du code de procédure pénale, à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages ainsi qu'à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public;

Considérant que, en raison de la prégnance et du niveau élevé de la menace terroriste, qui s'est tragiquement concrétisée par l'attentat meurtrier sur la promenade des Anglais à Nice dans la soirée du 14 juillet 2016 et plus récemment par les attaques survenues sur les Champs-Élysées en 2017, le parlement a, sur proposition du gouvernement, prorogé l'état d'urgence à compter du 16 juillet 2017 jusqu'au 1^{er} novembre 2017 ;

Considérant, dès lors, la nécessité pour l'autorité de police compétente d'assurer, dans ces circonstances, la sécurité des personnes et des biens par des mesures adaptées et proportionnées au niveau élevé et persistant de la menace terroriste durant la période d'application du régime de l'état d'urgence ;

Considérant que, dans ce contexte, la brocante organisée sur la commune de Chars, le dimanche 29 octobre 2017, est susceptible d'attirer un nombre élevé de visiteurs, en particulier d'enfants, sur un périmètre vaste, et qu'il est par conséquent de nature à générer des risques importants pour la sécurité des personnes et des biens et, plus généralement, d'atteinte grave à l'ordre public;

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de permettre le bon déroulement de cet évènement ;

Sur proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet :

ARRÊTE

- Art. 1^{Er} Les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire des services de la gendarmerie nationale en service sont autorisés à procéder au contrôle de l'identité de toute personne, quel que soit son comportement, ainsi qu'à l'inspection visuelle, à la fouille des bagages et à la visite des véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique ou dans des lieux accessibles au public, le dimanche 29 octobre 2017 de 03h00 à 18h00, sur le territoire de la commune de Chars,
- Art. 2 Les mesures prescrites par le présent arrêté peuvent être exécutées d'office par les forces de la gendarmerie nationale, sans préjudice des sanctions pénales auxquelles s'exposent les personnes en infraction avec celles-ci, conformément à l'article 13 de la loi du 3 avril 1955 susvisée.
- Art. 3 La sous-préfète, directrice de cabinet, et le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale du Val d'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise, communiqué au procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Pontoise et consultable sur le site de la Préfecture du Val-d'Oise www.val-doise.gouv.fr.

Fait à Cergy-Pontoise, le

0 6 OCT. 2017

Le Préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE

Délais et voies de recours

Dans le délai de deux mois à compter de la réception de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

Dans ce même délai de deux mois, il peut :

. Soit faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Val d'Oise ;

. Soit faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur

L'exercice d'un seul des recours gracleux ou hiérarchique proroge la possibilité de saisir le tribunal administratif dans le délai de deux mois.



PREFECTURE

Cergy-Pontoise, le

Cabinet du préfet Direction des sécurités

Bureau des polices administratives

ARRETE N° 2017-196 *modificatif* portant dérogation de survol pour la réalisation de prises de vues aériennes accordée à la Société APEI

Le Préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'aviation civile, et notamment son article R. 131-1;

VU l'arrêté n° 2017-196 portant dérogation de survol pour la réalisation de prises de vues aériennes accordée à la société APEI;

VU la demande de la Société APEI en date du 8 septembre 2017, demandant l'extension de l'autorisation de survol :

VU l'avis favorable de la DGPN/DCPAF/EM/BPA du 11 septembre 2017 du directeur central de la police aux frontières – bureau de la police aéronautique ;

VU l'avis favorable n° 1626/DSAC-N/SR2/AG (dossier n° 074) du 25/09/2017 du directeur de l'aviation civile Nord ;

SUR proposition de madame la directrice de cabinet de la préfecture du Val-d'Oise ;

ARRETE

ARTICLE 1er: L'article 1er de l'arrêté n° 2017-196 est modifié comme suit :

La Société APEI – Aérodrome de Moulins – Les Corats – 03400 TOULON SUR ALLIER, représentée par Monsieur Richard REFOUVELET, responsable des opérations, est autorisée à survoler le département du Val-d'Oise et notamment les communes d'Argenteuil, Arnouville, Auvers-sur-Oise, Beauchamp, Bessancourt, Bezons, Bouqueval, Cergy, Chaumontel, Chennevières-les-Louvres, Cormeilles-en-Parisis, Courdimanche, Deuil-la-Barre, Domont, Eaubonne, Ermont, Ezanville, Fontenay-en-Parisis, Franconville, Frépillon, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Herblay, Jouy-le-Moutier, Le Plessis-Bouchard, Le Thillay, L'Isle-Adam, Louvres, Luzarches, Marly-la-Ville, Menucourt, Mériel, Montmorency, Osny, Pierrelaye, Pontoise, Roissy-en-France, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Ouen-L'Aumône, Sannois, Sarcelles, Taverny, Vauréal, Villeron et Villiers-le-Bel, afin de réaliser des prises de vues aériennes pour le compte de la société APPLE, pour la période du 22 avril 2017 au 31 octobre 2017, hormis les dimanches et jours fériés.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2017-196 restent sans changement.

ARTICLE 3 : La directrice de cabinet de la préfecture du Val-d'Oise, le directeur de l'aviation civile Nord, le chef de bureau de la police aéronautique sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département du Val-d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le 2 9 SEP. 2017

Pour le préfet et par délégation, La directrice de cabinet

Cécile DINDAR



PRÉFECTURE

Cabinet du préfet

Direction des Sécurités

Bureau des polices administratives

Arrêté n° 2017- 702 portant composition de la commission départementale de la sécurité des transports de fonds dans le Val-d'Oise

Le Préfet du Val d'Oise, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code de la sécurité intérieure et notamment des articles D613-84 à D613-87 ;

Vu la circulaire NOR:INT1502579C du 4 mars 2015 relative aux réunions des commissions départementales de la sécurité des transports de fonds.

Vu la proposition émise par l'association des maires du département du Val-d'Oise ;

Vu les propositions des organisations professionnelles représentatives des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, des établissements commerciaux de grande surface ainsi que des entreprises de la sécurité fiduciaire ;

Vu la proposition de la fédération nationale des transports de la Confédération Générale du Travail, organisation syndicale représentative des salariés ;

Vu la proposition de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises de divertissement du 18 octobre 2016 ;

Vu le courriel du 26 septembre 2017 de la société PERIFEM, désignant un second représentant des établissements commerciaux de grande surface ;

Sur proposition de la directrice de cabinet du préfet du Val-d'Oise ;

ARRETE

Article 1 : La commission départementale de sécurité des transports de fonds du Val-d'Oise, présidée par Monsieur le Préfet du Val-d'Oise, ou par son représentant, est composée comme suit :

Représentants de l'Administration:

- Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique ou son représentant,
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale ou son représentant,
- Monsieur le directeur départemental de la Banque de France ou son représentant,
- Madame la directrice départementale des finances publiques ou son représentant,
- Monsieur le directeur départemental des territoires ou son représentant,

 Monsieur le directeur de l'unité territoriale du Val-d'Oise de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant.

Représentants des Maires :

- M. Michel VALLADE, Maire de Pierrelaye
- M. Didier GABRIEL, Maire du Bellay en Vexin

Représentants des entreprises de la sécurité fiduciaire :

- M. Patrick CANNERE
- M. Pascal MARTEAU

Représentants des établissements commerciaux de grande surface :

- M. Philippe BOUVERET (CNCC)
- M. Saïd BENDAHOU (PERIFEM)

Représentants des établissements de crédit :

- Mme Maria SANCHEZ
- M. Claude PACE
- Mme Christelle CAUSSANEL (suppléante)
- M. Christian GUINET(suppléant)

Représentant des professions de la bijouterie :

M. Patrick DORIA

Représentants des convoyeurs de fonds :

- M. Fabrice BOURDOISEAU
- M. Franck LHOMME (suppléant)

Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Pontoise est informé des réunions de la commission, ainsi que des avis émis par celle-ci.

Article 2 : L'arrêté préfectoral n°2017 - 370 du 9 juin 2017 désignant les membres de la commission départementale de la sécurité des transports de fonds est abrogé.

Article 3 – Madame la directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État, et notifié aux membres de la commission.

Fait à Cergy, le 0 2 OCT. 2017

Pour le préfet, La directrice de cabinet

Cécile DINDAR



PRÉFECTURE CABINET DU PRÉFET Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ n° 2017-524 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE:

Article 1er - La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Nicolas PRZEDLACKI, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Enghien-les-Bains;
- Monsieur Damien CORNET, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Enghien-les-Bains;
- Monsieur Jérôme CHAPEL, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Enghien-les-Bains;

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,



PRÉFECTURE CABINET DU PRÉFET Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ n° 2017-525 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée.

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE:

Article 1er - La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Nabil DARFILAL, adjoint de sécurité, en fonction au commissariat d'Enghienles-Bains;
- Madame Prescillia GUERERO, gardien de la paix, en fonction au commissariat d'Enghien-les-Bains;
- Monsieur Julien BOUGARD, brigadier-chef principal, en fonction au commissariat d'Enghien-les-Bains;

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,



PRÉFECTURE CABINET DU PRÉFET Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ n° 2017-526 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE:

Article 1er - La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Madame Marion PETIT, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Cergy;
- Monsieur Jean-Michel HAVET, brigadier de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Cergy;

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,



PRÉFECTURE CABINET DU PRÉFET Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ n° 2017-527 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE:

Article 1er - La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Michel DE JESUS, brigadier de police, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles;
- Monsieur Maxime AMBROISE, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles;

Article 2 - La médaille d'argent 2^{time} classe pour acte de courage et de dévoyement est décernée à :

- Monsieur Jérôme BATHIER, major, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles;
- Monsieur Jean-Phaël PROMENEUR, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles;
- Monsieur Thomas CUSSONNEAU, gardlen de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles;
- Monsieur Olivier MOUNIBAS, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles;

Article 3 - La médaille d'argent 1^{ére} classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à ;

 Monsieur Jérémy DEBAER, brigadier-chef, en fonction à la circonscription d'agglomération de Sarcelles; Article 4 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

e préfet.



PRÉFECTURE CABINET DU PRÉFET Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ n° 2017-623 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE:

Article 1er - La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Yannick MARGUERITE, brigadier, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil;
- Monsieur Kévin KERGOURLAY, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil;
- Monsieur Mathieu GOHIER, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil;
- Monsieur Nicolas-Vincent GILLET, adjoint de sécurité, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil;
- Madame Marine PAROT, adjoint de sécurité, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil;

Article 2 - La médaille d'argent 160 classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

 Monsieur Franck DAVIOT, brigadier-chef, en fonction à la circonscription d'agglomération d'Argenteuil;

Article 3 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le dréfet



PRÉFECTURE CABINET DU PRÉFET Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ n° 2017-629 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE:

Article 1er - La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Romuald DOMITILE, adjudant, en fonction à la brigade motorisé de Pontoise;

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,



PRÉFECTURE CABINET DU PRÉFET Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ n° 2017-630 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE:

Article 1er - La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Jordan CARON, gendarme, en fonction à la brigade territoriale autonome de Persan;
- Madame Audrey DOMOND, brigadière-cheffe, en fonction à la brigade territoriale autonome de Persan;
- Monsieur Jean-Philippe PIERRE-LOUIS, gendarme adjoint volontaire, en fonction au peloton de surveillance et d'intervention gendarmerie de Roissy-en-France;
- Monsieur Olivier LADERRIÈRE, major, en fonction au peloton de surveillance et d'intervention gendarmerie de l'Isle-Adam;

Article 2 -- La médaille d'argent 26me classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Madame Émilie MILLION-BRODAZ, capitaine, en fonction à la compagnie de gendarmerie départementale de l'Isle-Adam;
- Monsieur Yann BERNIER, maréchal des logis-chef, en fonction à la brigade territoriale autonome de Persan :
- Monsieur Florent TOWLSON, gendarme, en fonction à la brigade territoriale auonome de Persan;

Article 3 - La médaille d'argent 1616 classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

 Monsieur Charles-Antoine THOMAS, colonel, commandant le groupement de gendarmerie départemental du Val-d'Oise Article 4 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,



PRÉFECTURE CABINET DU PRÉFET Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ n° 2017-633 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le dècret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE:

Article 1er - La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Jonathan FONTAINE, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Gonesse;
- Monsieur Jan PITTON, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Gonesse;
- Monsieur Damien QUIGNON, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Gonesse;
- Monsieur David DE SAINT JEAN, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Gonesse;
- Monsieur Jonathan BRETONNEAU, gardien de la paix, en fonction à la circonscription d'agglomération de Gonesse;
- Monsieur Aurélien FERY, gardien de la paix, en fonction à la circonscription de sécurité publique de Stains;

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet



PRÉFECTURE CABINET DU PRÉFET Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ n° 2017-643 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE:

Article 1er - La médaille d'argent 26me classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

 Monsieur Cédric MARÉCHAL, adjudant-chef, en fonction au peloton de surveillance et d'intervention gendarmerie de Domont;

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département,

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 28 août 2017

Le préfet,



PRÉFECTURE CABINET DU PRÉFET Bureau de la Représentation de l'État

ARRÊTÉ n°2017-673 portant modificatif à l'ARRÊTÉ n° 2017-525 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret n°74-192 du 25 février 1974 relatif à la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée.

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

ARRETE:

Article 1er - La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Nabil DARFILAL, adjoint de sécurité, en fonction au commissariat d'Enghienles-Bains;
- Madame Prescillia GUERERO, gardien de la paix, en foncion à la police municipale d'Enghien-les-Bains;
- Monsieur Julien BOUGARD, brigadier-chef principal, en fonction à la police municipale d'Enghien-les-Bains;

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait, à CERGY-PONTOISE, le 14 septembre 2017

Le bréfet,



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE PRÉFET DE PARIS

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE PRÉFECTURE DE PARIS

PRÉFECTURE DE SEINE-ET MARNE

PRÉFECTURE DES YVELINES

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

Arrêté interpréfectoral n°75-2017-09-28-005 en date du 28 septembre 2017 portant adhésion à compter du 1^{er} janvier 2018 des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud Grand Paris au Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) et portant consolidation de ses statuts

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris,

La préfète de Seine-et-Marne,

Le préfet des Yvelines,

La préfète de l'Essonne,

Le préfet des Hauts-de-Seine,

Le préfet de la Seine-Saint-Denis,

Le préfet du Val-de-Marne,

Le préfet du Val-d'Oise,

Publié le 3 octobre 2017 au Recueil des actes administratifs spécial du département de Paris n°75-2017-350

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5219-5, L. 5211-18 et L. 5211-61;

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 23 décembre 1922 autorisant la création du Syndicat des Communes de la Banlieue de Paris pour les eaux ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 8 avril 1988 autorisant la modification de la dénomination du Syndicat des communes de la Banlieue de Paris pour les Eaux en Syndicat des Eaux d'Île-de-France « SEDIF » ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2002-150-1 du 30 mai 2002 autorisant les modifications statutaires transformant le SEDIF en syndicat mixte et portant adhésion des communautés d'agglomération du Val de Bièvre et de Clichy-sous-Bois / Montfermeil;

Vu les délibérations des conseils de territoire des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud Grand Paris, sollicitant leur adhésion au SEDIF au 1^{er} janvier 2018, prises respectivement les 29 juin, 3 mai et 28 juin 2016;

Vu la délibération n° 2016/23 du comité du Syndicat des Eaux d'Île-de-France du 16 juin 2016 donnant un avis favorable à l'adhésion des établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud Grand Paris;

Vu les lettres de notification du président du SEDIF de la délibération précitée aux collectivités adhérentes par courrier recommandé avec accusé de réception en date du 29 août 2016 et en date du 2 mai 2017;

Considérant que les conditions de majorité requises sont remplies ;

Sur la proposition du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, des préfètes des départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne et des préfets des départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise;

ARRÊTENT:

Article 1: Les établissements publics territoriaux Grand Paris Seine Ouest, Paris Est Marne & Bois et Vallée Sud Grand Paris sont autorisés à adhérer au Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) à compter du 1er janvier 2018.

Article 2 : Les statuts du SEDIF consolidés sont annexés au présent arrêté.

Article 3: Le préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, les secrétaires généraux des préfectures de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, et du Val-d'Oise, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et inséré au recueil des actes administratifs de chacune de ces préfectures.

Fait à Paris, le

28 SEP. 2017

Pour le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et par délégation

François RAVIER

La préfète du département de Seine-et-Marne, Pour la préfète et par délégation le secrétaire général de la préfecture

Nicolas de MAISTRE

La préfète du département de l'Essonne, Pour la préfète et par délégation

POENCONE

Josiane CHEVALIER

Le préfet du département de la Seinc-Saint-Denis, Pour le préfet et par délégation le secrétaire général de la préfecture

Jean-Sébastien LAMONTAGNE

Le préfet du département des Yvelines, Pour le préfet et par délégation le secrétaire général de la préfecture

Julien CHARLES

les Hauts de Schie

Vicinit REPETON

Le préfet du département du Val-de-Marne, Pour le préfet et par délégation le secrétaire général de la préfecture

Christian ROCK

Le Préfet du département du Val-d'Oise Pour le préfet et par délégation le secrétaire général de la préfecture

Daniel BARNIER

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

4

ANNEXE 1

5



SEDIF SERVICE PUBLIC DE L'EAU

STATUTS

PREAMBULE

Le Syndicat des communes de la Banlieue de Paris, devenu **Syndicat des Eaux d'Ile-de-France** par arrêté interdépartemental du 8 avril 1988, administre à ce jour le premier service public de distribution d'eau potable en France, et l'un des plus importants d'Europe.

Il regroupe 150 communes réparties sur 7 départements (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise), d'une superficie de 77.400 hectares.

Sa création, autorisée par arrêté du Préfet de la Seine du 23 décembre 1922 et par deux décrets des 22 janvier et 17 juin 1923 (relatifs à l'adhésion des communes des communes de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne), a été le fruit de la volonté des communes de bénéficier d'un régime uniforme de distribution d'eau.

Au premier janvier 1923, il ne comprenait que 66 communes de l'exdépartement de la Seine. Le décret du 17 juin 1923, en leur associant 62 communes de l'ex-département de Seine-et-Oise et 4 communes du département de Seine-et-Marne, et portant ainsi à 132 le nombre des communes syndiquées, lui a conféré son caractère actuel.

Avant la création du Syndicat, ces collectivités étaient desservies par la Compagnie Générale des Eaux, titulaire avec chacune d'entre elles d'un contrat de concession.

La décision institutive originelle organisait :

- la poursuite et le contrôle par le Syndicat, tant au plan technique que financier, de l'exécution des actes antérieurs de concessions et contrats, préalablement passés entre les communes syndiquées et la Compagnie Générale des Eaux, en tant qu'ils affectaient leurs intérêts,
- pour le compte des communes syndiquées, la faculté de rachat par le Syndicat des concessions, en assumant toutes les obligations financières ou autres qu'ils comportaient,
- la prise de possession par le Syndicat, sur le territoire délimité, tant à l'expiration des concessions qu'en cas de rachat de ces dernières, des usines élévatoires, de leurs dépendances, et généralement de toutes

- installations et de tout approvisionnement de la Compagnie dans ledit territoire,
- l'obligation pour le Syndicat d'assurer provisoirement et d'exploiter, dans les divers cas envisagés par les statuts, le service public de l'eau et d'en entretenir les éléments en attendant l'organisation d'un régime définitif.

Pendant cette période, vingt avenants sont venus adapter la convention d'origine. L'avenant du 11 décembre 1997 modifie substantiellement le régime des travaux du Syndicat et améliore l'économie de la convention sur plusieurs points.

A ce jour, les communes adhérentes comptent plus de 4 millions d'habitants et de nombreuses industries consommatrices d'eau.

Pour mener à bien sa mission de production et de distribution d'eau potable, le Syndicat est propriétaire d'un patrimoine important constaté par arrêtés préfectoraux, aujourd'hui principalement composé de 3 usines de production, 48 usines relais, 69 réservoirs, de nombreux bâtiments administratifs et d'un réseau totalisant plus de 8.600 kilomètres de canalisations.

La loi nº 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a substantiellement modifié le droit de la coopération intercommunale, structurant notamment le développement local autour de nouveaux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), au nombre desquels la communauté d'agglomération, dotée de compétences stratégiques.

L'opportunité ainsi saisie par neuf communes adhérentes du Syndicat de se constituer en deux communautés d'agglomération, de choisir la compétence « eau » pour la transférer à nouveau au Syndicat, oblige ce dernier de se transformer en Syndicat mixte, au sens de l'article L. 5711-1 du Code général des collectivités territoriales.

Pour répondre au souci du législateur, exprimé dans la loi précitée, de voir s'exprimer les conditions d'un nouveau droit de l'intercommunalité, et pour satisfaire à la demande d'adhésion de tout EPCI, constitué tant au sein du territoire syndical qu'en dehors de son périmètre, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France se transforme en Syndicat mixte, au sens de l'article L. 5711-1 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Article 1 – Objet :</u>

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France,

1 – exerce sur son territoire aux lieu et place de toutes les communes et des EPCI adhérents, l'administration et la gestion du service public de l'eau potable comprenant la production et la distribution d'eau potable. A ce titre, il est chargé en priorité :

- de veiller en permanence à la satisfaction, tant en quantité qu'en qualité, des besoins en eau des abonnés et usagers du service,
- de satisfaire aux impératifs de sécurité en assurant la continuité d'alimentation, dans un contexte fortement urbanisé et un environnement dégradé,
- de définir la nature, le nombre, la consistance, la qualité des installations et équipement nécessaires à la production, au transport, au stockage et à la distribution de l'eau, d'en assurer la programmation et la réalisation et de veiller à leur parfait état d'entretien,
- de requérir, le cas échéant, l'expropriation pour cause d'utilité publique en vue notamment de la réalisation de nouveaux équipements,
- de choisir les modalités de gestion les mieux appropriées et de veiller à leur bonne application.
- de fixer les tarifs de vente de l'eau, dans l'intérêt général des membres et des usagers, tout en préservant l'adéquation des besoins du service avec ses capacités financières,
- de réaliser, s'il y a lieu, pour faire face aux obligations ci-dessus énoncées, tous emprunts aux charges, clauses et conditions qu'il jugera convenable,
- de faire procéder, par ses services et par toutes personnes chargées de les assister, aux vérifications qu'il jugera nécessaires, pour contrôler l'exécution des modalités d'exploitation du service, de s'assurer que les intérêts des membres sont sauvegardés, et prendre acte de l'application régulière des règlements et tarifs,
- de soutenir, en demande ou en défense, les intérêts du service public devant toute juridiction et toutes instances se rapportant à l'exécution du service,
- de favoriser l'information et la participation des usagers.

- 2 Satisfait, en vue d'amortir dans les meilleures conditions, les investissements nécessaires aux approvisionnements et à sa stratégie sécuritaire, aux demandes de vente d'eau en gros formulées par des organismes ou tiers situés en dehors du territoire syndical, à condition :
- de ne pas contrevenir aux intérêts prioritaires du Syndicat,
- de recueillir l'accord du Comité,
- de fixer un prix ne contrevenant pas aux règles normales de concurrence,
- d'identifier dans un budget annexe les opérations comptables liées à cette vente.
- 3 Réalise, pour le compte d'une collectivité publique, d'un autre EPCI ou d'un syndicat mixte, des prestations de service en relation directe avec le service public de production et de distribution d'eau potable. Ces prestations seront identifiées dans un budget annexe au sens de l'article L. 5211-56 du Code général des collectivités territoriales.
- 4 Participe au programme européen « Solidarité-Eau », initié par une résolution du Conseil des ministres européen de l'environnement de juin 1984, au profit des populations des Etats répondant aux critères d'éligibilité par lui fixés.

<u> Article 2 – Composition</u>

Le syndicat des Eaux d'Ile-de-France est composé des membres suivants :

- 29 communes adhérentes à titre individuel

Andilly, Méry-sur-Oise, Auvers-sur-Oise, Montlignon, Béthemont-la-Forêt, Montmagny, Bezons, Montmorency, Butry-sur-Oise, Piscop, Chauvry, Saint-Brice-sous-Forêt, Deuil-la-Barre, Saint-Gratien, Domont, Saint-Prix, Ecouen, Sarcelles, Enghien-les-Bains, Sartrouville, Groslay, Soisy-sous-Montmorency, Houilles, Valmondois, Le Mesnil-le-Roi, Villiers-Adam, Margency, Villiers-le-Bel. Mériel,

- 11 établissements publics territoriaux membres (comprenant 92 communes)
 - T2 Vallée Sud Grand Paris : Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Chatenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Montrouge, Le Plessis-Robinson, Sceaux ;
 - T3 Grand Paris Seine Ouest: Boulogne-Billancourt, Chaville, Issyles-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves;
 - **T4 Paris Ouest La Défense** Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Puteaux ;
 - T5 Boucle Nord de Seine : Clichy-la-Garenne, Argenteuil ;
 - **T6 Plaine Commune**: Aubervilliers, La Courneuve, Epinay-sur-Seine, L'Ile-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse;
 - T7 Paris Terres d'Envol : Aulnay-sous-Bois, Le Bourget, Drancy, Dugny, Sevran ;
 - **T8 Est Ensemble**: Bagnolet, Bondy, Bobigny, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Romainville;
 - T9 Grand Paris Grand Est: Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Vaujours, Villemomble;
 - T10 Paris-Est-Marne & Bois: Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Maurides-Fossés, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne, Vincennes;
 - **T11 Grand Paris Sud Est Avenir** : Alfortville, Chennevières-sur-Marne ;
 - T12 Grand Orly Seine Bièvre: Ablon-sur-Seine, Arcueil, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif, Villeneuve-le-Roi, Vitry-sur-Seine.

- 5 communautés d'agglomération membres (comprenant 29 communes) :
 - la communauté d'agglomération Paris-Saclay : Igny, Massy, Palaiseau, Verrières-le-Buisson, Wissous,
 - la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne : Brou-sur-Chantereine, Chelles, Vaires-sur-Marne,
 - la communauté d'agglomération Roissy Pays de France : Villeparisis,
 - la communauté d'agglomération Val Parisis: Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, Franconville, Frépillon, Herblay, La Frette-sur-Seine, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois, Taverny,
 - la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc : Bièvres, Jouyen-Josas, Les Loges-en-Josas, Vélizy-Villacoublay, Viroflay.

<u>Article 3 – Dénomination :</u>

Le Syndicat mixte conserve la dénomination de Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, communément désigné par son sigle : SEDIF.

<u>Article 4 – Siège :</u>

Son siège légal est fixé à Paris. Les locaux dans lesquels sont installés ses services sont déterminés par délibération du Comité syndical.

<u>Article 5 – Durée :</u>

La durée du Syndicat mixte est illimitée.

<u> Article 6 – Administration :</u>

Le Comité syndical est composé :

- pour les communes, d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant, élus par les conseils municipaux des communes adhérentes,

- pour les EPCI, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune membre de l'EPCI élus par l'assemblée délibérante de ce dernier.
- Le Comité élit parmi ses membres le Président et les vice-présidents qui constitueront le Bureau, dans le respect des lois et règlements en vigueur.
- Le Comité élit parmi ses membres le Président et les vice-présidents qui constitueront le Bureau, dans le respect des lois et règlements en vigueur.
- Le Bureau, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales pourra recevoir délégation d'une partie des compétences du Comité, nécessaire à la bonne administration du Syndicat.

Dans les conditions prévues à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales et en sus des prérogatives ordinairement réservées, le Président pourra recevoir délégation d'une partie des compétences du Comité.

Conformément aux dispositions combinées des articles 31 et 36 de la loi n° 92-125 du 6 janvier 1992 relative à l'administration territoriale de la République, insérant dans le Code général des collectivités territoriales un article L.2121-8, le Comité établit son règlement intérieur.

Le Comité syndical crée en tant que de besoin les commissions et organes chargés d'étudier et de préparer les décisions des instances délibérantes.

<u>Article 7 – Contrôle :</u>

Les fonctions de receveur seront assurées par Monsieur le Trésorier Principal de « Paris Etablissement Publics Locaux ».

Article 8 – Budget :

Le budget du Syndicat pourvoit aux dépenses engendrées par les frais d'administration générale, l'étude, la réalisation, l'entretien, le renouvellement, l'extension des équipements et du réseau d'adduction et de distribution d'eau potable, l'administration générale, et d'exploitation du service.

- les recettes du budget comprennent notamment :
- le produit de la vente de l'eau ainsi que les taxes et redevances votées par le Comité,
- le revenu des biens meubles et immeubles,
- les sommes reçues des administrations publiques, para-publiques, des associations, des particuliers, à titre de subvention, en échange des services rendus,

- les subventions d'Etat, des collectivités territoriales ou de tout autre organisme habilité à la faire,
- les produits des dons et legs,
- le produit des emprunts contractés par le Syndicat.
- les dépenses du budget comprennent notamment :
- les dépenses d'administration générale,
- les dépenses de construction, de renouvellement, d'extension des équipements et du réseau d'adduction et de distribution d'eau potable,
- les dépenses d'exploitation du service.

Article 9 - Adhésion nouvelle :

De nouveaux membres pourront adhérer au Syndicat mixte, sur délibération favorable du Comité, après consultation des autres communes et EPCI, conformément aux dispositions de l'article L 5211-8 du Code général des collectivités territoriales.

Toutefois, la demande d'adhésion s'accompagnera de l'engagement du nouveau membre de financer les travaux de mise en conformité et remise en bon état du réseau apporté et ouvrages dédiés.

<u> Article 10 – Dispositions générales :</u>

- les présents statuts modifiés sont annexés aux délibérations des membres consultés pour la transformation du Syndicat existant en Syndicat mixte.
- toutes dispositions non prévues aux présents statuts seront réglées conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de l'intercommunalité et du contrôle de légalité

A 17 - 242

ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL

PORTANT MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL ET INTERDÉPARTEMENTAL DES EAUX DE BRAY-ET-LÛ

~!~!~!~!~!~

LE PRÉFET DU VAL-D'OISE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE.

-(-;-;-;-;-

LE PRÉFET DE L'EURE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

-:-:-:-:-

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L, 5211-20;

VU l'arrêté interpréfectoral du 26 décembre 1960 autorisant la création du Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable de la région de Bray-et-Lû;

VU l'arrêté interpréfectoral du 24 juillet 2015 portant modification des statuts dudit syndicat et modifiant sa dénomination : syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû;

VU l'arrêté du préfet de l'Eure DRCL/B1/2015/238 portant création d'une commune nouvelle Vexin-sur-Epte, entraînant sa substitution au sein du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû en lieu et place des anciennes communes de Bus-Saint-Rémy, Dampsmesnil et Fourges ;

VU l'arrêté interpréfectoral du 2 septembre 2016 portant adhésion des communes d'Ambleville, Buhy et Montreuil-sur-Epte au syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû et modification des statuts dudit syndicat;

VU la délibération du 14 juin 2017 du comité syndical approuvant la modification de l'article 7 des statuts du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû;

VU les délibérations des conseils municipaux des communes suivantes :

1)	Ambleville	du 30 juin 2017
2)	Amenucourt	du 03 juillet 2017
3)	Bray-et-Lû	du 30 juin 2017
4)	Montreuil-sur-Epte	du 30 juin 2017
5)	Vexin-sur-Epte	du 22 juin 2017

approuvant la modification de l'article 7 des statuts du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû;

CONSIDÉRANT que les conditions de majorité qualifiées requises par le code général des collectivités territoriales sont réunies pour autoriser la modification de l'article 7 des statuts :

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la préfecture du Val-d'Oise et de Mme la Secrétaire Générale de la préfecture de l'Eure.

ARRÊTENT

ARTICLE 1^{ex}: Est autorisée la modification de l'article 7 des statuts du Syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû, ainsi qu'il suit en gras et en italique :

« Article 7 : bureau syndical

Le comité syndical élit en son sein un bureau permanent qui se compose d'un président, de *deux vice-présidents*, d'un secrétaire.

Les délibérations du bureau sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. lorsqu'il y a partage de voix et sauf cas de scrutin secret, celle du Président est prépondérante.

Le mandat des membres du bureau prend fin en même temps que celui du comité. »

ARTICLE 2: Les nouveaux statuts du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû sont annexés au présent arrêté.

ARTICLE 3: Le présent arrêté sera notifié à la présidente du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû, ainsi qu'aux maires des communes concernées. Il sera également publié aux recueils des actes administratifs des services de l'Etat dans les départements de l'Eure et du Val-d'Oise.

ARTICLE 4: En application des dispositions des articles R. 312-1, R. 421-1 et R. 421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5: M. le Secrétaire Général de la préfecture du Val-d'Oise, Mme la Secrétaire Générale de la préfecture de l'Eure, Mme la Directrice Départementale des Finances Publiques du Val-d'Oise, Mme la Présidente du syndicat intercommunal et interdépartemental des eaux de Bray-et-Lû ainsi que Mmes et MM. les Maires des communes Intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy-Pontoise, le 28 SEP. 2017

Le Préfet du Val-d'Qise

Rour le Préfet Secrétale Sénéral

Daniel BARNIER

Le Préfet de l'Eure

Pour le préfet et par délégation, La sedifique générale

Abas Laparta-Lacassagno



PRÉFET DU VAL D'OISE

PREFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de la Réglementation et des Elections

Le Préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2223-1 à L2223-51 et R2223-23-5 à R2223-137 :
- VU La loi n° 93.23 du 08 janvier 1993, modifiant le titre VI du Livre III du Code des Communes et relative à la législation dans le domaine funéraire;
- VU Le décret n° 95.330 du 21 mars 1995 relatif aux modalités et à la durée de l'habilitation dans le domaine funéraire;
- VU Le décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur funéraire ;
- VU La demande formulée par Monsieur RADOSAVLJEVIC Dragan Davy, Gérant de la SARL « PF TRANSPORTS FUNERAIRES DAVY », dont le siège social se situe 10, Boulevard Paul Vaillant Couturier 95190 GOUSSAINVILLE, concernant la modification de son habilitation dans le domaine funéraire ;
- VU L'arrêté préfectoral délivré le 10 mai 2017 portant habilitation n° 17.95.235;

ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u>: L'article 1^{er} de l'habilitation susvisée est modifié comme suit : l'établissement « PF TRANSPORTS FUNERAIRES DAVY » susvisé, exploité par Monsieur RADOSAVLJEVIC Dragan Davy, est habilité à exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- Organisation des obsèques,
- Transport de corps avant et après mise en bière,
- Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- Fourniture des corbillards et voitures de deuil,
- Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

ARTICLE 2 : Les autres articles de l'arrêté du 10 mai 2017 restent inchangés.

ARTICLE 3: Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val-d'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-d'Oise.

Fait à CERGY-PONTOISE, le - 2 0CT. 2017 Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur

Brund MOUGET



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de la Réglementation et des Elections

Le Préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2223-1 à L2223-51 et R2223-23-5 à R2223-137;
- VU La loi n° 93.23 du 08 janvier 1993, modifiant le titre VI du Livre III du Code des Communes et relative à la législation dans le domaine funéraire ;
- VU Le décret n° 95.330 du 21 mars 1995 relatif aux modalités et à la durée de l'habilitation dans le domaine funéraire :
- VU Le décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur funéraire ;
- VU La demande formulée par Monsieur Dominique VERNHES, Gérant de la SARL « TelObsèques », dont le siège social se situe 11, avenue Charles de Gaulle 95700 ROISSY EN FRANCE, sollicitant le renouvellement de son habilitation dans le domaine funéraire pour son établissement;
- VU L'arrêté préfectoral délivré le 14 septembre 2016 portant habilitation n° 16.95,231;

ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u>: L'arrêté portant habilitation n° **16.95.231** susvisé, est renouvelé comme suit : l'établissement de la SARL « TelObsèques » , exploité par Monsieur Jacques DUPONT, est habilité à exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- Organisation des obsèques,
- Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

ARTICLE 2: Le numéro de l'habilitation est 17.95.231.

ARTICLE 3 : La durée de la présente habilitation est renouvelée pour une durée d'UN AN soit jusqu'au 01 octobre 2018 . Le responsable de l'établissement devra déposer sa demande de renouvellement dans un délai de deux mois précédent la date d'expiration sous peine de caducité de son agrément.

ARTICLE 4: Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val-d'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le 02 octobre 2017

Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur,

Brund MOUGET



PREFECTURE DIRECTION de la CITOYENNETE et de la LEGALITE

Bureau de la Réglementation et des Elections

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 154/17/UER

portant réglementation temporaire de la circulation sur la route nationale 104 dans le sens Roissy > Cergy pour les travaux de raccordement de l'autoroute A16 sur le territoire des communes d'Attainville et de Villiers le Sec

Le Préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de la route,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code Pénal,

Vu le Code de la sécurité Intérieure, notamment son article L131-4,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements,

Vu la circulaire 2016 du Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie fixant annuellement le calendrier des « Jours hors Chantier »,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 (modifié) relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et ses 9 annexes portant instruction interministérielle relative à la signalisation routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et les textes subséquents le modifiant et le complétant,

Vu l'arrêté n° 2016-PREF-MCP-048 du 17 mai 2016 portant délégation de signature à Monsieur Gilles LEBLANC - Directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement Île-de-France, relative à la gestion du domaine public, à l'exploitation de la route, aux opérations domaniales sur le réseau national structurant et à la procédure d'engagement de l'État pour les marchés d'ingénierie d'appui territorial,

Vu l'avis du Directeur des routes Île-de-France,

.../..

Vu l'avis du Commandant de la C.R.S. Autoroutière Nord Île-de-France

Vu l'avis du Président du Conseil départemental du Val-d'Oise,

CONSIDERANT que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et des intervenants pendant les travaux de raccordement de l'autoroute A16 à la route nationale 104, il y a lieu de réglementer temporairement la circulation sur la route nationale 104, sur le territoire des communes d'Attainville et de Villiers le Sec.

ARRÊTE

ARTICLE 1 er - Des travaux seront exécutés sur RN104 sur le territoire des communes d'Attainville et de Villiers le Sec. Ceux-ci nécessitent la fermeture de la section courante de la N104 dans le sens Roissy > Cergy du PR 12+500 (diffuseur n° 93 «Villiers le Sec») au PR 9+300 (diffuseur n° 92 «Attainville»).

Le segment de voie susvisé sera interdit à la circulation la nuit du 11 au 12 octobre 2017 de 22 h 00 à 5 h 00.

ARTICLE 2 - Déviations mises en place

<u>Section courante</u>: En amont de la fermeture présignalisation d'une déviation en site d'entrée perméable orientant les usagers comme suit : emprunter la D316 en direction de Chantilly jusqu'à l'intersection avec la D922, emprunter celle-ci en direction de Viarmes jusqu'à l'intersection avec la D909, emprunter celle-ci en direction et jusqu'à la Croix Verte - Fin de déviation.

<u>Section courante</u>: Au droit de la fermeture sortie obligatoire au diffuseur n° 93 «Villiers le Sec» faire demi tour et emprunter la N104 sens Cergy > Roissy jusqu'à la sortie «Chantilly» du diffuseur n° 94 puis emprunter la déviation énoncée à l'alinéa précédent.

<u>Bretelle d'accès diffuseur n° 93 provenance Villiers le Sec</u> : reprendre la déviation prévue aux deux alinéas précédents.

ARTICLE 3 - La signalisation temporaire devra être conforme à l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et aux manuels du Chef de chantier (routes à chaussées séparées).

La signalisation et les balisages et protections nécessaires dans le cadre des mesures définies aux articles 1 et 2 du présent arrêté seront mis en place, entretenus et déposée par :

DIRIF/SEER/AGER-N/UER d'Eragny sur Oise/CEI de Fontenay en Parisis, exploitant de la N104 ou à défaut par :

L'entreprise AGILIS - 245 Allée du Sirocco - Z.A. de la Cigalière - 84250 LE THOR.

ARTICLE 4 - Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours hiérarchique. Les recours gracieux ou hiérarchiques prolongent le délai de recours contentieux qui doit alors être exercé dans les deux mois suivant la décision explicite ou implicite de l'autorité compétente, le silence de l'administration pendant un délai de deux mois suivant la réception d'un recours administratif valant décision implicite de rejet.

ARTICLE 6

- Le Secrétaire général de la Préfecture du Val-d'Oise,
- le Directeur des Routes Île-de-France,
- le Commandant du Groupement de gendarmerie départementale
- le Commandant de la Compagnie Républicaine de Sécurité Autoroutière Nord Île-de-France

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-d'Oise

Une copie est adressée au(x):

- Préfet de région, Préfet de Paris, Préfet coordonnateur des itinéraires routiers,
- Président du Conseil départemental du Val-d'Oise,
- Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Fait à CERGY-PONTOISE Le 6 octobre 2017

Pour le Préfet et par délégation, L'Adjointe au Directeur

Jacqueline COCHENNEC



PREFECTURE DIRECTION de la CITOYENNETE et de la LEGALITE

Bureau de la Réglementation et des Elections

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 171/17/UER

portant réglementation temporaire de la circulation sur la route nationale 104 dans le sens Cergy > Roissy pour les travaux de raccordement de l'autoroute A16 sur le territoire de la commune d'Attainville,

Le Préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de la route,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code Pénal,

Vu le Code de la sécurité Intérieure, notamment son article L131-4,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements,

Vu la circulaire 2016 du Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie fixant annuellement le calendrier des «Jours hors Chantier»,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 (modifié) relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et ses 9 annexes portant instruction interministérielle relative à la signalisation routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et les textes subséquents le modifiant et le complétant,

Vu l'arrêté n° 2016-PREF-MCP-048 du 17 mai 2016 portant délégation de signature à Monsieur Gilles LEBLANC, - Directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement Île-de-France, relative à la gestion du domaine public, à l'exploitation de la route, aux opérations domaniales sur le réseau national structurant et à la procédure d'engagement de l'État pour les marchés d'ingénierie d'appui territorial,

Vu l'avis du Directeur des routes Île-de-France,

.../..

Vu l'avis du Commandant de la C.R.S. Autoroutière Nord Île-de-France

CONSIDERANT que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et des intervenants pendant les travaux de raccordement de l'autoroute A16 à la route nationale 104, il y a lieu de réglementer temporairement la circulation sur la route nationale 104, sur le territoire de la commune d'Attainville.

ARRÊTE

<u>ARTICLE 1^{er}</u> - Des travaux seront exécutés sur RN104 sur le territoire de la commune d'Attainville. Ceux-ci nécessitent la fermeture de la bretelle d'accès du diffuseur n° 92 «Attainville» dans le sens Cergy > Roissy.

La bretelle susvisée sera interdite à la circulation le 6 octobre 2017 de 9h00 à 18h00.

ARTICLE 2 - Déviation mise en place

Au droit de la fermeture renvoi des usagers sur le carrefour giratoire n° 3a, emprunter la première sortie consécutive pour se rendre sur le carrefour giratoire n° 2, à celui-ci emprunter la seconde sortie en direction du carrefour giratoire de la Croix Verte - Fin de déviation.

ARTICLE 3 - La signalisation temporaire devra être conforme à l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et aux manuels du Chef de chantier (routes à chaussées séparées).

La signalisation et les balisages et protections nécessaires dans le cadre des mesures définies aux articles 1 et 2 du présent arrêté seront mis en place, entretenus et déposés par :

DIRIF/SEER/AGER-N/UER d'Eragny sur Oise/CEI de Fontenay en Parisis, exploitant de la N104 ou à défaut par :

L'entreprise AGILIS - 245 Allée du Sirocco - Z.A. de la Cigalière - 84250 LE THOR.

ARTICLE 4 - Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

<u>ARTICLE 5</u> - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours hiérarchique. Les recours gracieux ou hiérarchiques prolongent le délai de recours contentieux qui doit alors être exercé dans les deux mois suivant la décision explicite ou implicite de l'autorité compétente, le silence de l'administration pendant un délai de deux mois suivant la réception d'un recours administratif valant décision implicite de rejet.

ARTICLE 6

- Le Secrétaire général de la Préfecture du Val-d'Oise,
- le Directeur des Routes Île-de-France,
- le Commandant du Groupement de gendarmerie départementale
- le Commandant de la Compagnie Républicaine de Sécurité Autoroutière Nord Île-de-France

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-d'Oise

Une copie est adressée au(x):

- Préfet de région, Préfet de Paris, Préfet coordonnateur des itinéraires routiers,
- Président du Conseil départemental du Val-d'Oise,
- Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Fait à CERGY-PONTOISE Le 5 octobre 2017

Pour le Préfet et par délégation, L'Adjointe/au Directeu

Jacqueline COCHENNEC



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE DIRECTION de la CITOYENNETE et de la LEGALITE

Bureau de la Réglementation et des Elections

ARRETE 2017-273

réglementant temporairement la circulation durant les travaux de rénovation des chaussées sur l'Aire de Vémars Ouest situé au PR 26+280 dans le sens Lille Paris

Le Préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82.623 du 22 juillet relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions et précisant les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales,

Vu le décret n° 2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau national,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et des départements,

Vu le décret n° 2010-578 du 31 mai 2010 modifiant le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009 fixant la liste des routes à grande circulation,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2007-359 du 19 mars 2007 pris en application de l'article 7 du décret n° 2006-304 du 16 mars 2006 portant création et organisation des directions interdépartementales des routes,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2000-4703 du 16 novembre 2000, relatif à la police sur l'aéroport Roissy Charles de Gaulle,

Vu le décret du 14 avril 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Yves LATOURNERIE, en qualité de Préfet du Val-d'Oise,

Vu l'arrêté préfectoral n° 17-032 du 18 avril 2017 donnant délégation de signature à Monsieur Bruno MOUGET - Directeur de la Citoyenneté et de la Légalité,

Vu l'arrêté préfectoral réglementant temporairement la circulation durant les travaux de rénovation des chaussées sur l'Aire de Vémars Ouest situé au PR 26+280 dans le sens Lille Paris, sont autorisés de nuit de 20 h 00 à 7 h 00 durant la période comprise entre le 9 et le 20 octobre 2017,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire (Livre I - huitième partie - Signalisation Temporaire) approuvée par arrêté du 6 novembre 1992,

Vu la note technique du 14 avril 2016 relative à la coordination des chantiers sur le réseau routier national,

Vu la circulaire du Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie fixant le calendrier 2017, des jours "hors chantiers",

Vu la demande du 27 septembre 2017 et le dossier d'exploitation sous chantier établi par Sanef,

Vu l'avis de la DIRIF en date du 5 octobre 2017,

Vu l'avis de Monsieur le Commandant de la Compagnie Autoroutière du Nord Île-de-France, en date du 5 octobre 2017,

Considérant que ce chantier est un chantier "non courant" au sens de la note technique du 14 avril 2016 relative à la coordination des chantiers sur le réseau routier national,

Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers, ainsi que celles des agents des entreprises chargées des travaux, il convient de réglementer la circulation et le stationnement au droit de l'emprise du chantier,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Val-d'Oise,

ARRETE

ARTICLE 1 - Par dérogation aux articles n° 3 et 10 de l'arrêté préfectoral permanent d'exploitation sous chantier en date du 23 décembre 1996 pour le département du Val-d'Oise, les travaux de rénovation des chaussées sur l'Aire de Vémars Ouest situé au PR 26+280 dans le sens Lille Paris, sont autorisés de nuit de 20 h 00 à 7 h 00 durant la période comprise entre le 9 et le 20 octobre 2017.

Dérogation à l'article n°3

Les balisages de chantier resteront en place jour et nuit pendant la durée du chantier, y compris les jours dits hors chantiers.

Dérogation à l'article n°10

L'interdistance entre ce chantier et d'autres chantiers d'entretien courant ou non courant pourra être inférieure à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 2 - Les travaux de rénovation des chaussées sur l'Aire de Vémars Ouest situé au PR 26+280 dans le sens Lille Paris de l'autoroute A1 nécessitent les restrictions de circulation suivantes:

Aire de service de Vémars Ouest

Zone de travaux : PR 26+280 sens Lille Paris

Planning prévisionnel : de nuit de 20 h 00 à 7 h 00, durant la période comprise entre le lundi 9 octobre et le vendredi 20 octobre 2017.

L'aire restera ouverte du vendredi 13 octobre à 15h00 au lundi 16 octobre à 09h00

Restrictions:

Fermeture de l'aire avec mise en place d'une information en amont de l'aire de Ressons ouest.

La date de réalisation des travaux ci-dessus est donnée à titre prévisionnel et est susceptible d'être modifiée en fonction des intempéries et/ou des problèmes techniques du chantier.

ARTICLE 3 - Aléas de chantier

Les dates de travaux et le phasage sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées, en fonction des intempéries et des éventuels aléas de chantier.

ARTICLE 4 - Information des clients

Des messages d'information seront diffusés sur la radio 107.7 et affichés sur les panneaux à messages variables.

Insertion des véhicules de chantier dans un balisage

Les insertions des véhicules de chantier se feront à partir des voies laissées libres à la circulation, dans le sens en travaux.

Insertion vers une aire de service

Afin de permettre aux usagers de se diriger vers une aire de service ou vers une sortie de diffuseur ou échangeur, il sera aménagé des couloirs d'accès sur la chaussée en travaux à partir de la chaussée en double sens. L'accès à ces couloirs sera progressivement limité à 50km/h.

Protection mobile

Les protections mobiles permettront d'assurer les mouvements de matériels ou d'engins hors gabarits en dehors d'une zone de chantier qui ne serait pas neutralisée ils seront réalisés sous protection d'un bouchon mobile.

Bouchon mobile

Les bouchons mobiles seront formés avec les forces de l'ordre territorialement compétentes et des agents Sanef, ou uniquement par Sanef en cas d'indisponibilité des forces de l'ordre.

La tête des bouchons mobiles sera matérialisée par un véhicule des forces de l'ordre et un véhicule Sanef ou uniquement par des véhicules sanef en cas d'indisponibilité des forces de l'ordre.

La queue du bouchon mobile sera matérialisée soit :

- par la pose de panneaux de type AK30 équipés de trois feux R2 synchronisés positionnés en accotement et TPC en amont de la zone à réaliser

- par un véhicule, équipé d'un panneau à message variable, placé en amont.

Les entrées des aires de services ou de repos, et les entrées des diffuseurs ou échangeurs seront momentanément fermées à la circulation.

0.52

Bouchon ou ralentissement de trafic

La queue du bouchon ou ralentissement sera matérialisée soit :

- par la pose de panneaux de type AK30 équipés de trois feux R2 synchronisés positionnés en accotement et TPC en amont de la zone à réaliser
- par un véhicule, équipé d'un panneau à message variable, placé en amont.

Les entrées des aires de services ou de repos, et les entrées des diffuseurs ou échangeurs seront momentanément fermées à la circulation.

<u>ARTICLE 5</u> - La signalisation verticale sera mise en place et entretenue par les services du centre d'entretien Sanef.

Elle sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée le 6 novembre 1992.

La signalisation permanente ne devra pas être contradictoire avec une mesure d'exploitation prise pour un chantier.

La signalisation verticale et les dispositifs de protection du chantier mis en place seront adaptés aux caractéristiques géométriques du site.

<u>ARTICLE 6</u> - Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 7 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet dans le délai de <u>deux mois</u> à compter de sa notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans le même délai.

ARTICLE 8 - Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Val-d'Oise, Monsieur le Souspréfet, de Sarcelles, Monsieur le Préfet chargé de l'aéroport de Roissy, Monsieur le Directeur départemental des Territoires du Val-d'Oise, Monsieur le Commandant de la Compagnie Autoroutière du Nord Île-de-France, Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-d'Oise, Monsieur le directeur de la DiRIF district Nord, Monsieur le Directeur du réseau Nord de Sanef, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les lieux et publié au bulletin d'informations administratives des services de l'Etat.

Fait à CERGY-PONTOISE Le **D OCT. 2017

> Pour le Préfet et par délégation, Le Directeur

> > Brum MOUGET



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

> Bureau de la Réglementation et des Elections

ARRETE N° 2017 - 272 Portant convocation des électeurs en vue de l'élection partielle complémentaire sur la commune de CHARMONT

Le Préfet du Val d'Oise, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Electoral et notamment son article L. 258 :

VU la démission de 3 conseillers municipaux de la commune de CHARMONT;

CONSIDERANT que le conseil municipal de la commune de CHARMONT a perdu plus du tiers de ses membres ;

CONSIDERANT la nécessité de compléter le conseil municipal de la commune de CHARMONT

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Val d'Oise ;

ARRETE:

ARTICLE 1^{er}: Les électrices et électeurs de la commune d'EPIAIS RHUS sont convoqués le dimanche 12 novembre 2017 à l'effet de compléter le conseil municipal de la commune par l'élection de 3 conseillers municipaux. S'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, les électeurs sont, de droit, convoqués le dimanche 19 novembre 2017.

ARTICLE 2: Le scrutin sera ouvert à 8 heures et sera clos à 18 heures.

ARTICLE 3: Sont appelés à voter à l'élection, tous les électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales arrêtées au 28 février 2017, telles qu'elles ont pu être modifiées ultérieurement par application des articles L.30 à L.40 et R.18 à R.22 du Code Electoral.

Toutefois, seront admises au vote, quoique non inscrites, par application des articles L.62 et R.59 du Code Electoral, les personnes porteuses d'une décision du juge du Tribunal d'Instance ordonnant leur inscription ou d'un arrêt de la cour de Cassation annulant un jugement qui aurait prononcé leur radiation.

ARTICLE 4: Conformément aux dispositions des articles L.267 et R.127-2 du Code Electoral, les déclarations de candidatures sont obligatoires et devront être déposées à la Préfecture du Val d'Oise (Bureau de la Réglementation et des Élections – 5è étage tour sud), les jours suivants :

- Du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre : de 9h00 à 16h00 ;
- Du lundi 23 octobre au mercredi 25 octobre : de 9h00 à 16h00
- Le jeudi 26 octobre : de 9h00 à 18h00 ;

et en cas de second tour :

- Le lundi 13 novembre 2017 : de 9 h00 à 16h00 ;
- Le mardi 14 novembre 2017: de 9h00 à 18h00.

ARTICLE 5: Pour être éligible au mandat de conseiller municipal, il faut :

- avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 11 novembre 2017 (art. L. 228, premier alinéa);
- justifier d'une attache avec la commune où le candidat se présente, c'est-à-dire
 - soit avoir la qualité d'électeur de la commune où l'on se présente (c'est-à-dire être inscrit sur la liste électorale de cette commune) ;
 - **soit** être inscrit au rôle d'une des contributions directes de cette commune au 1^{er} janvier 2017 ou justifier devoir y être inscrit à cette date (art. L. 228, deuxième alinéa).

Est, en outre éligible au conseil municipal le ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France qui :

- a 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 11 novembre 2017 (art L 228 premier alinéa);
- justifie d'une attache avec la commune où il se présente :
 - **soit** en étant inscrit sur la liste électorale complémentaire à l'élection municipale de la commune ;
 - soit en remplissant les conditions légales pour être inscrit sur une liste électorale complémentaire à l'élection municipale (c'est-à-dire avoir 18 ans révolus et un domicile réel ou une résidence continue dans une commune française) et en étant inscrit au rôle d'une des contributions directes de la commune où il se présente au 1er janvier 2017 ou en justifiant devoir y être inscrit à cette date (art. LO 228-1).

Les candidats peuvent se présenter soit de façon isolée, soit de façon groupée. Quelles que soient les modalités de la candidature, chaque candidat doit déposer une déclaration individuelle de candidature, accompagnées des pièces justificatives.

ARTICLE 6: La date d'ouverture de la campagne électorale pour le 1^{er} tour est fixée au lundi 30 octobre 2017 à zéro heure. La campagne prendra fin le samedi 11 novembre à minuit. En cas de second tour, la campagne sera ouverte le lundi 13 novembre 2017 à zéro heure et prendra fin le samedi 18 novembre 2017 à minuit.

<u>ARTICLE 7</u>: Conformément aux dispositions du code électoral, les bulletins de vote des candidats devront être imprimés en une seule couleur sur papier blanc et répondre aux formats suivants :

- 105mmX148mm au « format paysage » pour les bulletins comportant de 1 à 4 noms ;

ARTICLE 8: Aussitôt après le dépouillement du scrutin, tant au premier tour qu'éventuellement au second tour de scrutin, la liste d'émargement du bureau de vote unique de la commune, ainsi que les documents qui y sont systématiquement annexés, seront joints aux procès-verbaux des opérations de vote et transmis immédiatement à la préfecture du Val d'Oise.

S'il doit être procédé à un second tour de scrutin, les listes d'émargement seront mises à disposition de la mairie, au plus tard le mercredi précédant le second tour.

Les listes d'émargement déposées à la préfecture seront communiquées à tout électeur requérant pendant un délai de 10 jours à compter de l'élection, et éventuellement durant le dépôt des listes entre les deux tours de scrutin, soit à la préfecture du Val d'Oise, soit en mairie.

ARTICLE 9 : Nul n'est élu membre du Conseil Municipal de la commune de CHARMONT, au premier tour de scrutin, s'il n'a pas réuni :

- la majorité absolue des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

La déclaration de candidature n'est obligatoire que pour le premier tour de scrutin. Les candidats non élus au premier tour sont en effet automatiquement candidats au second tour.

Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre des votants.

Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

ARTICLE 10: Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val d'Oise ainsi que le Maire de CHARMONT sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Fait à CERGY-PONTOISE, le 5 octobre 2017

Daniel/BARNIER



PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

Cergy-Pontoise, le

DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL

> Bureau de la coordination administrative

> Section de la coordination et du courrier

ARRETE n° 17-060 portant renouvellement de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale

Le préfet du Val-d'Oise

Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État, et notamment son article 12 ;

VU le code de l'éducation et notamment les articles R.235-1 à R.235-11;

VU le décret du 14 avril 2016 nommant M. Jean-Yves LATOURNERIE en qualité de préfet du Val-d'Oise ;

VU le décret du 9 mai 2017 nommant M. Hervé COSNARD en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale du Val-d'Oise à compter du 15 mai 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral du 9 décembre 1985 instituant le conseil départemental de l'éducation nationale ;

VU la délibération du conseil régional n° CR 12-16 du 21 janvier 2016 désignant les personnalités compétentes pour siéger au sein du conseil départemental de l'éducation nationale ;

VU la délibération du conseil départemental n° 0-10 du 10 avril 2015 désignant ses représentants pour siéger au sein du conseil départemental de l'éducation nationale ;

VU la lettre de l'union des maires du Val-d'Oise du 5 octobre 2017 désignant ses représentants pour siéger au sein du conseil départemental de l'éducation nationale ;

VU la désignation des membres siégeant au sein de la fédération des conseils des parents d'élèves du Val-d'Oise (FCPE95) ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise ;

ARRETE

<u>Article 1</u>: La liste des membres du conseil départemental de l'éducation nationale dans le département du Val-d'Oise est composée comme suit :

Présidents:

Le préfet, Le président du conseil départemental.

Vice-présidentes :

M. Hervé COSNARD, directeur académique des services de l'éducation nationale du Vald'Oise,

Mme Marie-Christine CAVECCHI, vice-présidente du conseil départemental du Val-d'Oise,

Dix représentants des collectivités locales

Un conseiller régional

Membre titulaire

Membre suppléant

Mme Florence PORTELLI

(en attente de désignation)

Cinq conseillers départementaux

Membres titulaires

M. Armand PAYET
Mme Virginie TINLAND
Mme Marie-Evelyne CHRISTIN
Mme Muriel SCOLAN
M. Fabien BENEDIC

Membres suppléants

Mme Michèle BERTHY Mme Cergya MAHENDRAN M. Philippe ROULEAU Mme Laëtitia BOISSEAU Mme Nessrine MENHAOUARA

Quatre maires

Membres titulaires

Mme Françoise WILTZ Mme Edith ANDOUVLIE M. Philippe ROULEAU M. Jean-Christophe POULET

Membres suppléants

M. Bernard JAMET
M. Jean-Pierre STALMACH
M. Jean-Pierre JAVELOT
M. Bruno HUISMAN

Dix représentants des personnels titulaires de l'Etat

Membres titulaires

M. François CREVOT (FSU)

Mme Véronique HOUTTEMANE (FSU)

M. David RAFROIDI (FSU) M. Olivier CHEMIN (FSU)

M. Sylvain QUIRION (FSU)

Mme Evelyne SEGUIN (UNSA-Education)

Mme Danièle MONTAGNE (UNSA-Education)

M. Vincent SERMET (FNEC-FP-FO)
M. Claude FOURNET (FNEC-FP-FO)

M. Olivier DELOUS (CGT Educ'action)

Membres suppléants

M. Eric COUDERCHON (FSU)

M. Dominique OUDOT (FSU)

M. Mathieu LAVIS (FSU)

M. Antoine TARDY (FSU)

Mme Catherine MARTIN (FSU)

Mme Sandra MURPHY (UNSA-Education)

M. Olivier FLIPO (UNSA-Education)

Mme Frédérique BIERINX (FNEC-FP-FO)

M. Julian PICARD (FNEC-FP-FO)

M. Mathieu MOREAU (CGT Educ'action)

Dix représentants des usagers

- Sept représentants des parents d'élèves

Membres titulaires

M. Bruno BRISEBARRE (FCPE)

M. Philippe RENOU (FCPE)

Mme Yolande BAETA (FCPE)

M. Didier ARLOT (FCPE)

M. Frédéric MANODRITTA (FCPE)

M. Pierre BASCOUL (UNAAPE)

Mme Hafida SAIM (PEEP)

Membres suppléants

Mme Carla LE BERRE (FCPE)

M. Patrick MAZOUE (FCPE)

Mme Béatrice MARIE (FCPE)

Mme Patricia FIDI (FCPE)

M. Gilles DELAPIERRE (FCPE)

Mme Isabelle RICHARD (UNAAPE)

Mme Cathy LEVY-MANSERI (PEEP)

- Un représentant des associations complémentaires de l'enseignement public

Membre titulaire

Membre suppléant

Mme Josiane LEGENDRE-HERNANDEZ

(Office central de la coopération à l'école)

Z Mme Isabelle BENTZ

- <u>Deux personnalités compétentes dans le domaine économique, social, éducatif et culturel</u>

Membres désignés par le préfet ;

Membre titulaire

Membre suppléant

Mme Marie-Claude BOISMARTEL (UDAF 95)

Mme Danielle PHELIZON (UDAF 95)

Membres désignés par le président du conseil départemental :

Membre titulaire

Membre suppléant

M. Michel MERVILLE

Mme Maurine BLANCHARD

Un délégué départemental de l'éducation nationale : (à titre consultatif)

Membre titulaire

Membre suppléant

Mme Dominique MIHURA

M. André LE TEXIER

Article 2 : Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour une période de trois ans.

Article 3 : M. le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise, M. le directeur général des services administratifs du conseil régional, M. le directeur général des services administratifs du conseil départemental, M. le président de l'union des maires du Val-d'Oise et M. le directeur académique des services de l'éducation nationale du Val-d'Oise sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise.

Fait à Cergy, le -6 0CT. 2017

Le préfet,

Jean-Yves LATOURNERIE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Pôle de l'appul territorial

Mission de l'économie et de l'emploi

Affaire sulvie par Nata KANDE Tél.: 01,34,20,28,25 nata.kande@val-doise.gouv.fr

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL DU VAL-D'OISE

COMMUNE DE SAINT-PRIX (VAL-D'OISE)

EXTENSION DE 300 M² D'UN CENTRE E. LECLERC POUR ATTEINDRE UNE SURFACE TOTALE DE VENTE DE 2 825 M²

- SITUÉ 41, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC -

DÉCISION N° 33/2017 DU 28/09/2017

VU le code de commerce ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;

VU la loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises ;

VU le décret n°2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial ;

VU le décret du président de la république du 14 avril 2016 nommant M. Jean-Yves LATOURNERIE préfet du Val-d'Oise ;

VU l'arrêté préfectoral n°12 239 du 24 février 2015, instituant la commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise;

VU l'arrêté préfectoral n°13 185 du 29 avril 2016, portant renouvellement des membres de la commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-004 du 18 août 2017 fixant la composition de la commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise pour l'examen de la présente demande d'avis ;

VU l'arrêté préfectoral n°17-039 du 15 mai 2017 donnant délégation de signature à M. Denis DOBO-SCHOENENBERG, sous-préfet de Sarcelles ;

VU la demande reçue par le secrétariat de la commission le 8 août 2017 et enregistrée le même jour sous le numéro 33/2017 pour l'extension de 300 m² de la surface de vente du centre E. LECLERC, situé 41, avenue du Général Leclerc à Saint-Prix afin d'atteindre une surface totale de vente de 2 825 m²;

VU le rapport de la direction départementale des territoires du Val-d'Oise du 18 septembre 2017 ;

Après qu'en aient délibéré les membres de la commission le 28 septembre 2017 ;

CONSIDÉRANT que le site du projet est concerné par une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « centre-ville » du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Saint-Prix, visant le renforcement de l'attractivité du centre-ville, la création de nouveaux logements, la continuité des liaisons piétonnes ainsi que la conservation d'éléments de nature en ville ;

CONSIDÉRANT que des échanges avec la commune doivent être poursuivis afin que le porteur de projet apporte des précisions complémentaires sur la manière dont il souhaite s'inscrire dans la stratégie communale de renforcement du centre-ville ;

CONSIDÉRANT que la transformation de 300 m² affectés actuellement à des réserves en surface de vente soit de nature à entraîner une gestion des stocks en flux tendu, engendrant un surcroît de travail pour les employés sans embauche supplémentaire prévue ;

CONSIDÉRANT que des livraisons plus fréquentes pourront engendrer des nuisances sonores pour les riverains ;

CONSIDÉRANT qu'ainsi, ce projet a été jugé comme ne répondant pas aux critères énoncés à l'article L. 752-6 du code de commerce ;

EN CONSÉQUENCE, la commission émet une décision défavorable, pour l'extension de 300 m² de la surface de vente du centre E. LECLERC situé 41, avenue du Général Leclerc à Saint-Prix, afin d'atteindre une surface totale de vente de 2 825 m².

Ont voté défavorablement :

- -M. Gérard BOURSE, représentant le maire de Saint-Prix
- -M. Daniel FARGEOT, représentant le président de la communauté d'agglomération de Plaine Vallée.
- -M^{me} Véronique RIBOUT, représentant la communauté d'agglomération de Plaine Vallée au titre du SCOT.
- -M^{mo} Véronique PELISSIER, conseillère départementale,
- -Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO, conseillère régionale,
- -M. Boubker HADDOUCH, membre qualifié au titre du collège de la consommation et de la protection des consommateurs,
- -M^{me} Marie-Claude BOULANGER, membre qualifié au titre du collège de l'aménagement du territoire et du développement durable,
- -M. Bernard LOUP, membre qualifié au titre du collège de l'aménagement du territoire et du développement durable,

Ont voté favorablement :

- -M. Jean-Louis DELANNOY, représentant les maires du Val d'Oise,
- -M. Raymond CIMA, membre qualifié au titre du collège de la consommation et de la protection des consommateurs,

Pour le Préfet.

Président de la commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise,

Le Sous-Préfet de Sarcelles

ben's BOBO-SCHOENENBERG

CODE DE COMMERCE - PROCÉDURE D'AUTORISATION - VALIDITÉ DE L'AUTORISATION

- ART, R 752-19 -

Dans les 10 jours suivant la réunion de la commission, la décision ou l'<u>avis de la commission est : notifié par le préfet uu demandeur</u> et, si le projet nécessite un permis de construire, à l'autorité compétente pour délivrer le permis de construire; publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

En cas de décision ou avis favorable, le préfet fait publier, dans les 10 Jours suivant la réunion de la commission ou la date de l'autorisation tacite, aux frais du demandeur, un extrait de cette décision ou de cet avis dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

- ART. R 752-39 -

Dans le délai d'un mois sulvant la réunton de la commission nationale ou la date de la confirmation tacite, la décision ou l'avis est notifié au requérant, au demandeur, s'il est distinct du requérant, au préfet et, si le projet nécessite un permis de construire, à l'autorité compétente en matière de permis de construire, <u>Pour les projets relevant de l'article 1.752-1, dans les dix jours sulvant la notification, la décision ou l'avis est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la commune d'implantation. En cas d'avis ou de décision favorable, le préfet du département de la commune d'implantation fait publier dans le même délal, aux frais du demandeur, un extrait de cette décision ou de cet avis dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.</u>

Les décisions et avis de la commission nationale sont rendus publics par voie électronique.

- ART. R 752-20 -

Pour les projets nécessitant un permis de construire, l'autorisation d'exploitation commerciale est périmée dans un délai de trois ans à compter de la date à laquelle le permis de construire est devenu définitif : 1° Pour les surfaces de vente qui n'ont pas été ouvertes au public ; 2° Pour les points permanents de retrait qui n'ont pas été ouverts à la clientèle.

Ce délal est prolongé de deux ens pour les projets qui portent sur la réalisation d'une surface de vente de <u>plus de 2 500 mètres carrés lusqu'à 5 000 mètres carrés.</u>

Il est <u>prolongé de quatre ans</u> pour les projets portant sur la réalisation d'une surface de vente de <u>plus de 6 000 mètres carrés.</u>

En cas de recours devant la juridiction administrative contre l'autorisation d'exploitation commerciale, le délai de trois ans est suspendu jusqu'au prononcé d'une décision juridictionnelle définitive.

Code de commerce - recours contre la décision ou l'avis de la commission départementale		
ART. R 752-30	Le délai de recours contre une décision ou un avis de la commission départementale est d'un mois, il court : pour le <u>demandeur</u> , à compter de la notification de la décision ou de l'avis ; <u>pour le préfet et les membres de la commission départementale</u> , à compter de la réunion de la commission ; <u>pour toute autre personne mentionnée à l'article L. 752-17, à compter de la plus tardive des mesures de publicité prévues aux troisième et cinquième alinéas de l'article R. 752-19. <u>Le respect du délai de recours est apprécié à la date d'envol du recours</u>.</u>	
Art. R 752-31	Le recours est présenté au président de la commission nationale d'aménagement commercial par tout moyen sécurisé ou, lorsqu'il est présenté par le préfet, par la voie administrative ordinaire. A peine d'irrecevabilité, le recours est motivé et accompagné de la justification de la qualité et de l'intérêt donnant pour agir de chaque requérant. Lorsque le recours est présenté par plusieurs personnes, ses auteurs élisent domicile en un seul lieu. A défaut, les notifications, convocations ou autres actes sont valablement adressés au domicile du premier signataire.	
Art. R 752- 32	A peine d'irrecevabilité de son recours, dans les cinq jours sulvant sa présentation à la commission nationale, le requérant, s'il est distinct du demandeur de l'autorisation d'exploitation commerciale, communique son recours à ce dernier. S'il n'en est pas l'auteur, le préfet du département de la commune d'implantation est informé du dépôt du recours par le secrétariat de la commission nationale. Projets nécessitant un permis de construire: dans les 7 jours francs sulvant la réception du recours, le secrétariat de la commission nationale informe l'autorité compétente en matière de permis de construire du dépôt du recours.	
Ant. R 752-39	Dans le délai d'un mois suivant la réunion de la commission nationale, la décision ou l'avis est notifié au requérant, au demandeur, s'il est distinct du requérant, au préfet et, si le projet nécessite un permis de construire, à l'autorité compétente en matière de permis de construire. Pour les projets relevant de l'article L. 752-1, dans les dix jours suivant la notification, la décision ou l'avis est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la commune d'implantation. En cas d'avis ou de décision favorable, le préfet du département de la commune d'implantation fait publier dans le même délai, aux frais du demandeur, un extrait de cette décision ou de cet avis dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département. Les décisions et avis de la commission nationale sont rendus publics par voie électronique.	

Internal das cardinas de PEIst dans la décadament : blindheuseund dales servite



SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES
SECRETARIAT GENERAL

ARRETÉ n° 364 accordant la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017;

Le préfet du Val d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

Sur proposition de Monsieur Le secrétaire Général de la sous-préfecture de Sarcelles

ARRETE

Article 1 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille ARGENT

- Madame ADERIC Lucienne née ADERIC

Aide-Soignante, HOPITAL COCHIN de PARIS demeurant 31, avenue Paul Valéry à SARCELLES

- Madame AESCHLIMANN Sophie

Secrétaire médical, MAIRIE de PARIS demeurant 66 avenue Charles de Gaulle à MONTMORENCY

- Monsieur AGAT Jean Louis

Adjoint Technique Territorial principal de 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 4 rue de l'Egalite à GOUSSAINVILLE

- Madame ALIANE Badra née DEGHIR

Assistante Familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT DENIS de BOBIGNY CEDEX

demeurant 7 avenue du Lac à LE THILLAY

- Monsieur ALVAREZ Manuel

Directeur, MAIRIE DE GENNEVILLIERS de GENNEVILLIERS CEDEX demeurant 7 passahe Massenet à SARCELLES

- Madame AMAR Sophie

Aide soignante el sup, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 3 rue Galande à GONESSE

- Madame ANNETTE Juliette née DACLINAT

Adjoint Administratif 1 ére Classe, CENTRE D'ACTION SOCIALE de PARIS demeurant 4 rue des Maraichers à GARGES LES GONESSE

- Madame AUDEMAR Marie Louise née CAMILLE

Adjoint technique est ens, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY PONTOISE CEDEX

demeurant 18 rue claude debussy à GONESSE

- Mademoiselle AUPERIN Marie-Madeleine

Technicien Paramédical Classe Sup, MAIRIE de TAVERNY demeurant 44 rue de Paris à MAFFLIERS

- Monsieur BALI Rachid

Aide soignant CL Excep, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 4, rue des Carrières à MONTMAGNY

- Madame BAYLE Christelle née FICHTEN

Puéricultrice classe supérieure, HOPITAL ROBERT DEBRE de PARIS demeurant 34 avenue de la Fosse Chapon à LUZARCHES

- Madame BELJAMBE Sylvie née LEPREUX

Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE de ARNOUVILLE demeurant 6 rue d'Athene à LOUVRES

- Monsieur BENAHMED Hocine

Maître-ouvrier, CENTRE HOSPITALIER SAINTE ANNE de PARIS demeurant 6 rue de Pierrefitte à MONTMAGNY

- Monsieur BENAHMED Mohamed

Adjoint Tehenique de 2ème Classe, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET de SAINT BRICE SOUS FORET

demeurant 3 chemin des Rosiers à ST BRICE SOUS FORET

- Madame BENCHAREF Sabera

Employée de restauration, CAISSE DES ECOLES DU 13ème arrondissement de PARIS demeurant 13 rue Roger Salengro à GARGES LES GONESSE

- Madame BENITEZ ORTEGA Ana Maria née BENITEZ

Aide soignante cl nle, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 1 avenue Jacques Potel à GOUSSAINVILLE

- Madame BENON Marie née MARILLAT

Auxiliaire de puériculture et de soins Principale de 2ème CL de PARIS, MAIRIE DE PARIS demeurant 43 rue Romy Schneider à GOUSSAINVILLE

- Monsieur BINDEWALD Karl

Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE demeurant 8 rue de la frégate à PUISEUX EN FRANCE

- Monsieur BINDEWALD Karl

Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE demeurant 8 rue de la Frégate à PUISEUX EN FRANCE

- Madame BOESEN Sylvie née GADEAU

Auxiliaire de Puériculture, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE demeurant 13 rue de Bernes à BRUYERES SUR OISE

- Monsieur BONAFOS Pierre-Marie

Professeur artistique hors classe, MAIRIE DE GENNEVILLIERS de GENNEVILLIERS demeurant 18 allée des Mésanges à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame BONNETTAZ Carole

Cadre de santé, HOPITAL LOUIS MOURIER de COLOMBES demeurant 45 rue des coutures à GROSLAY

- Madame BONO Catherine

Rédacteur principal 1ère classe, MAIRIE SAINT OUEN L'AUMONE de LUZARCHES demeurant 19 rue du Cerf à LUZARCHES

- Monsieur BOUAZIZI Nagib

Agent de Maîtrise, MAIRIE DE GOUSSAINVILLE de GOUSSAINVILLE demeurant avenue Jacques Anquetil à GOUSSAINVILLE

- Madame BOUHARAKA Saliha née DJOUHRI

Rédacteur, CONSEIL REGIONAL D ILE DE FRANCE de PARIS demeurant 15 avenue Montesquieu à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame BOULAY Magali

Infirmière classe supérieure, GROUPE HOSPITALIER NECKER-ENFANTS MALADES de ARIS

demeurant 3 rue de Franche Comté à BOUFFEMONT

- Monsieur BOURGEOIS Yvon

Adjoint Technique Territorial Principal 1ére classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 14 rue des Brulis à CHAUMONTEL

- Monsieur BOUTTEVILLE Jackie

Adjoint technique territorial, MAIRIE de ARNOUVILLE demeurant 175 rue Jean Juarès à ARNOUVILLE

- Monsieur BRAUN Fabrice

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE de PARIS demeurant 2 avenue Jean Jaurès à DOMONT

- Madame BRISSEAU Christine née OLIVETTI

Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE de ARNOUVILLE demeurant 51 rue de Biarritz à ARNOUVILLE

- Monsieur BUSSI Joseph

Adjoint technique principal 2éme classe EE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY PONTOISE CEDEX

demeurant 03 rue Le Laboureur à MONTMORENCY

- Monsieur CALYDON Jean Claude

Adjoint Technique Territorial principal de 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 3 place au Pain à MONTMORENCY

- Monsieur CANADAS AIT MALEK Olivier

Adjoint administratif, EPT PLAINE COMMUNE de SAINT DENIS demeurant 2 rue Mozart à MONTSOULT

- Monsieur CARBAJO Richard

Adjoint Technique Territorial principal de 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 23 rue de la Tourelle à SARCELLES

- Madame CHAMPENOIS Nadine née GERARD

AMA CL SUP, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 6, rue Lino Ventura à GONESSE

- Madame CHATHUANT Karin

Maître ouvrier, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 12 allée des Toits de Villiers à VILLIERS LE BEL

- Madame CHATRY Annouck

Rédacteur principal, MAIRIE de ECOUEN demeurant 51 rue de la libération à ECOUEN

- Monsieur CHELOUAH Nasser

Adjoint d'animation, MAIRIE DE MONTMAGNY de MONTMAGNY demeurant 4 rue du Coude à MONTMAGNY

- Madame CONTICELLO Céline née DEVIENNE

Atsem, MAIRIE DE CHENNEVIERES LES LOUVRES de CHENNEVIERES LES LOUVRES

demeurant 25 rue d'Epiais à CHENNEVIERES LES LOUVRES

- Madame COULON Brigitte née PATERNAULT

Infirmière diplômé d'état de classe supérieure, HOPITAL SIMONE VEIL de EAUBONNE demeurant 27 allée des Grives à BAILLET EN FRANCE

- Madame DA COSTA Ema

Secrétaire administrative, MAIRIE de PARIS demeurant 9 rue de Verdun à DEUIL LA BARRE

- Madame DANQUERQUE Sylvie

Agent d'entretien des bâtiments communaux et scolaires, MAIRIE de ASNIERES SUR OISE demeurant 26 allée Henri Dunant à VIARMES

- Madame DEJAIGHER Audrey née MARZIN

TECH LABO en nb nes, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 10 allée Toulouse Lautrec à ST BRICE SOUS FORET

- Monsieur DEJAIGHER David

Adjoint administratif principal, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET demeurant 10 Allée Toulouse Lautrec à ST BRICE SOUS FORET

- Madame DESHAUTEURS Patricia née KAELIN

Adjoint administratif, C.C.A.S DE DUGNY de DUGNY demeurant 15 A rue de l'Ormet à VILLERON

- Madame DORNIER Isabelle

Professeur de formation musicale, MAIRIE de ARGENTEUIL demeurant 5 impasse Janine à MONTMAGNY

- Madame DREYER Françine

Adjoint des cadres hospitaliers, ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS de PARIS

demeurant 7 rue du Dr Mallein Gerin à LOUVRES

- Madame DUBOIS Janine née BLAVETTE

Adjoint technique ets ens, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY PONTOISE CEDEX

demeurant 10 bis rue Philibert Delorme à GARGES LES GONESSE

- Monsieur FRIGARA Jean-françois

Infirmier de bloc opératoire classe supérieure, GROUPE HOSPITALIER NECKER-ENFANTS MALADES de PARIS

demeurant 13 rue Parmentier à ST GRATIEN

- Madame GAGNET Sylviane née LAHURE

Adjoint technique territorial titulaire, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX demeurant 88 rue de Paris à LE MESNIL AUBRY

- Monsieur GARRET Olivier

Technicien supérieur, MAIRIE de PARIS demeurant 5 rue Charles Tuleu à MONTMORENCY

- Madame GEREMY Maguy

Rédacteur, EPT PLAINE COMMUNE de SAINT DENIS demeurant 4 rue Gaston Israël à ENGHIEN LES BAINS

- Madame GIVRY Fernande

Adjoint technique principal, MAIRIE DE SURVILLIERS de SURVILLIERS demeurant 2 rue du colombier à SURVILLIERS

- Monsieur GOLPART Jérôme

Adjoint technique, EPT PLAINE COMMUNE de SAINT DENIS demeurant 2 allée Moulonguet Doloris à ST BRICE SOUS FORET

- Madame GOMEZ Audrey

Agent territorial spécialité principal des écoles maternelles 2éme classe, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX

demeurant 8 allée Renoir à BELLOY EN FRANCE

- Monsieur GONZALES Laurent

Adjoint technique de 2éme classe, MAIRIE d'AUBERVILLIERS demeurant 15 rue Alexandre Dumas à GARGES LES GONESSE

- Monsieur GUILLOSSOU Xavier

Animateur d'administrations parisiennes de classe normale, MAIRIE de PARIS demeurant 5 avenue Lamartine à ARNOUVILLE

- Madame GUIRIABOYE Catherine

Aide soignante, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 8 sentier du poteau à MONTMAGNY

- Madame HOSATTE Nathalie

Rédacteur principal de 1ére classe Titulaire, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX demeurant 68 rue Carnot à DEUIL LA BARRE

- Madame HOUIS Vanessa

Adjoint administratif, MAIRIE de PARIS demeurant 58 rue André Nouet à DOMONT

- Madame HOUZE Liliane née DETRAIT

Atsem principal de 2ème classe, MAIRIE de ASNIERES SUR OISE demeurant 2 rue Edouard Picard à ASNIERES SUR OISE

- Madame HUEL Valérie née SCHUEHMACHER

Auxiliaire de puériculture, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE demeurant 40 boulevard d'Andilly à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur JAUMOT Cyrille

Animateur principal 1ère classe, MAIRIE de MARLY LA VILLE demeurant 13 rue de la Montjoie à MARLY LA VILLE

- Madame JEANNE Marie-Claire

Brigadier chef principal, MAIRIE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE de PIERREFITTE SUR SEINE

demeurant 34 avenue de Noailles à SARCELLES

- Monsieur KADIRI Kader

Animateur, MAIRIE de ECOUEN demeurant 28 rue d'Ermont à ST PRIX

- Madame KAELIN Patricia née DESHAUTEURS

Adjoint administratif, C.C.A.S DE DUGNY de DUGNY demourant 15 A rue de l'Ormet à VILLERON

- Madame KEBE Aissatou

Aide soignante, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 6 rue des maraichers à GARGES LES GONESSE

- Madame LABARRE Virginie

Adjoint administratif principal de 2éme classe, MAIRIE DE PONTOISE de CERGY PONTOISE CEDEX

demeurant 20 rue des loges à MONTMORENCY

- Madame LABRANA Nicole née DESFONTAINES

Ouvrier professionnel qualifié, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA SANTE de PARIS

demeurant 76 rue Gerard Philippe à GOUSSAINVILLE

- Madame LACOMBE Lydie

Auxiliaire de puériculture, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE demeurant 51 boulevard de Montmorency à DEUIL LA BARRE

- Madame LAMAURY Catherine

Aide soignante, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 35 rue de la barre à DEUIL LA BARRE

- Mademoiselle LANDAIS Corinne

Ajoint Technique Principal 2ème CL EE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY PONTOISE CEDEX

demeurant 2 avenue descartes à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame LANOUNI Fatiha née MORGHAD

Aide soignante classe supérieure, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 17 rue Barbaroux à GOUSSAINVILLE

- Madame LAPERSE Isabelle née LAPERSE

Adjoint administratif terrotorial principal 2ème classe, de NOISY LE SEC demeurant 58 rue André Nouet à DOMONT

- Monsieur LAPIERRE Daniel

Adjoint technique, MAIRIE DE BELLOY EN FRANCE demeurant 24 rue Mirville à BELLOY EN FRANCE

- Madame LE COUEDIC Anne-Gaelle

Rédacteur principale 1ère classe, MAIRIE DE CLICHY LA GARENNE de CLICHY demeurant 2 allée Clément Ader à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur LELLOUCHE Charles

Adjoint technique, MAIRIE de PARIS demeurant 7 avenue des mimosas à GONESSE

- Monsieur LENORMAND Jérôme

Aide soignant CL NLE, HOPITAL BEAUJON de CLICHY demeurant 69 rue du d'Argenteuil à ST GRATIEN

- Madame LHOMOND Claire

Attaché Adtion, HOPITAL BEAUJON de CLICHY demeurant rue du Haut du Roy à VILLIERS LE BEL

- Madame LONGFORT Liliane née BERTRAND

Adjoint Technique Territorial principal de 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS demeurant 32 rue Gérard Philippe à GOUSSAINVILLE

- Madame LUCAS Maria née CANEJA

Secrétaire Médicale et Sociale CI Excep, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA SANTE de PARIS demeurant 74 rue de Barre à DEUIL LA BARRE

- Monsieur M'HAMED Youssef

Aide soignant LC SUP, HOPITAL BEAUJON de demeurant 6 rue Professeur Picard à ENGHIEN LES BAINS

- Madame MANAC H Agnès née ADAM

Adjoint Technique principal 2ème CL EE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY PONTOISE

demeurant Chemin de Beaumont à FOSSES

- Madame MARTINET Patricia née GROSBORNE

Adjoint administratif principal de 2ème classe, MAIRIE DE GOUSSAINVILLE demeurant rue du 11 novembre à LOUVRES

- Madame MATHEY Marie Laure

Aide soignante classe supérieure, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 5 rue des Pêcheurs à GARGES LES GONESSE

- Madame MEDEM Esthere

Aide soigant cl sup, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 17 avenue Gabriel Péri à GONESSE

- Monsieur MENSAC Fréderic

Adjoint d'animation principal de 1ére classe, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET demeurant 2 allée Paul Fort à EZANVILLE

- Mademoiselle MERRER Laurence

Adjoint technique 2ème classe, CAISSE DES ECOLES DU 13ème arrondissement de PARIS demeurant 1 allée du Lavoir à FRANCONVILLE

- Madame MEULEMAN Diane née DESCHAMPS

IDE B NES CL SUP, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 28, rue Robert Schuman à LOUVRES

- Madame MICHELOT Sandrine née COUDERT

Aide soignante sup, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 07 allée des Acacias à ST GRATIEN

- Madame MIGNARD Sylvie née CYPRIEN

Aide-soignante, HOPITAL SAINT-ANTOINE de PARIS demeurant 10 ruelle Gouffe à ANDILLY

- Madame MOINS Ingrid née FOREST

Brigadier chef principal , MAIRIE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE de PIERREFITTE SUR SEINE

demeurant 11 rue des chênes à BOUFFEMONT

- Monsieur MOREIRA-BESSA Philippe née GRIFO

Adjoint technique territorial principal de 1ére classe, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX demeurant 14 rue Ronsard à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur MORLET Richard

Agent de maîtrise, HOPITAL SAINT-ANTOINE de PARIS demeurant 1, rue des Marchands à SURVILLIERS

- Monsieur MOUHAMED Rafi

Maître ouvrier principal, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 13 avenue Henri Sellier à VILLIERS LE BEL

- Madame MOULENAT Corinne née ANSELIN

Infirmière classe ex, CENTRE D'ACTION SOCIALE de PARIS demeurant 12 rue Cambronne à GOUSSAINVILLE

- Madame OIGNET Martine née MENDILLI

Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE demeurant 64 rue Balzac à DEUIL LA BARRE

- Madame OLIVIER Katia

Aide soignante, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 12 rue de la République à CHAUMONTEL

- Monsieur PANDOLFO Daniel

Adjoint technique principal 2éme classe, SEINE-SAINT-DENIS HABITAT de BOBIGNY demeurant 6 rue des Saules à MAFFLIERS

- Madame PERRAUDEAU Delphine née ELBAZ

IDE B NES CLASSE SUP, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 60 rue du Lt Jean Vigneux à ST GRATIEN

- Madame PETITGAS Sandrine

Infirmier soins généraux classe supérieure, MAIRIE DE CORMEILLE EN PARISIS demeurant 6 rue des Tuileries à MONTMAGNY

- Monsieur PETRUS Christian

Aide soignant classe supérieure, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 5 rue Michel simon à GOUSSAINVILLE

- Monsieur PIGOT Gérard

Adjoint technique principal, MAIRIE de PARIS demeurant 62 square du nord à GONESSE

- Monsieur POMET Daniel

Adjoint technique, MAIRIE DE CHAMPIGNY SUR MARNE de CHAMPIGNY SU RMARNE

demeurant 67 rue Gambetta à VILLIERS LE BEL

- Madame POSTROS Aline

Adjoint Technique Territorial principal de 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 21 rue des Raguenets à ST GRATIEN

- Madame POUSSET Catherine

Adjoint Technique Territorial principal de 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 08 rue Leger Papin à MARLY LA VILLE

- Monsieur PRETRE Bruno

Agent de Maîtrise, MAIRIE DE CORMEILLE EN PARISIS de CORMEILLES EN PARISIS demeurant 6 avenue de Normandie à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame RAMASSAMY Estella née COLOMBP

Auxiliaire de puériculture classe supérieure, GROUPE HOSPITALIER NECKER-ENFANTS MALADES de PARIS

demeurant 9 square Rouget de l'Isle à GARGES LES GONESSE

- Monsieur REYTET Jean-Christophe

Gardien de Police Municipal, MAIRIE DE POISSY de POISSY demeurant 41 rue Regnault à MAREIL EN FRANCE

- Madame RIBEIRO Filismina

Infirmier CS PARAM, HOPITAL LOUIS MOURIER de COLOMBES demeurant 7 avenue Georges Pompidou à ANDILLY

- Madame RIBEIRO LOPES Karine née BEDO

Rédacteur, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET de SAINT BRICE SOUS FORET demeurant 7 allée Raphaël à FOSSES

- Madame ROHRBASSER Elisabeth née CHARLIER

Educateur principal de jeunes enfants, MAIRIE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE demeurant 5, rue de Noisy à ASNIERES SUR OISE

- Monsieur ROSEO Raphaël

Animateur principal de 1ére classe, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET de SAINT BRICE SOUS FORET

demeurant 54 rue Maurice Berteaux à ST BRICE SOUS FORET

- Madame ROUDIER Frédérique née ISSAD

Aide soignante, HOPITAL LOUIS MOURIER de COLOMBES demeurant 3 rue des fauvettes à DEUIL LA BARRE

- Monsieur SAFRANO Jean Marc

Adjoint Technique Territorial principal de 1ére classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 17 D rue Faubert à BELLOY EN FRANCE

- Monsieur SAINT ELOI Jean Pierre

Adjoint Technique Territorial principal de 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 1 rue de Goussainville à VILLIERS LE BEL

- Madame SALVADOR Aline

Aide soignante cln ec3, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 8 rue Gounod à VILLIERS LE BEL

- Madame SAVIC Mauricette née CHOQUET

Adjoint Tech Ter Pl de 2ème CL ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 62, route Nationale 1 à MAFFLIERS

- Madame SAYAH Malika née HADJRI

Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE GOUSSAINVILLE demeurant 51 avenue de Montmorency à GOUSSAINVILLE

- Madame SCHEVEILER Agnès

Educateur Principal de Jeunes Enfants, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT DENIS de BOBIGNY

demeurant 75, rue de Paris à LOUVRES

- Madame SINOQUET Nadine née PEZET

Educateur, MAIRIE de ECOUEN demeurant 2 chemin des Plâtrières à VILLIERS LE BEL

- Monsieur SOLLE Virgile (A titre posthume)

Adjoint technique à la Base de loisirs d'Asnières sur Oise, MAIRIE AUBERVILLIERS demeurant Route de Baillon à ASNIERES SUR OISE

- Monsieur SURINACH Xavier

Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE demeurant 35 rue Camille Flammarion à DEUIL LA BARRE

071

- Monsieur TACO Francel

Adjoint d'animation et d'action sportive principal de 2éme classe, MAIRIE de PARIS demeurant 14 avenue Frédéric Joliot à GARGES LES GONESSE

- Monsieur TALMOND Jérôme

Adjoint du chef de service de la police municipale, MAIRIE BOISdemeurant 15 avenue Georges Pompidou à MARGENCY

- Madame TILIKETE Fadila née MEZIANE

Aide soignante CL SUP, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 5 avenue de la Paix à VILLIERS LE BEL

- Madame TISTAMENT Marie Josée

Adjoint Technique Territorial principal de 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 20 rue de Joigny à MONTMORENCY

- Madame TOGOLA Sakalé

Aide-soignant , CENTRE D'ACTION SOCIALE de PARIS demeurant 9 allée Voltaire à SARCELLES

- Madame TORRES Sylviane née CHARPENTIER

Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE GOUSSAINVILLE demeurant 8 avenue Jeanne d'Arc à LE THILLAY

- Madame TREPON Marie Elise

Aide soignant classe supérieure, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 28 rue des Bauves à SARCELLES

- Monsieur TURBELIN William

Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE demeurant 21 avenue Schaeffer à DEUIL LA BARRE

- Monsieur VAILLER Richard

Gestionnaire du comité médical, MAIRIE de ARGENTEUIL demeurant 18 rue Muguet à ST GRATIEN

- Monsieur VELIA Dominique

Technicien hospitalier, GROUPE HOSPITALIER NECKER-ENFANTS MALADES de PARIS demeurant 33 rue des Marais à ST GRATIEN

- Madame VIDALIE Laetitia

Technicien principal 1ère classe, S.I.A.A.P de PARIS demeurant 1 bld Maurice Berteaux à MONTMORENCY

Article 2 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille VERMEIL

- Madame AMOURS Sophie

Aide soignante classe excep, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 15 b avenue du Repos de Diane à MONTMORENCY

- Madame ANATOLE Marthe née WACHTER

Adjoint Technique Territorial principal de 1ére classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 33 rue Gérard Philippe à GOUSSAINVILLE

- Monsieur BAILLET Xavier

Agent supérieur d'exploitation, MAIRIE DE PARIS de PARIS demeurant 8, route de Grisy à EPIAIS RHUS

- Madame BENIN Laurence

Agent de service hospitalier, CENTRE HOSPITALIER rives de seine de NEUILLY SUR SEINE

demeurant 9 rue Charles Garnier à GARGES LES GONESSE

- Madame BOULANGER Nadine

Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, MAIRIE DE GENNEVILLIERS demeurant 16 rue de l'Oseraie à MONTMORENCY

- Madame BOUTALOULA Nachida née BENABDELLAZIZ

Rédacteur principal 1ère Classe, CONSEIL REGIONAL DILE DE FRANCE de PARIS demeurant 9 chemin de Moisselles à EZANVILLE

- Madame BRAUD Valérie

Agent de Maîtrise, MAIRIE DE MONTMAGNY demeurant 142 rue d'Epinay à MONTMAGNY

- Madame CLERTE Françoise

Agent de maîtrise principal, MAIRIE de PANTIN demeurant 15 square d'Alsace à FOSSES

- Madame DE MACEDO Catherine

Cadre de santé, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS demeurant 296 rue d'Epinay à DEUIL LA BARRE

- Monsieur DROUET Denis

Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE de ARNOUVILLE demeurant 10 allée des Noisetiers à MARLY LA VILLE

- Madame ELIO Nicole

IDE de 3éme grade Catégorie A, CENTRE HOSPITALIER DES QUINZE-VINGTS de PARIS demeurant 12 rue des Rosiers à GOUSSAINVILLE

- Mademoiselle ENILORAC Pierrette

Rédacteur principal 1ère Classe, CONSEIL REGIONAL DILE DE FRANCE de PARIS demeurant 4 chemin du Saule Guyot à FONTENAY EN PARISIS

- Monsieur ESPIASSE Alexis

Aide soignant cl excep, HOPITAL BEAUJON de demeurant 10 rue Louis Lebrun à SARCELLES

- Madame ESTANIS Homita née MICHAUD

Agent spécialisé principal des Ecoles Maternelles 2ème classe, MAIRIE DE MONTMAGNY de MONTMAGNY

demeurant 66 rue de Montmorency à GROSLAY

- Madame FEDSI Nadine

Secrétaire médical, MAIRIE de PARIS demeurant 1 allée Mansart à BOUFFEMONT

- Madame FEJARD Berthe née BOUDHARAM

IDE B MES CL SUP, HOPITAL HOTEL DIEU de PARIS demeurant 16 allée des Sémailles à ARNOUVILLE

- Madame FORTUNE Irma

Adjoint technique, CAISSE DES ECOLES DU 10ème ARRONDISSEMENT de PARIS demeurant 27 square du Nord à GONESSE

- Monsieur GATELOUP Didier

Adjoint technique principal de 1ére classe, MAIRIE DE COLOMBES de COLOMBES CEDEX

demeurant 2 impasse des Pommiers à VILLIERS LE BEL

- Madame GLANDOR Corinne

Infirmière d'état, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 10 chemin des platrières à VILLIERS LE BEL

- Madame GRAND Laurence née ECHELARD

Aide soignante classe excep, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 14 rue Pasteur à DEUIL LA BARRE

- Monsieur GUEDJ Bruno

A.S.H.Q classe supérieur, CENTRE HOSPITALIER SAINTE ANNE de PARIS demeurant 29 rue Juliette Récamier à ST BRICE SOUS FORET

- Madame HERRY Annie née BECHU

ASE Principal, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE de PARIS demeurant 9, rue des Moulins à MONTMORENCY

- Madame JACQUOT Dominique

Adjoint technique territorial principal de 1ére classe titulaire, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX

demeurant 35 rue des Champs à EZANVILLE

- Monsieur JOANNET Laurent

Adjoint technique principal de 2éme classe, MAIRIE de MARLY LA VILLE demeurant 62 rue Roger Salengro à MARLY LA VILLE

- Madame LAROCHE Patricia née SABOURIN

Infirmière d'état, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 12 clos Bousselin à GARGES LES GONESSE

- Madame LELOUTRE MARTINE née LAURENCE

Adjoint administratif principal 1ére classe, SEINE-SAINT-DENIS HABITAT de BOBIGNY CEDEX

demeurant 19 AVENUE HENRI PROST à SARCELLES

- Monsieur LEMOYNE Hugues

Aide soignant, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 1 allée des érables à VILLIERS LE BEL

- Madame LEPVRIER Sylvie

TEC LABO CS NES, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 24 rue du Général Leclerc à GROSLAY

- Madame LESUISSE Fabienne née GIRARD

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE MONTMAGNY de MONTMAGNY demeurant 21a avenue Maurice Utrillo à MONTMAGNY

- Madame LUDOT Nathalie née MARLEIN

Rédacteur principal de 1ère Classe, MAIRIE D ERMONT de ERMONT demeurant 14 avenue Jacques potel à GOUSSAINVILLE

- Madame M'BASSE Marie née COLONETTE

Adjoint administratif principal 2éme classe, PARIS MUSEES de PARIS demeurant 22 rue Marcel Carne à GOUSSAINVILLE

- Monsieur MANACH Didier

DGA, MAIRIE DE DRANCY de DRANCY demeurant 39, rue du Vieux Lavoir à ST WITZ

- Madame MARESTER Josiane née LOUB LI

Adjoint Technique 2ème classe, CAISSE DES ECOLES DU VII EME arrondissement de PARIS

demeurant 20 square de Touraine à FOSSES

- Madame MARIE Valérie

Adjoint administratif, MAIRIE DE SURVILLIERS de SURVILLIERS demeurant 39 avenue Camille Laverdure à FOSSES

- Monsieur MEKLER Gilles

Aide soignant classe sup, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 1 B rue des Fleurs à PUISEUX EN FRANCE

- Madame MELE Chantal née MSIHID

Adjoint des cadres hospitaliers, HOPITAL AVICENNE de BOBIGNY demeurant 7, route des bruyères à LUZARCHES

- Madame MOTHON Brigitte née BOURGNEUF

Assistant Socio-éducatif d'administrations parisiennes Principal, CENTRE D'ACTION SOCIALE de PARIS

demeurant 13 avenue Emile à MONTMORENCY

- Mademoiselle NORDON Marie-Christine

Rédacteur principal 1ère Classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT DENIS de BOBIGNY CEDEX

demeurant 1, rue Léon Bouchard à VEMARS

- Madame NYOBE NLENDD Isabelle née BEURROIS

Infirmière CSS PARAM, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant rue haut du Roy à VILLIERS LE BEL

- Monsieur PULVAL-DADY Raymond

Aide soignant, HOPITAL AVICENNE de BOBIGNY demeurant 1 rue des Roses à BONNEUIL EN FRANCE

078

- Madame ROGER Caroline

Infirmière classe supérieure, HOPITAL AVICENNE de BOBIGNY demeurant 8 rue Hélène Boucher à MONTMAGNY

- Monsieur SOYEUX Eric

ASHQ CL NORMALE, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 23 rue Grande Rue à EZANVILLE

- Madame SUEUR Frédérique

Adjoint administratif, MAIRIE DE BOULOGNE BILLANCOURT de BOULOGNE BILLANCOURT

demeurant 20 rue des Raguenets à ST GRATIEN

- Madame THEOPHILE Lucette née MARY

Auxiliaire puériculture principal de 1ère Classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT DENIS de BOBIGNY CEDEX

demeurant 3, rue Michel Simon à GOUSSAINVILLE

- Madame THEZENAS PAULETTE

Aide soignante, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS demeurant 33 rue Camille Claudel à DEUIL LA BARRE

- Madame TRAVAILLE Rose-Marie née ERNATUS

Secrétaire, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE de CRETEIL CEDEX demeurant 14 rue d'Alsace à GARGES LES GONESSE

- Madame TREMOUILLERE Régine née NIESS

Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE de DEUIL LA BARRE demeurant 8 rue Henri Dunant à DEUIL LA BARRE

- Madame VANDECAVEYE Pascale

Infirmière de classe supérieure, MAIRIE de PARIS demeurant 15 rue Louise Michel à GOUSSAINVILLE

- Monsieur WENDLING Jean-François

Rédacteur principal de 1ére classe, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS demeurant 10 rue du Cerf à LUZARCHES

Article 3 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille OR

- Madame ADJEDJ Brigitte née GUEDJ

Aide soignante, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 1 rue Claude Monet à GARGES LES GONESSE

- Monsieur AMAR Hippolyte

Aide soignant classe excep, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 8 rue Auguste Renoir à VILLIERS LE BEL

- Madame BALLEUX Nicole née GUILLOTTE

Aide soignante classe excep, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 2 allée du 19 Mars 1962 à SARCELLES

- Madame BLANCHARD Brigitte

Adjoint administratif principal de 1ére classe, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX demeurant 12 allée Aristide Maillol à ECOUEN

- Monsieur BOISLEME Roger

Agent de Maîtrise, MAIRIE de ECOUEN demeurant 12 ruelle Champêtre à ECOUEN

- Monsieur BOMBA Jean-Marie

Adjoint technique principal, MAIRIE de PARIS demeurant 2 rue Jean Fragonard à GARGES LES GONESSE

- Monsieur BORRHOMEE Jocelyn

Adjoint Technique Territorial principal de 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 01 rue Saint Valery à MONTMORENCY

- Madame BOURGEOIS Célestine

Infirmière d'état, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 5 rue Jean Cocteau à VILLIERS LE BEL.

- Monsieur BREL Claude

Attaché territorial principal, MAIRIE DE MOUSSY LE NEUF demeurant 33 rue Lucien Girard Boisseau à PUISEUX EN FRANCE

- Madame BROTONNE Chantal née CHATON

Aide soignant, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 2 rue de l'avenir à LE MESNIL AUBRY

- Madame CADORET Catherine née LEGRAND

Professeur de la Ville de Paris hors classe, MAIRIE de PARIS demeurant 58 rue de Paris à ST BRICE SOUS FORET

- Madame CAPLET Josiane

Adjoint technique principal 26me classe, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX demeurant 32 rue de la Gare à EZANVILLE

- Madame CHARREAU Christine

ADJ ADM 1ERE CLASSE E4, HOPITAL BEAUJON de CLICHY demeurant 3 rue F.Marisart à GARGES LES GONESSE

- Madame COMAS PEREZ Monique née GABRIEL

AMA classe exceptionnelle, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS

demeurant 24 allée Michel Ange à FOSSES

- Madame CORSON Florence née LAPLACE

Rédacteur, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE demeurant 76 route de Saint Denis à DEUIL LA BARRE

- Monsieur COTTEREAU Jean Louis

Adjoint technique, MAIRIE DE DEUIL LA BARRE demeurant 31 allée Paul Verlaine à ST BRICE SOUS FORET

- Madame CUISINIER Marie Christine

Aide soignante classe excep, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 39 rue Haute à DEUIL LA BARRE

080

- Madame DANU MASTON Reine née BONIL

Agent d'accueil et de la surveillance principale de 2éme classe, MAIRIE DE PARIS -DIRECTION PREVENTION ET PROTECTION de PARIS demeurant 12 chemin du Début à GOUSSAINVILLE

- Monsieur DE SA FARIA José

Adjoint administratif lère classe, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 4 rue Paul Langevin à GARGES LES GONESSE

- Madame DEBIONNE Marie-Christine

Rédacteur, MAIRIE DE CHENNEVIERES LES LOUVRES demeurant 22 rue de Montmélian à ST WITZ

- Monsieur DESFONTAINES Joseph

Aide soignant classe excep, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 48 avenue du 8 mai 1945 à VILLIERS LE BEL

- Monsieur DESIREE José

Aide soignante, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 24 rue du chemin vert à SARCELLES

- Mademoiselle DEWES Laure

ATSEM PRINC 1ère classe, MAIRIE DE DRANCY de DRANCY demeurant 137, rue Edouard Vaillant à BEZONS

- Madame DOMESOR Nelly

Aide soignante, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS demeurant 4 boulevard du Maréchal Delattre de Tassigny à SARCELLES

- Madame DONNEDEVIE Nadine née RAINASSE

Adjoint administratif principal, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS demeurant 8 avenue Mozart à FOSSES

- Madame DUBOIS Catherine

IDE B classe supérieur, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS demeurant 01 Impasse de l'Echelle Haute à VILLIERS LE BEL

- Madame FAFET Marie-josé née LAJEUNESSE

Infirmier soins gx hors classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY PONTOISE CEDEX

demeurant 17 chemin de la vallée à FONTENAY EN PARISIS

- Monsieur FENNETEAU Jean jacques

Agent de maîtrise principal, CÔNSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE de CERGY PONTOISE CEDEX

demeurant 11 rue des Sablons à LUZARCHES

- Monsieur FERARD Jean-Claude

Adjoint technique, MAIRIE DE CORMEILLE EN PARISIS de CORMEILLES EN PARISIS demeurant 3 boulevard de la Gare à ST GRATIEN

- Madame FORDANT Marie Thérèse

Agent de service hospitalier, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 23 rue des Raguenets à ST GRATIEN

- Monsieur GHERBI Philippe

Agent de Maîtrise, MAIRIE D EZANVILLE de EZANVILLE demeurant Chemin des plâtrières à VILLIERS LE BEL

- Mademoiselle GRANDISSON Aude

Aide soignant CLS EXCEP, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 37 place Charcot à SARCELLES

- Madame GUILPIN Claire née ROBBE-SAULE

Rédacteur, C.C.A.S de VIARMES demeurant 38 rue de Brûlis à CHAUMONTEL

- Madame HALLOT Patricia

Infirmier soins généraux hors classe, MAIRIE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE demeurant 1 place du gros Caillou à VILLIERS LE BEL

- Madame HANOT Béatrice née APTHORPE

Cadre de santé, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 7 rue Bûcherons à BOUFFEMONT

- Madame HEDOUIN Christine née BENOIT

Aide soignante el excep, HOPITAL BEAUJON de CLICHY demeurant 27 rue de la Fontaine du Gré à DEUIL LA BARRE

- Madame HELIO Marie-Christine née LE DYLIO

Assistante maternelle, MAIRIE DE SAINT BRICE SOUS FORET demeurant Résidence "Le Clos Béranger" à ST BRICE SOUS FORET

- Madame HONGA Therese née MONGO

Assistante sociale ppal, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 4 rue Viallemin à GOUSSAINVILLE

- Madame HOURDRY Patricia née COTTREL

Adjoint administratif principal de 1ère classe, MAIRIE de PARIS demeurant 10 rue du Bel Air à MONTMAGNY

- Monsieur INFANTI Daniel

Adjoint technique principal 1ère classe, S.I.A.A.P de PARIS demeurant 1 rue Tartrogon à HERBLAY

- Madame ISRAEL Marguerite née ALFRED LIENARD

Aide soignant classe excep, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 72 rue Gambetta à VILLIERS LE BEL

- Madame JOUSSEAUME Brigitte née LE MAGOAROU

Auxiliaire de puériculture, MAIRIE DE VILLENEUVE LA GARENNE demeurant 45 rue de Verdun à DEUIL LA BARRE

- Madame JOVINAC Gislene née BORDIN

Adjoint Technique Territorial principal de 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 20 rue Mystères de PARIS à VILLIERS LE BEL

- Madame LA PERNA Sylvaine née DAUPHIN

Auxiliaire de puériculture principal de 1ére classe, MAIRIE de SAINT DENIS demeurant 15 place Van Gogh à VILLIERS LE BEL

- Monsieur LACROIX Eric

Directeur technique, MAIRIE DE MERIEL de demeurant 1 parc du 18 juin 1940 à BOUFFEMONT

- Madame LAURENCIER Agnès née PERUS

Technicienne de laboratoire, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS demeurant 35 rue du Trou Normand à DOMONT

- Madame LAURENT Cyrillienne

Agent de service hospitalier, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 6 rue Ambroise Paré à GARGES LES GONESSE

- Monsieur LAURENT Pascal

Rédacteur principal 1ère classe, S.I.A.A.P de PARIS demeurant 6 square de Banyuls à LOUVRES

- Madame LE FAUCHEUR Martine née FOSSAT

Adjoint administratif, MAIRIE D'ANDILLY demeurant 30 rue Robert Thomas à ST PRIX

- Monsieur LE MOAL Charles

Adjoint administratif principal de 1ére classe, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX demeurant 30 rue des Bonnets à CHAUMONTEL

- Madame LEGRAND Catherine née GODARD

Infirmière diplômé d'Etat de classe supérieure, HOPITAL SIMONE VEIL de EAUBONNE demeurant 5 rue du Champ Barbier à GROSLAY

- Monsieur LEGROS André

Adjoint technique principal, MAIRIE de PARIS demeurant 44 rue du Chaussy à SARCELLES

- Monsieur LELORRAIN Didier

Eboueur principal de classe supérieure, MAIRIE de PARIS demeurant 17 rue Faubert à BELLOY EN FRANCE

- Monsieur LESUEUR CAMILLE

Infirmier SG 2G, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE de PARIS demeurant 4, rue Muscella à MOISSELLES

- Monsieur LOGE Jean Michel

Agent supérieure d'exploitation, MAIRIE de PARIS demeurant 11 rue Georges Pompidou à DEUIL LA BARRE

- Madame LOLLIA Monique née ISMAEL

Adjoint technique territorial principal 26me classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 6 avenue Paul Valéry à SARCELLES

- Madame LOUIS ZABETH Victoire née ADERIC

IDE B NES CL SUP, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 01 impasse Courbet à ST BRICE SOUS FORET

- Madame MACHON Pascale née CABOCHE

Attaché administration, ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS de PARIS demeurant 30 rue Haute à DEUIL LA BARRE

- Madame MAILLOT Lucette

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER rives de seine de NEUILLY SUR SEINE demeurant 17 rue du docteur Aliven à SANNOIS

- Monsieur MANGEON Joel

Maître ouvrier principal, HOPITAL ROBERT DEBRE de PARIS demeurant 7 avenue Alfred de Musset à LE THILLAY

- Monsieur MIRANNE Eustache

ASHQ CL NORMALE, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 3 place Camille St Saens à SARCELLES

- Madame MONLOUIS-EUGENIE Marlène

Infirmière, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS demeurant 4 rue Jean Pujol à SARCELLES

- Madame MONSTARD Sabine née RELLE

Adjoint administratif principal titulaire de 2éme classe, MAIRIE de SAINT DENIS demeurant 12 ruelle morantin à CHAUMONTEL

- Madame MONTHIEUX Emilie

Aide soignante, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS demeurant 4 bis rue Pétion à GOUSSAINVILLE

- Monsieur PAGES Albert

Adjoint Technique principal 1 ére classe, MAIRIE de PARIS demeurant 80 avenue Georges Brassens à GOUSSAINVILLE

- Madame PERUS Agnès née LAURENCIER

Technicienne de laboratoire, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS demeurant 35 rue du Trou Normand à DOMONT

- Monsieur PERUS François

Aide soignant el excep, HOPITAL BEAUJON de CLICHY demeurant 35 rue du Trou Normand à DOMONT

- Madame PHOUDIAH Aline née GOAS

Aide soignante, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 60 avenue du 8 mai 1945 à VILLIERS LE BEL

- Mademoiselle PIERROT Elisabeth

Animateur Principal 2ème Classe, MAIRIE DE MARLY LA VILLE de MARLY LA VILLE demeurant 14 allée des Platanes à MARLY LA VILLE

- Madame PIRES Chantal née MORAINE

Adjoint technique, MAIRIE DE BOUQUEVAL de BOUQUEVAL demeurant 8 avenue des aubépines à GONESSE

- Monsieur POCHOT Alain

Adjoint technique territorial principal 2éme classe ETB ENS, CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE de PARIS

demeurant 4 rue Fleur de Mairie à VILLIERS LE BEL

- Madame PROSPERIN Roseline née MERRIFIELD

Aide soignante, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 4 avenue du foyer à SARCELLES

- Madame RAINASSE Nadine née DONNEDEVIE

Adjoint administratif principal, HOPITAL SAINT-LOUIS de PARIS demeurant 8 avenue Mozart à FOSSES

- Monsieur RILCY Crépin

Aide soignant, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 3 avenue du 8 mai 1945 à VILLIERS LE BEL

- Madame ROBERT Nelly née BAUMANN

Secrétaire administratif classe exceptionnelle, CENTRE D'ACTION SOCIALE de PARIS demeurant 14 rue Nieuport à SARCELLES

- Madame ROGERS Maggy née MARGUERITTE

Aide soignant classe excep, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 21 allée Valery Larbaud à SARCELLES

- Monsieur ROMAC Vincent

Technicien, HOPITAL HAUTVAL ADELAIDE de VILLIERS LE BEL demeurant 6 rue de la Viosne à GONESSE

- Monsieur SALEY Patrick

Adjoint technique principal de 2éme classe, MAIRIE de PARIS demeurant 9 rue Jean Pujol à SARCELLES

- Monsieur SANCHIS Didier

Tech Hosp, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 26 bis rue Roth à OSNY

- Madame SERVAND Colette née NOTEUIL

Aide soignante classe NLE, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 15 avenue Anna de Noailles à SARCELLES

- Madame TELUSSON Marie Danielle née JULENON

Agent de service hospitalier, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 21 rue Romy Schneider à GOUSSAINVILLE

- Madame TENKORANG Annie née LUDON

Infirmière d'état, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 38 rue de Paris à MOISSELLES

- Monsieur THERAUD Gilles

ASHQ CL SUPERIEURE, HOPITAL BEAUJON de CLICHY demeurant 5 rue Pascal à MONTMORENCY

- Monsieur THEZENAS Didier

Adjoint technique principal de 2éme classe, MAIRIE DE PARIS demeurant 2 place Germain Soufflot à GARGES LES GONESSE

- Monsieur TITRE Eugène

Adjoint technique, MAIRIE de PARIS demeurant 1 avenue d'Auvergne à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame TREILLARD Monique

Agent de maîtrise territorial principal, MAIRIE de SAINT DENIS CEDEX demeurant 3 rue du Goulot à ATTAINVILLE

- Madame TRFELE Armande

Adjoint administratif ppal 1 classe, HOPITAL BICHAT de PARIS demeurant 9 rue Raguenets à ST GRATIEN

- Monsieur TRICOT Serge

Maître ouvrier, ADELAIDE HAUTVAL de VILLIERS LE BEL demeurant 21 rue du chef de ville à JAGNY SOUS BOIS

- Monsieur TROBRILLANT Lucien

Aide soignant, GROUPE HOSPITALIER COCHIN BROCA HOTEL DIEU de PARIS demeurant 6 rue Edgar Degas à GARGES LES GONESSE

- Monsieur VIRGINIUS Victor

Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE de PARIS demeurant 02 rue Pierre Sémard à GOUSSAINVILLE

Article 4 : Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise.

Sarcelles, le 10 juillet 2017

Pour le Préfet, Le Sous-Préfet de Sarcelles

Denis DOBO-SCHOENENBERG



SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES SECRETARIAT GENERAL

ARRETE n° 365 accordant la Médaille d'Honneur Agricole

Le préfet du Val d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la Médaille d'Honneur Agricole ;

VU le décret 76-422 du 10 mai 1976 relatif à la Médaille d'Honneur Agricole ;

VU l'arrêté du 08 juillet 1976 portant délégation de pouvoirs aux préfets ;

VU le Décret 84-1110 du 11 décembre 1984 relatif à l'attribution de la Médaille d'Honneur Agricole ;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017 ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles,

ARRETE

Article 1 : La Médaille d'Honneur Agricole ARGENT est décernée à :

- Mademoiselle THIBAULT ANNIE

Analyste 3ème degré, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, BAGNOLET.

demeurant 3, Sente de Poncelles à DOMONT

Article 2 : La Médaille d'Honneur Agricole VERMEIL est décernée à :

- Monsieur BRONNER PHILIPPE

Responsable Contrôle de gestion Commerciale, COMPAGNIE DES FROMAGES & RICHESMONTS, PUTEAUX.

demeurant 19, Allée Georges Brassens à ST PRIX

- Madame LUCAS ANNICK née BELLEVAL

Responsable d'Unité Intégration Habilitation Accès, CAAGIS, PARIS. demeurant 17, rue des BleuEts à ATTAINVILLE

- Monsieur MERCERA ARNAUD

Responsable Services AdministraTifs, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS. demeurant 9, Avenue du général de Gaulle à EZANVILLE

- Mademoiselle THIBAULT ANNIE

Analyste 3ème degré, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, BAGNOLET.

demeurant 3, Sente de Poncelles à DOMONT

Article 3 : La Médaille d'Honneur Agricole OR est décernée à :

- Mademoiselle ALLOT NATHALIE

Assistante de direction, GIE AGRICA GESTION, PARIS. demeurant 7, rue du Puits à PUISEUX EN FRANCE

- Madame ALVES MENDES MARIA née REGALADE

Chargée des Travaux Comptables, CREDIT AGRICOLE S.A, MONTROUGE. demeurant 3 bis rue des Goriots à DEUIL LA BARRE

- Monsieur BLONDEL JEAN-PIERRE

Responsable de Domaine, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS. demeurant 12, rue Charles Baudelaire à MONTMAGNY

- Monsieur CITRINI DOMINIQUE

Informaticien, PACIFICA, PARIS. demeurant 28, rue des Ouches à GROSLAY

- Monsieur DORVAL THIERRY

Cadre Bancaire, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS. demeurant 116, route de Baillon à CHAUMONTEL

- Monsieur PARIZE PASCAL

Assistant Logistique, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, PARIS. demeurant 4, rue Thiers à GROSLAY

- Mademoiselle THIBAULT ANNIE

Analyste 3ème degré, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, BAGNOLET.

demeurant 3, Sente de Poncelles à DOMONT

Article 4: La Médaille d'Honneur Agricole GRAND OR est décernée à :

- Madame DANET PATRICIA née ROULAND

Approvisionneuse, GROUPAMA, PARIS. demeurant Les Rosiers - 1, rue de Gascogne à SARCELLES

- Monsieur PRADIER PHILIPPE

Directeur d'Agence Bancaire, CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, PARIS. demeurant 15 bis rue Paul Bocher à SOISY SOUS MONTMORENCY

Article 5 : Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise.

Sarcelles, le 10 juillet 2017

Pour le Préfet, Le Sous-Préfet de Sarcelles

Denis DOBO-SCHOENENBERG



SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES SECRETARIAT GENERAL

ARRETE n° 366 accordant la Médaille d'Honneur du Travail

Le préfet du Val d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail;

VU le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail;

VU l'arrêté du 07 février 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la Sécurité Sociale;

VU la circulaire BC du 01 avril 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la Sécurité Sociale;

VU le Décret 74-229 du 06 mars 1974 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population;

VU la circulaire BC du 09 juillet 1974 de M. le Ministre du Travail;

VU l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le Ministre du Travail;

VU le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le Ministre du Travail;

VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur da travail;

VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2017;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- Madame ABED Yakout

Conducteur de ligne, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX. demeurant 24 avenue de Bonn à LOUVRES

- Madame ABROK Zhour née B HAR

Agent de service, CENTRE MÉDICAL ET PÉDAGOGIQUE JACQUES ARNAUD, BOUFFEMONT.

demeurant 15 allée de la liberté à BOUFFEMONT

- Madame ACHARD Isabelle

Vendeuse Show Room Qualifiée, COULEURS DE TOLLENS, CLICHY. demeurant 19 rue Alexandre Ribot à SAINT PRIX

- Madame ACQUART Fabienne née SOSNOWYT

Commerciale, CONTINENTAL FRANCE, CLAIROIX. demeurant 48 rue Robert Schumann à LOUVRES

- Madame ADRIEN Julie

Commercial, CHRONOPOST SAS, GENTILLY. demeurant 9 allée du muguet à EZANVILLE

- Madame AILLERES Stéphanie

Gestionnaire paie, COLAS, L'ILE ST DENIS CEDEX. demeurant 2 bis rue Daniel Prunotto à SAINT GRATIEN

- Monsieur AISSANI Malek

Gardien, IMMOBILIÈRE 3F, PARIS. demeurant 1 rue Gustave Courbet à GARGES LES GONESSE

- Madame AKCAKOCA Nurgul

Employée commerciale, CASINO, PARIS. demeurant 108 avenue de la gare à GOUSSAINVILLE

- Madame ALEXANDRE Elisabeth née CHARLES

Assistante confirmée, FIDUCIAIRE MALLET, PARIS. demeurant 7 rue des haras à MONTMORENCY

- Monsieur ALLIX STEPHAN

Steward, AIR FRANCE, ROISSY. demeurant 17, rue de Touteville à ASNIERES SUR OISE

- Monsieur ALMOG Micha

Ingénieur, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN. demeurant 31 avenue marchand à MONTMORENCY

- Madame ALTIS Aliette

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 42 bis boulevard de la Muette à GARGES LES GONESSE

- Madame ALVES Sylvie

Comptable, DARTY SAS, BONDY, demeurant 2 place Jean Jaurès à GONESSE

- Madame AMI Dalila née TABET

GSS VUC Administrator, GEOSERVICES, ROISSY CDG. demeurant 16 rue des Aubépines à GARGES LES GONESSE

- Monsieur AMMARI Nacer

Gestionnaire, SECAP, SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX. demeurant 80 rue du Maréchal Leclerc à ECOUEN

- Madame ANTIGNY Sophie

Commerciale, ANTALIS FRANCE, GONESSE. demeurant 24 rue Jean Mermoz à MOISSELLES

- Madame APPONSAH Pascale née GIBAUD

Chargée d'assistance, MONDIAL ASSISTANCE, SAINT OUEN . demeurant 43 allée des Hirondelles à DEUIL LA BARRE

- Madame ASOUIN Sandrine née CHERBONNIER

Assistante ressources humaines, AUCHAN, SARCELLES.
demeurant 4 rue des Deux Piliers à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame ATTIA Florence née GANTOU

Conseillère clientèle, COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE, PARIS. demeurant 25 rue des Vignes à MONTMAGNY

- Madame AUMAITRE Marie-Christine née POUTREAU

Chargée de gestion locative, PARIS HABITAT - OPH, PARIS. demeurant 3 rue des Marronniers à GARGES LES GONESSE

- Madame BABA AISSA HOURIA née BOUCETTA

Chef de Projet, CREDIT DU NORD, PARIS. demeurant 116 rue Balzac à DEUIL LA BARRE

- Madame BABDOR Magali née SALESSE

Agent de maitrise, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 5 rue du Fossé Bossu à BELLOY EN FRANCE

- Monsieur BACCOUCHE Soufiane

Ingénieur, THALES GLOBAL SERVICES, MEUDON LA FORET. demeurant 5 allée des Acacias à GROSLAY

- Monsieur BAGNOL Olivier

Cadre, SOCIETE GENERAL, PARIS. demeurant 10 rue du Maréchal Joffre à SAINT PRIX

- Madame BALAC Véronique née GUINARD

Chargée des Opérations Bancaire, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 6 allée du Bois Forest à FOSSES

- Madame BALTIMORE Nicole

Opérateur de production, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX. demeurant 93 rue des grands prés à SURVILLIERS

- Monsieur BARDU Alain

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 37 rue général Leclerc à PUISEUX EN FRANCE

- Madame BARONCE Nadège née DELOME

Secrétaire, OSICA, PARIS. demeurant 6 rue Pablo Rejas à SARCELLES

- Monsieur BASMA Abass

Technicien paie, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 9 allée Pierre Cormeilles à VILLIERS LE BEL

- Monsieur BATATEIRO Valdemar

Conseiller service carrosserie, RENAULT RETAIL GROUP, PARIS. demeurant 17 rue du Docteur Calmette à GARGES LES GONESSE

- Madame BEAURAIN Elise née LATAREWICZ

Infirmière, CLINIQUE JOUVENET, PARIS. demeurant 26 rue des Saules à MAFFLIERS

- Madame BECOT Stéphanie née PELTREAU

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 10 rue de la foret à FOSSES

- Madame BELLEGUIC Monique née SEVILLLA

Assistante maternelle, ville d'ARNOUVILLE. demeurant 11 rue Pierre Brossolette à ARNOUVILLE

- Monsieur BENAIS Jean-Jacques

Informaticien, AFNOR, LA PLAINE SAINT DENIS. demeurant 8 place Georges Guynemer à SARCELLES

- Monsieur BENCHERGUI Hamid

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 67 avenue Camille Laverdure à FOSSES

- Madame BENKHEDDA Sabrina née MOREAU

Hôtesse, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 15 place Henri Ribière à ARNOUVILLE

- Madame BENOIST Sophie

Secrétaire Médicale, CENTRE MÉDICAL ET PÉDAGOGIQUE JACQUES ARNAUD, BOUFFEMONT.

demeurant 2 place des droits de L'Homme à BOUFFEMONT

- Monsieur BISMUTH Daniel

Directeur de gérance, GTF, PARIS. demeurant 9 impasse des clématites à MONTMAGNY

- Monsieur BITRAN Thierry

Ingénieur, FERALCO, SEZANNE. demeurant 55 rue chevalier à MONTMORENCY

- Madame BLANSTIER Stéphany née MOUTON

Chef de projets, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS. demeurant 2 rue Duvivier à GARGES LES GONESSE

- Mademoiselle BLOT Barbara

Responsable régionale Patrimoine et Développement, JC DECAUX, VITRY SUR SEINE. demeurant 47 avenue de la Chambrelanne à VEMARS

- Madame BOISSEAU Christelle née DAILY

Responsable fonction logistique, NATIXIS, PARIS. demeurant 6 allée de la Foret à DOMONT

- Monsieur BONNAUD Serge

Technicien, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE. demeurant 7 rue Edgar Minoret à SANNOIS

- Madame BONNIN Nicole

Comptable, TPI SECURITE INCENDIE, CERGY PONTOISE CEDEX. demeurant 30 route Départementale à BELLEFONTAINE

- Monsieur BOUARROUDJ Yazid

Chef d'équipe, TRANSDEV, SAINT GRATIEN. demeurant 6 rue du Général Leclerc à SAINT GRATIEN

- Mademoiselle BOUDARENE DJAMILA

Conseillère pôle emploi, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND. demeurant 19 rue de la Gare à DEUIL LA BARRE

- Madame BOUGHANEM Nasira

Responsable commerciale, SOCIETE GENERAL, PARIS. demeurant 2 rue Fessou à GARGES LES GONESSE

- Monsieur BOUILLAND Christophe

Agent de piste, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 31 Chemin des Tournelles à ROISSY EN FRANCE

- Monsieur BOUNACEUR Hali

Comptable, PHARMACIE DELPECH, PARIS. demeurant 11 rue Villebois Mareuil à ENGHIEN LES BAINS

- Monsieur BOURAIS MOHAMMED

Responsable Régional Coordination Qualité, TNT EXPRESS NATIONAL, BONNEUIL EN FRANCE.

demeurant 3 Rue Signac à VILLIERS LE BEL

- Monsieur BOUTIN Laurent

Chef d'équipe, SUEZ, NANTERRE. demeurant 15 allée des Erables à MONTMAGNY

- Monsieur BRAGA DOD REIS Filipe Manuel

Coffreur , SPIE SCGPM, ARCUEIL. demeurant 2 rue des Rouges Gorges à GOUSSAINVILLE

- Madame BREUILLON Marie-Laure

Assistante de direction, AREVA BUSINESS SUPPORT, COURBEVOIE. demeurant 7 rue de la Coopération à DOMONT

- Madame BRISSET Corinne née SANCHEZ

Croupier, SEETE, ENGHIEN LES BAINS. demeurant 9 rue Parmentier à ENGHIEN LES BAINS

- Monsieur BROCHOT François

Ingénieur Commercial, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL MALMAISON. demeurant 22 rue Maryse Hilsz à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame BRONNER Valérie

Commercial, PPG AC FRANCE, RUEIL MALMAISON. demeurant 11 rue Villebois Mareuil à ENGHIEN LES BAINS

- Madame BRUN Pascale née COCHET

Commerciale, ANTALIS FRANCE, PARIS. demeurant 10 rue des Guérets à SEUGY

- Monsieur BUFFET Georges

Informaticien, ATOS, BEZONS. demeurant 72 avenue du Général Leclerc à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame BUQUET Magali

Chef de Groupe Transit, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG. demeurant 39 rue des Fauvettes à PUISEUX EN FRANCE

- Monsieur CABARRUS Pierre

Chef de Quai, SOFRINO, CAEN. demeurant 32 rue Régine Cavagnoud à GOUSSAINVILLE

- Monsieur CABRELLI Jean-Marc

Chauffeur, L ESSOR, SANNOIS. demeurant 21 bis rue des acacias à GOUSSAINVILLE

- Madame CALAIS Valérie

Coordinatrice d'agence, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, AUBERVILLIERS. demeurant 1 impasse George Sand à VEMARS

- Monsieur CALANI Jean-Claude

Directeur administratif, AB HABITAT, BEZONS. demeurant 40 rue de la plante des champs à MONTMAGNY

- Monsieur CANESHE Claude

Steward Navigant, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 1 bis rue de Verdun à GARGES LES GONESSE

- Madame CARDOUX JOCELYNE née JOURDAN

Conseillère Clientèle, MAAF ASSURANCES, NIORT CEDEX. demeurant 2, Allée des Commerces à SAINT GRATIEN

- Madame CARILLON Valérie née RUBIGNY

Responsable production, RAJA, ROISSY CDG. demeurant 14 rue Aristide Briand à ANDILLY

- Madame CARON Florence

Cadre Supérieur, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE. demeurant 7 rue de l'Ermitage à MONTMORENCY

- Monsieur CARON Pierre

Ingénieur, IFP, RUEIL MALMAISON. demeurant 16 bis rue Charles de Gaulle à ANDILLY

- Monsieur CARUANA Lionel

Agent de Tri Spécialisé , TNT EXPRESS NATIONAL, BONNEUIL EN FRANCE. demeurant 26 rue Alexis Varagne à VILLIERS LE BEL

- Monsieur CASTETS Eric

Comptable, ABP VIE, PARIS. demeurant 8 allée des fontaines à SAINT GRATIEN

- Madame CAUQUELIN Nathalie

Assistante Marketing, UNITED BISCUITS FRANCE, VERTOU. demeurant 6 rue du Marché à ENGHIEN LES BAINS

- Madame CHAHED Nassira née HAMOUDI

Technicien Commercial, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 8 rue Hans Andersen à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame CHAILLOU Karine née COTTENCEAU

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 42 rue de Viarmes à SEUGY

- Madame CHARDON Corinne née VERDIER

Employée, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS COLOMBES. demeurant 2 ruelle Ganneval à ATTAINVILLE

- Monsieur CHARTON Laurent

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 4 bis rue neuve à MAREIL EN FRANCE

- Madame CHAUBELL Lucette née LOUIS

Comptable, L OREAL, LEVALLOIS PERRET. demeurant 58 rue de la Liberté à SAINT GRATIEN

- Madame CHAUVET Cécile

Agent d'escale, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 7 rue des forgerons à BOUFFEMONT

- Monsieur CHENAOUI Hakem

Directeur Qualité Nouveau Projet, AUTOMOBILE LIGHTING REAR LAMPS FRANCE SAS, ST JULIEN DU SALUT.

demeurant 46 rue de Montmorency à MONTLIGNON

- Monsieur CHOTUBIEC Philippe

Chef de quai, HEPPNER, NOISY-LE-SEC. demeurant 3 sentier des trois Pierres à VILLIERS LE BEL

- Madame COLLIN Régine née TOUATI

Responsable service télévente, LELIEVRE, MARNE LA VALLEE. demeurant 26 allée des tilleuls à MARLY LA VILLE

- Monsieur COPPRY Christian

Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 26 chemin des Tournelles à ROISSY EN FRANCE

- Monsieur CORCOS Franck

Commercial, COFACE, BOIS COLOMBES. demeurant 24 rue Guiseppe Verdi à MARGENCY

- Madame CORREIA Anabel née ARROYO

Technicien, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CRETEIL. demeurant 7 avenue de Marchal Foch à EZANVILLE

- Monsieur COULIBALY ABDRAMANE

Employé d'immeuble, FRANCE HABITATION, LEVALLOIS-PERRET. demeurant 63 square du nord à GONESSE

- Monsieur COUTARD Dimitri

Gestionnaire, ATOS, BEZONS. demeurant 20 rue Claude Debussy à GONESSE

- Monsieur CRACEL Miguel

Responsable de production, CSMBAKERY SOLUTIONS, BISCHHEIM. demeurant 10 avenue de Verdun à EZANVILLE

- Madame CRESPO Corinne

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 26 rue de l'union à EZANVILLE

- Madame DA COSTA Maria née NUNES FARIA

Secrétaire, SARL DA COSTA, MONTSOULT. demeurant 36 rue de Montmorency à MONTSOULT

- Madame DAHACHE Monique née DENAX

Assistante de direction, CEGELEC PARIS, CRETEIL. demeurant 18 rue de Villetaneuse à MONTMAGNY

- Monsieur DALOYAU Freddy

Directeur de projet, SOCIETE GENERAL, PARIS. demeurant 1 allée de chantilly à MONTMORENCY

- Madame DAM-VAN FLORENCE née LARGILLIERE

Assistante Commerciale, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 25, rue Lucien Lamart à ARNOUVILLE

- Madame DAMAY Françoise née RENAUD

Clerc de notaire, ACN, PIERREFITTE SUR SEINE. demeurant 57 rue Mortefontaines à DEUIL LA BARRE

- Madame DANCKOF Murielle

Auditrice, LEADER PRICE, VITRY SUR SEINE. demeurant 33 rue Jeanest à JAGNY SOUS BOIS

- Madame DAUZIER Stéphanie née CHABLE

Hôtesse de caisse, SIMPLY MARKET, VILLIERS LE BEL. demeurant 5 rue Jean Monnet à LOUVRES

- Monsieur DE CASTRO Gérald

Géomètre-Topographe, R.E.P., GOUSSAINVILLE. demeurant 06 rue du Général Leclerc à VIARMES

- Monsieur DE OLIVEIRA Victor Manuel

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 15 rue Anatole France à GROSLAY

- Monsieur DE SOUSA Alberto

Directeur d'usine, CSMBAKERY SOLUTIONS, BISCHHEIM. demeurant 2 rue du Chalet à EZANVILLE

- Madame DEBOSSE Lactitia

Comptable, BUHLMANN FRANCE, CERGY LE HAUT. demeurant 65 bis rue de l'Yser à SAINT PRIX

- Madame DELAHAYE Célia née GAMEIRO

Conseillère à l'Emploi, POLE EMPLOI NORD PAS DE CALAIS, SAINT-MAXIMIN. demeurant 04 rue Désiré Martin à BELLEFONTAINE

097

- Madame DELAMOUR Isabelle née SHAHRIARI

Technicienne Logistique, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 17 square de Perpignan à LOUVRES

- Madame DERRIEN Laurence

Secrétaire Administration des Ventes, PLASTIC OMNIUM, LEVALLOIS PERRET. demeurant 02 rue René Fonck à SURVILLIERS

- Madame DESHAYES Céline née MEREL

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 3 bis rue des Commissions à CHAUMONTEL

- Madame DESVIGNES Aline

Responsable grands comptes, ROBERT BOSCH FRANCE, SAINT OUEN CEDEX. demeurant 6 avenue des Belles Feuilles à SAINT GRATIEN

- Monsieur DEVILLEBICHOT Olivier

Ingénieur, PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIEUR, LEVALLOIS PERRET. demeurant 51 rue du Chemin Vert à DOMONT

- Madame DI PIETRO Marie Pierre née D'ORNANO

Technicien, MMA IARD, PARIS. demeurant 113 avenue de la Jaute Grève à FOSSES

- Monsieur DIAGNE Mouhamadou

Electro-Technicien, SAREN, SARCELLES. demeurant 11 rue du champ de Chartres à SARCELLES

- Monsieur DIEU Wilfried

Directeur d'Agence, CREDIT DU NORD, PARIS. demeurant 7 Hameau de la Porte du Temple à PUISEUX EN FRANCE

- Madame DIEUMEGARD Corinne

Technicien, GEOFIT, GENNEVILLIERS. demeurant 18 rue des Fauvettes à DEUIL LA BARRE

- Madame DIMOND Christelle née VERMEULEN

Gestionnaire export, NECOTRANS, ROISSY EN FRANCE. demeurant 3 rue Lamartine à LOUVRES

- Monsieur DJAHNINE Rachid

Technicien, FILTERTEK, PLAILLY. demeurant 17 rue Maurice Grandcoing à EZANVILLE

- Madame DORMY Muriel née VARLET

Hôtesse de caisse, AUCHAN, EPINAY SUR SEINE. demeurant 15 impasse des Petits Noyers à MONTMAGNY

- Madame DUCAS Christine née DARCQ

Technicien, CENTRE MEDICAL EUROPE, PARIS. demeurant 12 rue de la charbonnière à CHAUMONTEL

- Monsieur DUCHATEL Florent

Commercial, SEETE, ENGHIEN LES BAINS. demeurant 10 rue Peligot à ENGHIEN LES BAINS

- Madame DUMEZ Peggy

Commercial, SIMPLY MARKET, SOISY SOUS MONTMORENCY. demeurant 39 rue de Paris à LOUVRES

- Madame DUNEZ Valérie née MARIN

Comptable, GROUPE MUTUELLE DES SPORTIFS, PARIS CEDEX 16. demeurant 6 rue Eugène Potier à GOUSSAINVILLE

- Monsieur DUONG Dinh Huan

Vendeur, ARGEDIS, NANTERRE. demeurant 7 allée Pierre Lecomte de Nouy à SARCELLES

- Monsieur DUPAS Renaud

Architecte système, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENNEVILLIERS. demeurant 17 rue Paul Arbios à MONTMORENCY

- Monsieur DUTRIAUX Dominique

Caissier, SOREVO, BESSANCOURT. demeurant 20 rue Renoir à VILLIERS LE BEL

- Madame DUVAL ALEXANDRA

Assistante Etudes, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 11 Hameau des Champs à MARLY LA VILLE

- Monsieur EL BIKAM Abdelkader

Chargé de Rayon, MONNOPRIX EXPLOITATION SABLONS, NEUILLY SUR SEINE. demeurant 01 avenue Touraine à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame EL FALKI Khadija

Responsable d'activité sous-traitance, SFR, LA PLAINE SAINT DENIS. demeurant 27 rue de Paris à LE MESNIL AUBRY

- Monsieur EL GOUCHI Larbi

Adjoint Directeur de Restauration, ELIOR RESTAURATION, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 1 place Jean Ingrés à GARGES LES GONESSE

- Monsieur ESNAULT Laurent

Technicien, DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD. demeurant 9 rue des charmes à MOISSELLES

- Monsieur ESTREGUIL Laurent

Gestionnaire, GIE AG2R REUNICA, PARIS. demeurant 11 boulevard Foch à SAINT GRATIEN

- Madame FABRE Valérie née GOT

Analyste, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 19 rue André Kleinpeter à ARNOUVILLE

- Monsieur FARID Rainer-rafik

Cadre commercial, AIRBUS, VITROLLES. demeurant 4 rue de la République à MONTMORENCY

- Monsieur FARRUGGIA Christophe

Assistant relations humaines, CHRONOPOST SA, ROISSY CDG. demeurant 46 avenue des chardonnerets à ATTAINVILLE

- Monsieur FATTA Luca

Informaticien, CPOR DEVISES, PARIS. demeurant 22 le parc aux fermettes à BELLOY EN FRANCE

- Monsieur FERREIRA Olivier

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 28 avenue de la fosse chapon à LUZARCHES

- Monsieur FERREIRA Paolo

Conducteur de Travaux, PETIT, CHEVILLY LARUE CEDEX. demeurant 04 Chemin du Clos d'Ecouen à GROSLAY

- Madame FLORAT Anne née HENINGER

Secrétaire, KPMG SA, PARIS LA DEFENSE. demeurant 32 avenue Georges Pompidou à MARGENCY

- Monsieur FONTAINE Joseph

Auditeur, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 11 rue des Selliers à LUZARCHES

- Monsieur FRIMPONG Owusu

Conseiller social, LOGIREP, SURESNES. demeurant 2 avenue des Noyers à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur GABRIEL Fernando

Mécanicien, SUEZ, NANTERRE. demeurant 56 rue Gérard Philippe à GOUSSAINVILLE

- Madame GALICHET Valérie

Technicien, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 2 allée Alfred Sisley à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur GAULT Stephane

9.

Gestionnaire des Ressources Humaines, ASSURANCE FRANCE GENERALI, PARIS CEDEX

demeurant 8 rue du chevalier à PUISEUX EN FRANCE

- Madame GAY Frédérique

Médecin, SANOFI AVENTIS, PARIS. demeurant 8 chemin du Parc à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur GBALE Jonas

Employé, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY . demeurant 44 avenue du 8 mai 1945 à VILLIERS LE BEL

- Monsieur GERMAIN Daniel

Magasinier, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE. demeurant 130 boulevard de Montmorency à DEUIL LA BARRE

- Monsieur GHERBAL Tarek

Chargé d'affaires, NATIXIS, PARIS. demeurant 26 rue Robert Foulon à MONTMAGNY

- Madame GILBLAS Isabelle

Adjointe administrative, MILLS, LE BOURGET. demeurant 13 rue Louis Saint-Just à CHAUMONTEL

- Madame GORIOT Pascaline née TAVERNE

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 9 rue du Chalet à EZANVILLE

- Madame GOSSE Martine née GUICHARD

Comptable, IMCD FRANCE, SAINT DENIS LA PLAINE. demeurant 21 avenue Georges Brassens à GOUSSAINVILLE

- Monsieur GOUET Michael

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 41 rue du Colonel Fabien à MARLY LA VILLE

- Monsieur GOURNET Elie

Personnel navigant commercial, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 29 rue Jean Baptiste Corot à MARGENCY

- Monsieur GOUY Fabrice

Chef de cuisine, ELIOR, PARIS LA DEFENSE. demeurant 6 rue Henri Dunant à DEUIL LA BARRE

- Monsieur GRANELL Philippe

Vendeur, BHV, PARIS. demeurant 17 rue Henri Vuillemin à GOUSSAINVILLE

- Madame GRELLA Patrizia

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 26 rue d'Epiais à CHENNEVIERES LES LOUVRES

- Monsieur GRIMAL Hervé

Commercial, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 15 rue Maréchal Joffre à ECOUEN

- Madame GUENIN Fabrice

Responsable de Service, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS.

demeurant 4 allée des Séquoias à SAINT PRIX

- Madame GUERINET Nathalie

Chef de rayon, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY . demeurant 9 allée des Jonquilles à MONTMAGNY

- Monsieur GUILBERT Alexandre

Directeur clientèle, SOGERES, BOULOGNE BILLANCOURT. demeurant 8 grande Rue à SURVILLIERS

- Monsieur GUILLAUME Babylan

Commercial, SDNH, GOUSSAINVILLE. demeurant Rue Georges Pitard à GOUSSAINVILLE

- Madame GUIMARAES Maria

Aide soignante, CAPIO-CLINIQUE CLAUDE BERNARD, ERMONT. demeurant 3 rue Maxime Ménard à DOMONT

- Madame HARRE Sophie

Croupier, SEETE, ENGHIEN LES BAINS. demeurant 16 avenue Louise à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur HENRIET Olivier

Chef d'équipe, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND. demeurant 5 bis impasse des carrières à CHAUMONTEL

- Madame HERNANDEZ Maria née GARCIA BLANCO

Comptable, SAFAR, PARIS.

demeurant 34 avenue Fernand Fourcade à MONTSOULT

- Monsieur HEURLET Laurent

Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS. demeurant 10 rue Deglane à BOUFFEMONT

- Madame HOURDRY-HOUDOT Carole

Commercial, TECHIP CORPORATE SERVICES, PARIS. demeurant 92 bis avenue de la Division Leclerc à MONTMORENCY

- Monsieur HOUZE Alain

Magasier, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE. demeurant 6 rue du Cadran à MONTMORENCY

- Madame HRISTOV Aurélie née MARTIN

Ingénieur, BARRY CALLEBAUT FRANCE, HARDRICOURT. demeurant 21 avenue Terré à SAINT GRATIEN

- Monsieur JAN Yannick

Comptable, CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS, PARIS. demeurant 7 boulevard du Maréchal Foch à SAINT GRATIEN

- Madame JOLY Linda née ZIDANI

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 16 rue du chevalier à PUISEUX EN FRANCE

- Madame JOSEPH Marie née ARISTIL

Aide soignante, FONDATION MAISON DES CHAMPS, PARIS. demeurant 34 rue de la Liberté à GONESSE

- Madame JOUANY Véronique née HALET

Responsable de service, BPCE, PARIS. demeurant 62 b rue des Rosiers à MONTLIGNON

- Monsieur JOVANOVIC Zoran

Animateur, L'OREAL, AULNAY SOUS BOIS CEDEX. demeurant 25 rue de Montmorency à GROSLAY

- Monsieur JUILLET Fabian

Directeur des ventes, INAPA FRANCE, CORBEIL ESSONNES CEDEX. demeurant 8 rue du Chemin Blanc à BAILLET EN FRANCE

- Madame JULES Marie

Plongeuse, EURODISNEY ASSOCIES SCA, MARNE LA VALLEE. demeurant 63 avenue Pierre Koenig à SARCELLES

- Madame KACZOR Claudine née LATA

Directrice d'Agence, CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE, PARIS. demeurant 1 allée du Moulin à MONTLIGNON

- Madame KARAR Sultana née KHETTAB

Responsable rayons, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY. demeurant 23 rue Gérard Philippe à GOUSSAINVILLE

- Madame KARASANE Fatma née BACHTAFTAR

Agent de service, CLINIQUE DES ORCHIDÉES, ANDILLY. demeurant 4 avenue des Noyers à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame KOPAK Nadia

Employée commerciale, MONOPRIX, ASNIERES. demeurant 2 rue de Versailles à ARNOUVILLE

- Madame KSON Delphine

Technico-commerciale, ENDREE HAUSER, HUNINGUE. demeurant 19 rue du Commandant Marchand à ARNOUVILLE

- Monsieur LABROUSSE Didier

Chauffeur, GROUPEMENT PETROLIER AVIATION, TREMBLAY EN FRANCE. demeurant 4 parc d'Orgemont à GONESSE

- Monsieur LACOURT Guillaume

Steward, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 45 chemin des Tournelles à ROISSY EN FRANCE

- Madame LAHOUCINE Sandrine

Conducteur de ligne, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX. demeurant 1 rue Martin Luther King à GOUSSAINVILLE

- Madame LAIDOUNI Rahma

Technicien, POLE EMPLOI SERVICES, COLOMBES. demeurant 14 rue Roger Martin à BEZONS

- Monsieur LANDOT Marc

Personnel naviguant, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 89 allée des charmes à MONTLIGNON

- Monsieur LAROCHE Joël

chauffeur receveur, TRANSDEV, SAINT GRATIEN. demeurant 12 rue du clos Bousselin à GARGES LES GONESSE

- Madame LAVOINE Cathy

Gestionnaire Paie, PARIS HABITAT - OPH, PARIS. demeurant 5 ter rue Jean Baptiste Lully à ECOUEN

- Monsieur LE BON Gilles

Directeur de production, FUCHS LUBRIFIANT FRANCE, NANTERRE. demeurant 31 avenue Charles de Gaulle à MONTMORENCY

- Monsieur LE CORRE Frédéric

Responsable de programme, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN. demeurant 16 avenue Gabriel Péri à SAINT GRATIEN

- Madame LE COZ NATACHA née COMELLO

Directrice des Ressources Humaines, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 20 rue Saint-Damien à LUZARCHES

- Madame LE GAUDU Juliette

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 49 allée de la foret à DOMONT

- Madame LE GUILLOUX Christel

Secrétaire, ACMS, SURESNES CEDEX. demeurant 49 chemin de Moisselles à EZANVILLE

- Monsieur LE MEUR Jean-Philippe

Ingénieur, ENTREPOSE PROJETS, COLOMBES. demeurant 15 rue Félix Leguillier à DEUIL LA BARRE

- Madame LEBARBE Sonia

Commercial, XP FRANCE, LA COURNEUVE. demeurant 3 villa des Marronniers à GROSLAY

- Monsieur LEBVENTAKIS Michel

Chef d'atelier, FRAIKIN, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 6 rue Rouget de l'Isle à GOUSSAINVILLE

- Monsieur LECOMTE Olivier

Technicien, ASSYSTEM, PARIS. demeurant 7 bis rue Sainte Rodigonde à BOUFFEMONT

- Madame LEFEVRE Stéphanie

Assistante Commerciale, BARCLAYS BANK PLC, PARIS. demeurant 29 rue des Dentellières à BOUFFEMONT

- Madame LEFLON Aurélie née CAUET

Secrétaire, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 3 rue Pasteur à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame LEGRAND Sylvie

Assistante juriste, FÉDÉRATION FRANCAISE DE FOOTBALL, PARIS. demeurant 11 rue de l'Eglise à DOMONT

- Madame LEHAUT Alexandra

Gestionnaire production, CAMCA, PARIS. demeurant 14 avenue Fauveau à MARGENCY

- Madame LEITAO Christine

Comptable, AG2R LA MONDIALE, PARIS. demeurant 2 rue de Versailles à ARNOUVILLE

- Madame LELCHAT Sandrine

Agent Logistique, UPS SCS, SAINT WITZ. demeurant 43 rue du Colonel Fabien à MARLY LA VILLE

- Madame LEOTE Claudie

Comptable, INTERPARKING, PARIS. demeurant 2 avenue de la Commune de Paris à GARGES LES GONESSE

- Madame LETEXIER Jocelyne née YERANOSSIAN

Chargée de recrutement, PARIS HABITAT - OPH, PARIS. demeurant 21 rue du Lavoir Philibert à DOMONT

- Madame LEVY Nathalie

Comptable, AXA FRANCE, NANTERRE. demeurant 28 parc de Miranville à SARCELLES

- Madame LOMENCOBORREA Marie-Michèle née MOOTIEN

Conseillère de Vente Senior, LE BON MARCHÉ, PARIS CEDEX 07. demeurant 10 rue Renoir à VILLIERS LE BEL

- Madame LOOBUYCK Catherine

Analyste, ORANGE BANK, MONTREUIL. demeurant 17 rue Jules Vincent à GROSLAY

- Madame LOPES FERNANDES Maria

Caissière, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, LES ULIS. demeurant 12 avenue du Connétable à ECOUEN

- Monsieur LOUP DOMINIQUE

Directeur de Travaux, HERVE SA, MANTES LA JOLIE. demeurant 7, avenue de Bruxelles à LOUVRES

- Monsieur LUBELO WA LUPOSONO X

Plombier Chef d'Equipe, UTB, PANTIN CEDEX. demeurant 6 Place Emile Zola à GARGES LES GONESSE

- Madame MAGDELEINE Paule née MALAHEL

Aide soignante, GIE HPNP, SARCELLES. demeurant 1 chemin des Menées à GARGES LES GONESSE

- Monsieur MALTOT ALAIN

Agent d'Exploitation ESP, TNT EXPRESS NATIONAL, BONNEUIL EN FRANCE. demeurant 5 Place de la Gare à LOUVRES

- Monsieur MANGELAERS Denis

Technicien de fabrication, CARREFOUR, AULNAY SOUS BOIS. demeurant 1 allée Louis VII le Jeune à GONESSE

- Monsieur MANOKARAN Vallipuram

Cuisinier, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON. demeurant 1, rue Honoré de Balzac à GARGES LES GONESSE

- Madame MARCOS Nathalie

Câbleuse, BERNARD CONTROLS SA, GONESSE. demeurant 38 rue Parmentier à GOUSSAINVILLE

- Madame MARIE Carole

Couturière, CHANEL DIVISION MODE, PARIS. demeurant 1 rue de la haie aux renards à SAINT WITZ

- Monsieur MARIE Stéphane

Employé d'exploitation, GTHP, COLOMBES. demeurant 109 avenue de la Haute grève à FOSSES

- Madame MARINHO Patricia née DUFEU

Commercial, SWIISLIFE, LEVALLOIS PERRET. demeurant 4 ter rue Roger Renard à SAINT MARTIN DU TERTRE

- Monsieur MARQUES ALMEIDA Adelino

Chauffeur, GEODIS EUROMATIC, COMPANS. demeurant 40 avenue Alfred de Musset à LE THILLAY

- Monsieur MARTIAL Harry

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 32 allée Erik Satie à ECOUEN

- Monsieur MARTIN Gérard

Comptable, GGL SERVICES, PARIS. demeurant 32 rue Tranchebise à DEUIL LA BARRE

- Monsieur MARTINET Stéphane

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 1 avenue du bois à LOUVRES

- Madame MATHIEN Françoise née ARRUFAT

Comptable, TRANSPORT ROBERT FRET, LE THILLAY. demeurant 9 place Salomon Decaux à FOSSES

- Madame MAUMUS Marie-Ange

Chargée des opérations financière, SWISSLIFE, LEVALLOIS. demeurant 01 rue de Trouville à ARNOUVILLE

- Madame MAURICE ALBALADEJO Patricia

Inspecteur, URSSAF DE PARIS REGION PARISIENNE, MONTREUIL. demeurant 5 rue Charles Jules Vaillant à DOMONT

- Madame MAZOUZ Annie née BACKOUCHE

Commerciale, LAPEYRE SERVICES, AUBERVILLIERS. demeurant 2 rue chaussée à SAINT BRICE SOUS FORET

Madame MELLOUKI Souad née AMRI

Formatrice, SAS TEINTURERIES LETOURNEUR, ROUEN CEDEX 1. demeurant 4 place Jean Ingrés à GARGES LES GONESSE

- Madame MERCIER ELSA

Coordinatrice Relation Presse, L OREAL, LEVALLOIS PERRET. demeurant 5 rue Carnot à MONTMORENCY

- Madame MOLEIRINHO Delphine née CLEMOT

Comptable, SMABTP, PARIS. demeurant 61 boulevard de la Gare à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame MONTARON Isabelle née KESTELOOT

Assistante de projet, SYSTRA, PARIS. demeurant 13 rue du Clos David à ANDILLY

- Monsieur MONTOTO LUIS

Consolideur, COMPAGNIE CONTINENTALE, LEVALLOIS. demeurant 6, Sentier de la Haute Echelle à MONTMORENCY

- Monsieur MONTUS Laurent

Informaticien, ORANGE, PARIS. demeurant 49 rue de l'Eglise à DOMONT

- Monsieur MOREIRA GONCALVES Manuel

Mineur Boiseur, COLAS, CLICHY. demeurant 3 rue des Ormes à MONTMAGNY

- Monsieur MORGADO José

Directeur de production, DESJARDIN, GONESSE. demeurant 1 chemin des Demoiselles à FONTENAY EN PARISIS

- Monsieur MORIN Olivier

Gestionnaire, POLYONE, SAINT OUEN L'AUMONE. demeurant 141 boulevard de Montmorency à MONTMORENCY

- Madame MORISSE THUARD Sylvie née THUARD

Chargée d'études, SMABTP, PARIS. demeurant 43 rue de Verdun à DEUIL LA BARRE

- Madame MORTIER Dominique née DELIGNY

Agent administratif, ADLER SAS, MOUSSY LE NEUF. demeurant 23 allée des tilleuls à MARLY LA VILLE

- Madame MOUCER Farida née BERRAHAIL BOUDOUDA

Responsable de site, OSICA, PARIS. demeurant 24 rue Lucien Lamart à ARNOUVILLE

- Madame MOURGUES Isabelle née TAILLARD

Hôtesse de l'Air, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 39 rue de la République à MONTMORENCY

- Monsieur NAJAH Mohamed

Grutier, GTM BATIMENT, NANTERRE. demeurant 12 square de Chamonix à LOUVRES

- Monsieur NDIAYE Abdoul Djiby Hamady

Monteur électricien, EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE, SAINT DENIS. demeurant 4 rue Paul Gauguin à GARGES LES GONESSE

- Monsieur NGUYEN Ngoc Hoa

Informaticien, ATOS INFORMATIQUE, BEZONS. demeurant 2 rue Julien Porret à DEUIL LA BARRE

- Monsieur NGUYEN Tan

Dessinateur Projeteur, MORPHO, OSNY. demeurant 25 rue Corot à ARNOUVILLE

- Madame NGUYEN VAN THU Catherine née FERON

Gestionnaire back office, AEW, PARIS. demeurant 9 rue Pierre et Marie Curie à BAILLET EN FRANCE

- Monsieur NIGOULE Laurent

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 66 avenue Charles de Gaulle à ROISSY EN FRANCE

- Monsieur OUSALHI Abdenbi

Responsable de magasin, DIA FRANCE, VITRY SUR SEINE. demeurant 3 bis rue de la Paix à GOUSSAINVILLE

107

- Madame PALHARES Sophie

Coordinatrice, PACO RABANNE, PARIS. demeurant 7 rue Pierre Curie à MONTMAGNY

- Madame PALLUD Annick née KONG

Manager comptable, NATEXIS PAIEMENT, PARIS. demeurant 06 rue Morisset à DEUIL LA BARRE

- Monsieur PALUMBO Lorenzo

Responsable Tour de Contrôle, GEFCO, GENNEVILLIERS. demeurant 6 rue des auges à ASNIERES SUR OISE

- Madame PECADO Elisa née FERREIRA

Agent d'entretien, OSICA, PARIS. demeurant 13 allée des Meules à ARNOUVILLE

- Monsieur PEDRO Fernando

Convoyeur Conducteur, BRINK'S EVOLUTION, SAINT DENIS. demeurant 2 bis avenue Jean Rostand à EZANVILLE

- Madame PELLETIER Christelle

Journaliste, LE PARISIEN, SAINT OUEN. demeurant 2 allée Charles Gounod à MONTLIGNON

- Madame PEREIRA Geneviève née LE MAITRE

Gestionnaire clientèle, DELPHI FRANCE SAS, ROISSY CDG. demeurant 7 rue Claude Debussy à ECOUEN

- Madame PEREIRA Isabelle née MARQUES

Employée de restauration, ELIOR ENTREPRISE, PARIS. demeurant 40 avenue Alfred de Musset à LE THILLAY

- Monsieur PEREIRA DANAIA AGOSTINHO

Coffreur, EIFFAGE CONSTRUCTION IGNY. demeurant 35 avenue du Maréchal Joffre à ARGENTEUIL

- Monsieur PERROT Serge

Gestionnaire répartition, SACEM, NEUILLY SUR SEINE. demeurant 12 allée Maurice Clavel à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame PEVNY Christine

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 12 allée Maryse Bastié à FOSSES

- Monsieur PEYRATOUT Antoine

Ingénieur, ge energy connections, PARIS LA DEFENSE.
demeurant 9 rue Pierre Bocher à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur PIFFARD Jean-Luc

Ingénieur, RENAULT, BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX. demeurant 16 rue de la ferme à EZANVILLE

- Monsieur PIRIMIAN Jacques

Agent d accueil, FONDATION ARMEE DU SALUT, PARIS. demeurant 9 impasse Saint Charles à MONTMORENCY

- Madame PISANI Dominique

Assistante de copropriété, SERGIC, EAUBONNE. demeurant 71 avenue de Domont à MONTMORENCY

- Monsieur PRETE Sébastien

Responsable de Fabrication, CAMFIL , LA GARENNE COLOMBES. demeurant 14 rue du Prieure à ASNIERES SUR OISE

- Madame PROUST Marie née DANSAN

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant Résidence du Chesneau à ROISSY EN FRANCE

- Madame PROVOST Elisabeth née MATEUS

Comptable, LEROY MERLIN, LIVRY GARGAN. demeurant 39 rue de l'Ysieux à CHAUMONTEL

- Monsieur PROVOST Sylvain

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 39 rue de l'Ysieux à CHAUMONTEL

- Madame RAISIN Corinne née GLOMOT

Commercial, IMCD FRANCE, SAINT DENIS LA PLAINE. demeurant 36 rue Georges Pompidou à DEUIL LA BARRE

- Madame RAOUL Valérie née LEBAUDY

Infirmière, HOPITAL GOUIN, CLICHY. demeurant 35 rue Camille Flammarion à DEUIL LA BARRE

- Madame RAPIC Stéphanie née ANTICEVIC

Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 9 rue d'Attainville à VILLAINES SOUS BOIS

- Madame RAPOSO CLAUDE née PAPILLON

Responsable Plateforme Entrepreneurs, MDE CONVERGENCE ENTREPRENEURS, AULNAY SOUS BOIS.

demeurant 13, rue Edouard Picard à ASNIERES SUR OISE

- Monsieur RAYNAL Marc

Chargé de mission, POINT P DEVELOPPEMENT, PARIS. demeurant 5 rue Paul Lorillon à ECOUEN

- Madame RAYNAL Sylvie née PAILLOUX MAZARS

Chef d'agence, POINT P, NANTERRE. demeurant 5 rue Paul Lorillon à ECOUEN

- Monsieur REAUBOURG Cyril

Ingénieur, PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES SA, LAGARENNE COLOMBES. demeurant 7 bis rue de la liberté à SAINT PRIX

- Monsieur REMOND Thierry

Technicien, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENNEVILLIERS. demeurant 10 allée de l'orée du bois à ANDILLY

- Madame REY Chantal née RAZAKARIAS

Assistante de direction, INTERPARKING, PARIS. demeurant 6 avenue Landouzy à DOMONT

- Madame ROBERT Nathalie

Employée de banque, BANQUE TRAVELEX, BOULOGNE BILLANCOURT. demeurant 71 avenue de Domont à MONTMORENCY

- Madame ROLLAND Christelle née CAVILLON

Conseillère d'entreprise, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 9 allée d'Aspasie à PUISEUX EN FRANCE

- Monsieur ROUSSEL Jérôme

Informaticien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 19 bis rue des commissions à CHAUMONTEL

- Monsieur SACKO Amadou

Maçon, PARIS-OUEST CONSTRUCTION, PARIS. demeurant 79 avenue de la division Leclerc à GARGES LES GONESSE

- Monsieur SAHINBAS Rasim

Opérateur régleur, LISI, PARIS. demeurant 14 avenue Jean Jacques Rousseau à DOMONT

- Monsieur SAIDI Amir

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 23 rue de Lysieux à GONESSE

- Madame SAIDI M'barka

Conseillère Pôle emploi, ACNA, ROISSY CDG. demeurant à DEUIL LA BARRE

- Madame SAMINADIN Nathalie née GASPARD

Chargée d'études, CNP ASSURANCES, PARIS. demeurant 11 rue de la Poterne à MONTMORENCY

- Madame SANGARE Anne-Yvonne née LE BIHAN

Gestionnaire répartition, SACEM, NEUILLY SUR SEINE. demeurant 8 rue des Tulipes à GOUSSAINVILLE

- Monsieur SANKARANARAYANIN

Agent de sécurité, CESG, PARIS. demeurant 15 allée du 19 mars 1962 à SARCELLES

- Madame SANUDO Sylvie née DUMAS

Comptable, TEMPOL, SAINT DENIS. demeurant 11 rue Auguste Rey à SAINT PRIX

- Monsieur SCHAEFER Erick

Agent d'exploitation , GRT, PARIS. demeurant 23 rue Paul Fort à EZANVILLE

- Madame SCONTRINO Sophie née GILLET

Chargée de clientèle, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON. demeurant 14 rue du docteur Joussaume à BOUFFEMONT

- Monsieur SELVANATHAN Nadarajah

Mécanicien, SCA BOTZARIS PARMENTIER, PARIS. demeurant 22 square de Provence à FOSSES

- Monsieur SELVANATHAN Sivagurunathan

Cuisinier, MACARONS CAFE, PARIS. demeurant 6 rue des Louvres à GARGES LES GONESSE

- Madame SENECHAL Mireille

Chef de projet en informatique, GMF, LEVALLOIS PERRET. demeurant 44 rue Victor Hugo à SARCELLES

- Madame SIMONET Katia

Assistante chef de produit, HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIES, LEVALLOIS PERRET. demeurant 90 avenue de la République à ARNOUVILLE

- Monsieur SISSOKO SEGA (A titre exceptionnel)

Aide Coffreur, BATEG, VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX. demeurant 8, rue Claude Debussy à ERMONT

- Monsieur SITRINI Larbi

Chauffeur livreur, ALLIANCE HEALTHCARE, GENNEVILLIERS. demeurant 7 boulevard de l'Orangerie à MONTMORENCY

- Monsieur SIVAKUMAR Thurairajah

Préparateur de commandes, OOSHOP, VILLENEUVE LA GARENNE. demeurant 12 square de Chambord à LOUVRES

- Monsieur SOGONA Ahmed

Couvreur, ITEC, PARIS. demeurant 39 rue des Doucettes à GARGES LES GONESSE

- Madame STOPIN Estelle

Gestionnaire de flux, PLG, GARGES LES GONESSE. demeurant 10 rue Victor Labarrière à DEUIL LA BARRE

- Monsieur SUTTER Patrick

Directeur commercial, CHANTELLE SA, CACHAN CEDEX. demeurant 9 bis allée des Marlières à DOMONT

- Monsieur SYED KHADER MUNAWAR Basha

Agent, HERTZ FRANCE, TRAPPES. demeurant 12 rue Roland Garros à VILLIERS LE BEL

- Madame TALEB Khedidja

Caissière, C & A, PARIS. demeurant 1 avenue d'Auvergne à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur TALLEC Christian

Ingénieur, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 5 rue des Longs Lieux à SAINT WITZ

- Madame TAOUACHE Dalila née ARROUCHE

Aide à domicile, FONDATION MAISON DES CHAMPS, PARIS. demeurant 3 rue de l'Aistre à VILLIERS LE BEL

- Madame TAPIERO Céline née ARFI

Ingénieur, SOCIETE GENERAL, PARIS. demeurant 5 avenue des amandiers à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame THEGAT Eliane née LUCRET

Aide-Soignante, A.S.I.M.P.A.D, L ISLE ADAM. demeurant 1 Chemin de la Gueule A Vaches à ASNIERES SUR OISE

- Monsieur THETSY Luc

Magasinier, FACILIT RAIL, PARIS. demeurant 25 rue des Lévriers à MONTMAGNY

- Madame THIBAULT Annie

Analyste, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, BAGNOLET. demeurant 3 sente de Pontcelles à DOMONT

- Madame THUAULT ELODIE née PHILIPPE

Technicienne PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 74 Chemin des Tournelles à ROISSY EN FRANCE

- Monsieur TRICOLORE Charles

Employé, FRANCE QUICK, PARIS. demeurant 5 avenue Paul Valéry à SARCELLES

- Madame VAILLANT Sophie née LEMIERE

Contrôleur de gestion, L'ORÉAL DIRECTION GÉNÉRALE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT, CLICHY.

demeurant 8 avenue du Midi à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur VALLADE INNOCENT

Agent Logistique, CIGMA, SAINT DENIS. demeurant 6, rue des Piverts à GOUSSAINVILLE

- Monsieur VANSEVEREN Didier

Technicien, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX. demeurant 2 rue de la gare à SURVILLIERS

- Madame VENNEKAMP FABIENNE

Chef de projet Développement, GMF, LEVALLOIS PERRET. demeurant 6 Rue du Puits Grenet à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame VERGNOLLE Véronique née BARRIERE

Directrice d'Agence, CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE, PARIS. demeurant 13 rue des Tilleuls à DEUIL LA BARRE

- Madame VIGET Valérie

Attachée de Direction, BBR ROGIER, PARIS. demeurant 8 villa Pierre Corneille à SAINT PRIX

- Madame VILLAUME Caroline née RINVILLE

Cadre Manager, LA RETRAITE SOLIDAIRE, PARIS. demeurant 4 rue Renaud à MONTMORENCY

- Madame VITORINO Marie

Ingénieur, PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES SA, LAGARENNE COLOMBES. demeurant 9 rue de Saint Prix à MONTLIGNON

- Monsieur XAVIER Jacques

Manutentionnaire, XP FRANCE, LA COURNEUVE. demeurant 4, rue Stéphane Hessel à GARGES LES GONESSE

- Madame XAVIER Ludivine née NOEL

Consultante ressources humaines, AXA FRANCE, NANTERRE. demeurant 6 avenue Alfred de Musset à VILLIERS LE BEL

- Madame ZAIDI M Barka

Technicien, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND. demeurant 4 rue du Moutier à DEUIL LA BARRE

- Madame ZAIDI M'Barka

Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, NOISY LE GRAND. demeurant 4 rue du Moutier à DEUIL LA BARRE

- Madame ZAMPICCOLI Véronique

Technicien, BERNARD CONTROLS SA, GONESSE. demeurant 30 rue Scribe à VILLIERS LE BEL

- Monsieur ZANARDO Stéphan

Chauffeur, OCP REPARTITION, SAINT OUEN. demeurant 15 rue Georges Bizet à GONESSE

- Monsieur ZIANE Mohamed

Agent d'Entretien, OSICA, PARIS. demeurant 18 boulevard jacques Copeau à SARCELLES

- Madame ZUCAL Patricia

Comptable, FAURECIA, NANTERRE. demeurant 3 Grande Rue à ASNIERES SUR OISE

- Mademoiselle ZUILI CAROLE

Directrice d'Agence, MAAF ASSURANCES, NIQRT CEDEX. demeurant 52, rue de Vauginard à ARGENTEUIL

Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

- Monsieur AKROUR Bachir

Agent de Maîtrise, AG2R, PARIS. demeurant 13 allée des Peupliers à VILLIERS LE BEL

- Madame ALBERTI Maria-Luisa née SINICO

Ingénieur, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE. demeurant 40 boulevard Cotte à ENGHIEN LES BAINS

- Madame ALEXANDRE Elisabeth née CHARLES

Assistante confirmée, FIDUCIAIRE MALLET, PARIS. demeurant 7 rue des Haras à MONTMORENCY

- Monsieur ALIN Raymond

Gestionnaire de paie, BAYER, PUTEAUX. demeurant 79 rue Aristide Briand à DOMONT

- Madame AMAND Patricia née DUTAS

Chargé d'études ressources humaines, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 17 allée des toits de Villiers à VILLIERS LE BEL

- Monsieur AMMARI Nacer

Gestionnaire, SECAP, SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX. demeurant 80 rue du Maréchal Leclerc à ECOUEN

- Monsieur ANBARASAN Xxx

Opérateur de production, ELIS, GENNEVILLIERS. demeurant 12 rue Blaise Cendrars à GARGES LES GONESSE

- Monsieur AREVIAN Bruno

Rédacteur, DASSAULT FALCON SERVICE, LE BOURGET CEDEX. demeurant 13 rue Paul Belmondo à ECOUEN

- Monsieur ASPILAIRE Manord

Responsable d'atelier, SAS ARTHUS BERTRAND, PARIS. demeurant 2 square d'Allones à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame ATTIA Florence née GANTOU

Conseillère clientèle, COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE, PARIS. demeurant 25 rue des Vignes à MONTMAGNY

- Monsieur AVENEL Laurent

Cadre, SOCIETE GENERALE, PARIS. demeurant 61 avenue de Ceinture à SAINT GRATIEN

- Monsieur BATATEIRO Valdemar

Conseiller service carrosserie, RENAULT RETAIL GROUP, PARIS. demeurant 17 rue du docteur Calmette à GARGES LES GONESSE

- Monsieur BEAUCAL Jean-Luc

Chef de département Alimentaire, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY . demeurant 11 rue Galliéni à MONTMAGNY

- Madame BELLANGER Lucette

Opérateur de production, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX. demeurant 10 avenue Joliot Curie à GARGES LES GONESSE

- Monsieur BELLET Daniel

Technicien, DENY FONTAINE, SAINT BLIMONT. demeurant Route de Chantilly à ASNIERES SUR OISE

- Madame BELTRAME Fabienne

Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS. demeurant 3 avenue du 6 juin 1944 à GOUSSAINVILLE

- Mademoiselle BEN KARICH Fatma

Assistante administrative, SELECT SERVICE PARTNER, PARIS. demeurant 4, rue Jean Moulin à GOUSSAINVILLE

- Madame BERNARD Véronique née BERTAUX

Clerc Principale, SELARL SAMAIN RICHARD ET ASSOCIES, PARIS. demeurant 49 rue du Docteur Goldstein à GROSLAY

- Monsieur BERONI Loreno

Ingénieur, PSA PEUGEOT CITROEN, POISSY. demeurant 13 rue Muscella à MOISSELLES

- Madame BIEN-AIME Edwige

Responsable de rayon, MARKET, CLAMART. demeurant 15 rue Pierre et Marie Curie à LOUVRES

- Monsieur BILLOIS Jean-Marc

Employé, GEODIS DISTIBUTION, GONESSE. demeurant 14 place des trois noyers à SARCELLES

- Madame BLONDEAU Josette née LORIC

Femme de Ménage, HYGECO, GARGES LES GONESSE. demeurant 27 rue Eugène à GOUSSAINVILLE

- Madame BLONDEL Marie Claire née MEL

Assistante dentaire, DOCTEUR HENRI PIERRE NAVEAU, PARIS. demeurant 4 rue des Coutures à DEUIL LA BARRE

- Madame BOLANTIN Sylvie

Employée de banque, LCL, VILLEJUIF. demeurant 47 rue de l'Eglise à DOMONT

- Madame BOUCHER Frédérique

Responsable ressources humaines, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 6 allée Louis VII le Jeune à GONESSE

- Madame BOURDET Françoise

Coordinatrice métier, SACEM, NEUILLY SUR SEINE. demeurant 15 rue Henri Dunant à GONESSE

- Madame BOURGOIN Nathalie née ROGER

Responsable d'équipe, LA MUTUELLE GENERALE, PARIS. demeurant 15 rue de Lisbonne à LOUVRES

- Madame BREL Caroline née THEBAULT

Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 33 rue Lucien Girard Boisseau à PUISEUX EN FRANCE

- Monsieur BRICE Wilfrid

Gestionnaire répertoire, SACEM, NEUILLY SUR SEINE. demeurant 16 rue Pasteur à SURVILLIERS

- Monsieur BRONNER Philippe

Commercial, CFR, PUTEAUX, demeurant 19 allée Georges Brassens à SAINT PRIX

- Monsieur BRUSCINO Joseph

Chauffeur, TAIS, GOUSSAINVILLE. demeurant 2 chemin des Pâtissiers à ECOUEN

- Monsieur BUZZI Olivier

Cuisinier, SODEXO, GUYANCOURT. demeurant 3 rue Théophile Hingre à ECOUEN

- Monsieur CABRELLI Jean-Marc

Chauffeur, L ESSOR, SANNOIS. demeurant 21 bis rue des acacias à GOUSSAINVILLE

115

- Monsieur CAILLEMER Jean

Ingénieur, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENNEVILLIERS. demeurant 29 rue Sœur Azélie à DEUIL LA BARRE

- Monsieur CAPELLE Edouard

Gardien, FRANCE HABITATION, LEVALLOIS-PERRET. demeurant 2 square Eole à FOSSES

- Monsieur CARUELLE JEAN-PIERRE

Directeur d'Exploitation, EIFFAGE CONSTRUCTION VAL DE SEINE, IGNY. demeurant 24, rue de Montlignon à SAINT LEU LA FORET

- Monsieur CARVALHO Carlos

Chef d'équipe, GEODIS LOGISTICS, SAINT OUEN L'AUMONE. demeurant 5 avenue John Fitzgérald Kennedy à SAINT GRATIEN

- Monsieur CASANOVA Jean-Pierre

Ingénieur-cadre, PEUGEOR CITROËN AUTOMOBILES, PARIS . demeurant 11 rue de l'Aubette de Magny à GONESSE

- Monsieur CASTEL Didier

Responsable panels et études, GEORGIA-PACIFIC, COURBEVOIE. demeurant 28 rue de la Grande Fontaine à ECOUEN

- Mademoiselle CENDRA CLAUDETTE

Assistante de Direction, L OREAL, ASNIERES SUR SEINE. demeurant 12 Ter, rue de Paris à GONESSE

- Madame CHARDON Corinne née VERDIER

Employée, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS COLOMBES. demeurant 2 ruelle Ganneval à ATTAINVILLE

- Monsieur CHATEL François

Commercial, BNP PARIBAS, SEVRES. demeurant 104 route d'Asnières à ASNIERES SUR OISE

- Madame CHAZOTTES Catherine née POYER

Assistante achats, DESRUES SAS, PLAILLY. demeurant 8 rue du Gué à SURVILLIERS

- Madame CHELLY Irène née BENAPHTALI

Coordinatrice grands comptes, ROBERT BOSCH FRANCE, SAINT OUEN CEDEX. demeurant 48 boulevard de la Gare à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur CHEMINADE Patrick

Agent Déclarant en Douane, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG. demeurant 24 rue des Brossolette à FOSSES

- Monsieur CHETTOU Mimoun

Mécanicien, FRAIKIN FRANCE, RUEIL MALMAISON. demeurant 9 boulevard Henri Dunant à GOUSSAINVILLE

- Monsieur CHOTUBIEC Philippe

Chef de quai, HEPPNER, NOISY-LE-SEC. demeurant 3 sentier des Trois Pierres à VILLIERS LE BEL

- Monsieur CHRETIEN Jean Luc

Directeur des ressources humaines, WOREX, LE PECQ. demeurant 20 allée François Mauriac à MARGENCY

- Monsieur COHEN Hervé

Chef d'exploitation, PROXISERVE, LEVALLOIS PERRET. demeurant 40 avenue Mathieu Chazotte à DEUIL LA BARRE

- Madame COLASSE Isabelle née DELMAS

Assistante de direction, UNIBETON, GUEVILLE. demeurant 4 rue Joseph Rigault à GROSLAY

- Madame COLLEAUX Corine née BERTHIER

employée, AVIVA ASSURANCES, BOIS-COLOMBES. demeurant 10 rue Mirabeau à GOUSSAINVILLE

- Madame COLLIN Régine née TOUATI

Responsable service télévente, LELIEVRE, MARNE LA VALLEE. demeurant 26 allée des Tilleuls à MARLY LA VILLE

- Madame CONDOMINAS Angialina née PIPICELLA

Comptable, TRANSPORT ROBERT FRET, LE THILLAY. demeurant 7 allée des Temples à PUISEUX EN FRANCE

- Madame CORRE Nadia née MEBANNI

Secrétaire, APRIA RSA, MONTREUIL. demeurant 5 square de Savoie à FOSSES

- Monsieur COUTARD Dimitri

Gestionnaire, ATOS, BEZONS. demeurant 20 rue Claude Debussy à GONESSE

- Madame COUTINHO Hélena née TAVARES BANDEIRA

Secrétaire, COSSON, LOUVRES. demeurant 11 bis rue des Rossignols à PUISEUX EN FRANCE

- Madame DA COSTA Maria née NUNES FARIA

Secrétaire, SARL DA COSTA, MONTSOULT. demeurant 36 rue de Montmorency à MONTSOULT

- Monsieur DA SILVA COELHO David

Chauffeur, COSSON, LOUVRES. demeurant 58 bis avenue Charles de Gaulle à ROISSY EN FRANCE

- Madame DAIRA NADINE née FAGUIN

Assistante, SAGA ENTREPRISE, GENNEVILLIERS CEDEX. demeurant 15, avenue du Château à LE THILLAY

- Madame DE VALON Isabelle née DELBES

Contrôleur, NATIXIS FACTOR, CHARENTON LE PONT. demeurant 13 rue Monge à EZANVILLE

- Monsieur DEBROCK Thierry

Ingénieur, PSA PEUGEOT CITROEN, POISSY. demeurant 17 place Clément Ader à SURVILLIERS

- Monsieur DEGONDS Jacky

Employé de casino, SEETE, ENGHIEN LES BAINS. demeurant 24 résidence les Longues Raies à DOMONT

- Madame DEJOIE Françoise née JODELAIS

Restaurateur, COMITE D'ETABLISSEMENT BANQUE DE FRANCE, PARIS. demeurant 98 avenue Gabriel Péri à GONESSE

- Madame DELEPOUVE Angèle

Conseillère de vente, GALERIES LAFAYETTE, PARIS. demeurant 121 avenue de la Division Leclerc à ENGHIEN LES BAINS

- Monsieur DELGERY André

Attaché commercial, VILMORIN JARDIN, ST QUENTIN FALLAVIER. demeurant 4 avenue des cèdres à ATTAINVILLE

- Monsieur DELL ARMI Antoine

Technicien, ALLIANZ, LA DEFENSE CEDEX. demeurant 10 avenue des Belles Feuilles à SAINT GRATIEN

- Madame DELMAS-BARON Nathalie née KOHUT

Chargée d'Affaire, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS. demeurant 10 Rue Georges Pompidou à DEUIL LA BARRE

- Monsieur DELRIEU Pascal

Comptable, DEXIA CREDIT LOCAL, LA DEFENSE. demeurant 37 rue Bourgeois à DEUIL LA BARRE

- Madame DEMANET Nadège née GARDET

Secrétaire, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX. demeurant 36 rue de Seugy à VIARMES

- Madame DEMOULIN Leslie née KEATES

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 2 chemin de l'Escalade à MONTMORENCY

- Madame DENDLEUX Esilda née GALANTE

Chef département, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY . demeurant 8 rue de l'Eglise à DEUIL LA BARRE

- Madame DENDOUNE Arnima

Assistante, SCP MAHOT DE LA QUERANTONNAIS & ASSOCIES, PARIS. demeurant 16 rue des Charbonniers à DOMONT

- Madame DESERT Christine née DUFLOT

Responsable entité, SMABTP, PARIS. demeurant 45 rue Félix Faure à ENGHIEN LES BAINS

- Monsieur DESTON Edmond

Chauffeur, FRANCE LOCATION DISTRIBUTION, LOGNES. demeurant 4 rue Edgar Degas à GARGES LES GONESSE

- Madame DI PIETRO Marie Pierre née D'ORNANO

Technicien, MMA IARD, PARIS. demeurant 113 avenue de la Jaute Grève à FOSSES

- Madame DIARRA Marie-Christine née LANGUEDOC

Responsable de projets, BPCE INTERNATIONAL ET OUTRE MER, PARIS. demeurant 15 rue Georges Pompidou à VILLIERS LE SEC

- Monsieur DIDIER Michel

Commis en douane, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG. demeurant 2 allée des hortensias à ECOUEN

- Monsieur DOMER Stéphane

Technicien, APRIA RSA, MONTREUIL. demeurant 5 résidence Belle Hélène à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame DORET Marie-France

Technicien, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND. demeurant 21 rue de la Cité de la Mairie à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame DORMY Muriel née VARLET

Hôtesse de caisse, AUCHAN, EPINAY SUR SEINE. demeurant 15 impasse des Petits Noyers à MONTMAGNY

- Monsieur DOS SANTOS BAIRRADA Mario

Chef de centrale, EQIOM BETONS, MONTREUIL. demeurant 11 rue des platanes à GOUSSAINVILLE

- Madame DOUARED Christiane

Agent de collectivité, CAF DU VAL D'OISE, CERGY-PONTOISE CEDEX. demeurant 8 ter rue de Miraville à SARCELLES

- Madame DROUARD Brigitte née DU BRON

Assistante commerciale, CONVENTYA SAS, CLICHY. demeurant 4 rue Bertie Albrech à SAINT GRATIEN

- Madame DUCAS Christine née DARCQ

Technicien, CENTRE MEDICAL EUROPE, PARIS. demeurant 12 rue de la charbonnière à CHAUMONTEL

- Madame FEKAR Josiane née PERMACAOUNDIN

Employée, C.S.F FRANCE SAS, PARIS. demourant 4 allée de l'Archet à ARNOUVILLE

- Madame FERNANDES Maria Das Dorès née SANTOS PEREIRA

Comptable, EUROLINES SA, NANTERRE. demeurant 36 avenue Michel Ange à BELLOY EN FRANCE

- Madame FERREIRA-PEDREGAL Valérie née DECHANDON

Employée Commerciale, CORA, GARGES LES GONESSE. demeurant 32 avenue Joliot Curie à GARGES LES GONESSE

- Madame FICHEPAIN Caroline

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 54 rue Claude de Mesmes à ROISSY EN FRANCE

- Monsieur FLOQUET Christian

Technicien, PÔLE EMPLOI, PARIS. demeurant 7 rue Duchat à SOISY SOUS MONTMORENCY

119

- Monsieur FORGET Thierry

Agent, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 37 rue du Général Leclerc à GONESSE

- Madame FOURMY Florence née BASNIER

Technicien, DALKIA, NANTERRE. demeurant 41 rue du Bouteillier à LOUVRES

- Monsieur FREDJ Chafi

Approvisionneur, COFELY RESEAUX, PUTEAUX. demeurant 6 rue de la République à GOUSSAINVILLE

- Madame GALICHET Valérie

Technicien, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 2 allée Alfred Sisley à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur GERARD Pierre

Responsable clientèle, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 26 rue Chalot à ROISSY EN FRANCE

- Monsieur GERMAIN Daniel

Magasinier, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE. demeurant 130 boulevard de Montmorency à DEUIL LA BARRE

- Monsieur GILES Laurent

Adjoint Responsable Opération, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENNEVILLIERS.

demeurant 4 rue des Molléons à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame GODIN Christiane née LOEHLE

Technicien, DESRUES SAS, PLAILLY. demeurant 42 rue Roger Salengro à MARLY LA VILLE

- Madame GOSSE Martine née GUICHARD

Comptable, IMCD FRANCE, SAINT DENIS LA PLAINE. demeurant 21 avenue Georges Brassens à GOUSSAINVILLE

- Madame GOUETTA Line

Cadre, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE. demeurant 12 boulevard Henri Poincaré à SARCELLES

- Monsieur GRANDAO Adrien

Maçon, R.E.P., GOUSSAINVILLE. demeurant 37 rue Ela Constantinide à GOUSSAINVILLE

- Monsieur GRANELL Philippe

Vendeur, BHV, PARIS. demeurant 17 rue Henri Vuillemin à GOUSSAINVILLE

- Madame GRAUX Valérie née REGNIER

Employée, LAZARD, PARIS. demeurant 60 rue de Montnélian à SAINT WITZ

- Madame GRISEY Béatrice née AMAT

Clerc de notaire, SCP LAMBERT - MACRON - LEMAIRE, SAINT OUEN L'AUMONE. demeurant 54 bis rue de Beauvais à MONTSOULT

- Madame GROSPAS Nadine née GARE

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 15 rue du Parisis à LUZARCHES

- Monsieur GUILLIN Philippe

Chauffeur, RATHEAU, NOISY LE GRAND. demeurant 13 avenue Descartes à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur HALIK Alain

Employé de banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE. demeurant 72 rue d'Ombreval à DOMONT

- Madame HAUW Marie-Guylène née GUILLAUME

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 17 rue Rabelais à FOSSES

- Madame HERNANDEZ Maria née GARCIA BLANCO

Comptable, SAFAR, PARIS. demeurant 34 avenue Fernand Fourcade à MONTSOULT

- Madame HERVE Nathalie

Assistante de direction, PEUGEOR CITROËN AUTOMOBILES, PARIS . demeurant 51 rue de Biarritz à ARNOUVILLE

- Madame HEUDE Isabelle née MAISSE

Employée de banque, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 5 rue de Bretagne à DOMONT

- Monsieur HILLION Gilles

Technicien, RENAULT, BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX. demeurant 10 rue de Conti à BAILLET EN FRANCE

- Monsieur HOFFENBACH Cyril

Chef de table, SEETE, ENGHIEN LES BAINS. demeurant 28 avenue du chateau à LE THILLAY

- Monsieur HOUZE Alain

Magasinier, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE. demeurant 6 rue du Cadran à MONTMORENCY

- Madame HOVAGIMYAN Sylvie

Technicien, L'ORÉAL DIRECTION GÉNÉRALE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT, CLICHY.

demeurant 55 rue de la barre à ENGHIEN LES BAINS

- Monsieur HOXHA Hamit

Opérateur de moulage, PAUL PREDAULT, GOUSSAINVILLE. demeurant 23 rue César Franck à MONTMORENCY

- Monsieur HULEUX Dany

Chef d'équipe, SEPUR, VILLENEUVE LA GARENNE. demeurant 25 avenue du Maréchal Joffre à LUZARCHES

- Monsieur IANNIZZI Jean Michel

Conseiller de clientèle, MERCEDES BENZ, MONTROUGE. demeurant 5 allée des Jardins à VIARMES

- Monsieur JACQUELET Robert

Chef de service transit, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG. demeurant 10 Hameau des Loges à MARLY LA VILLE

- Monsieur JAGUT Philippe

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 12 allée Maryse Bastié à FOSSES

- Monsieur JEAN Pascal

Commercial, RENAULT RETAIL GROUPE, PARIS. demeurant 08 rue Moanda à LUZARCHES

- Monsieur JIMENEZ Jean-michel

Carrossier, FRAIKIN, GENNEVILLIERS. demeurant 52 rue Henri Jeanson à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame JOUANY Véronique née HALET

Responsable de service, BPCE, PARIS. demeurant 62 b rue des Rosiers à MONTLIGNON

- Monsieur JOUNY Eric

Agent Technique Electricien, R.E.P., GOUSSAINVILLE. demeurant 7 rue des Fauvettes à GOUSSAINVILLE

- Monsieur KERMOAL Alain

Technicien, L'OREAL PARIS, SAINT OUEN CEDEX. demeurant 4 allée des Roitelets à BAILLET EN FRANCE

- Madame KERMOAL Pascale née COUSIN

Technicien, L'OREAL PARIS, SAINT OUEN CEDEX. demeurant 4 allée des Roitelets à BAILLET EN FRANCE

- Monsieur KHENSOUS Driss

Technicien Ascenseur, ASCENSEUR DRIEUX -COMBALUZIER, LES LILAS. demeurant 2 rue Maurice Berteaux à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame LAHOREAU Sylvie née LEBRUN

Comptable, L'OREAL, AULNAY SOUS BOIS. demeurant 10 rue d'Auxerre à ARNOUVILLE

- Monsieur LAMBERT Régis

Responsable sécurité, EUGENE PERMA, PARIS. demeurant 3 allée des érables à BOUFFEMONT

- Monsieur LAROCHE Joël

chauffeur receveur, TRANSDEV, SAINT GRATIEN. demeurant 12 rue du clos Bousselin à GARGES LES GONESSE

- Monsieur LASLIER Pierre

Ingénieur, PSA PEUGEOT CITROËN, VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX. demeurant 3 rue Victor Hugo à NOISY SUR OISE

- Madame LE BRAS Yvonne

Opératrice de Saisie, GROUPE BERRI, PARIS. demeurant 32 rue Jean Laugère à ARNOUVILLE

- Madame LE BRAZIDEC Patricia née DELAHAYE

Employée de banque, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 6 rue de la Bassée à SAINT MARTIN DU TERTRE

- Monsieur LE GALL Françis

Technicien, ENGIE, NANTES. demeurant 100 rue du chemin vert à DOMONT

- Madame LE ROUE Catherine

Employée de banque, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 16 rue de la ferme à EZANVILLE

- Monsieur LE ROY Didier

Ingénieur, SYSTRA, PARIS. demeurant 9 rue Roger Dolle à LOUVRES

- Monsieur LEGEARD Olivier

Chef de chantier, COSSON, LOUVRES. demeurant 17 petit chemin du Bel Air à SANNOIS

- Monsieur LEGER BETAND

Responsable sécurite et Qualité Informatique, BAYER SAS, PUTEAUX CEDEX. demeurant 22, rue du Bois d'Aguère à SAINT LEU LA FORET

- Monsieur LEO Hugues

Conducteur de travaux, CITEOS, SARCELLES. demeurant 42 avenue Pierre Semard à VILLIERS LE BEL

- Madame LESUEUR Sandrine née CORBISIER

Employée de banque, BARCLAYS BANK, PARIS. demeurant 9 rue du Chateau à GROSLAY

- Madame LEVASSEUR Annie née PLOTON

Agent services Hôteliers, C.E OPERATIONS AERIENNE, ROISSY EN FRANCE. demeurant 6 bis avenue Charles de Gaulle à ROISSY EN FRANCE

- Monsieur LEYX Didier

Cadre Bancaire, CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL IDF, PARIS CEDEX 09. demeurant 16 rue du Champ de l'Asile à GROSLAY

- Madame LOIAL Micheline

Caissière, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY. demeurant 31 rue des Doucettes à GARGES LES GONESSE

- Madame LORHO Nadia

Assistante de direction, CIAMT, PARIS. demeurant 35 avenue de la Gare à DEUIL LA BARRE

- Madame LUCAS Annick née BELLEVAL

Responsable logistique, CAAGIS, PARIS. demeurant 17 rue des Bleuets à ATTAINVILLE

- Madame LUTAUD Colette née CHAPPAZ

Pharmacien, L'OREAL PARIS, SAINT OUEN CEDEX. demeurant 35 avenue Marguerite à SOISY SOUS MONTMORENCY

123

- Monsieur MADI Lachemi

Contrôleur opérateur, BOLLORE, PUTEAUX. demeurant 74 rue Jean Jaurès à ECOUEN

- Monsieur MAGOT Denis

Technicien, CHUBB FRANCE, CERGY PONTOISE. demeurant 9 rue du Bon Air à EZANVILLE

- Monsieur MAHOUDEAU Jean Luc

Chef de section, DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD. demeurant 52 rue des Loges à MONTMORENCY

- Monsieur MAISONNETTE Thierry

Technicien, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX. demeurant 24 rue du Buisson Flocourt à SAINT WITZ

- Madame MANDOSSE Edith

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 11 impasse Germain Chatenay à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame MANSUELA Yveline

Animatrice, APAJH 95, LE PLESSIS BOUCHARD. demeurant 13 rue des Raguenets à SAINT GRATIEN

- Monsieur MARECHAL Christophe

Agent d'entretien, HUTCHINSON SNC, PERSAN. demeurant 2 allée du Maréchal Leclerc à MONTMAGNY

- Monsieur MARIE Stéphane

Employé d'exploitation, GTHP, COLOMBES. demeurant 109 avenue de la Haute grève à FOSSES

- Madame MARIE Véronique née LEMORE

Employée administratif, FRANCE BOISSONS ILE DE FRANCE, GENNEVILLIERS. demeurant 12 rue des Violettes à PUISEUX EN FRANCE

- Monsieur MARIE Vincent

Responsable informatique, AUTOLIV NCS, SURVILLIERS FOSSES CEDEX. demeurant 13 rue de Luzarches à FOSSES

- Madame MARINHO Patricia née DUFEU

Commercial, SWIISLIFE, LEVALLOIS PERRET. demeurant 4 ter rue Roger Renard à SAINT MARTIN DU TERTRE

- Monsieur MARSEILLE Joseph

Agent d'entretien, RCF, PARIS. demeurant 24 avenue de la commune de Paris à GARGES LES GONESSE

- Monsieur MARTIN Gérard

Comptable, GGL SERVICES, PARIS. demeurant 32 rue Tranchebise à DEUIL LA BARRE

- Monsieur MARTIN Guy

Chauffeur, OCP REPARTITION, SAINT OUEN. demeurant 2 allée Maréchal Leclerc à MONTMAGNY

- Monsieur MARTIN Vincent

Employé, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 17 rue Carnot à MONTMAGNY

- Madame MARTINS-BEXIGA Isabelle

Infirmière, CENTRE MEDICAL ET PEDAGOGIQUE JACQUES ARNAUD, BOUFFEMONT.

demeurant 10 rue de la Révolution Française à BOUFFEMONT

- Madame MASSINI Cécile

Agent administratif, AIRBUS, VITROLLES. demeurant 2 rue des Halles à SAINT GRATIEN

- Monsieur MATHIEN Patrick

Assistant Commercial, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE. demeurant 9 place Salomon de Cours à FOSSES

- Mademoiselle MATHURIN VIVIANE

Agent de Maîtrise, LA RETRAITE SOLIDAIRE, PARIS. demeurant 12, rue des Aubépines à DEUIL LA BARRE

- Madame MAUMUS Marie-Ange

Chargée des opérations financière, SWISSLIFE, LEVALLOIS. demeurant 01 rue de Trouville à ARNOUVILLE

- Madame MEDA Arielle née JEUNEHOMME

Assistante commerciale, ING BANK FRANCE, PARIS. demeurant 134 rue de Balzac à DEUIL LA BARRE

- Madame MEDJAR Sophie

Secrétaire, SCP THOMAZON-BICHE, PARIS CEDEX 02. demeurant 37 rue Lazare Carnot à GOUSSAINVILLE

- Monsieur MEHADJI Mohammed

Chef d'equipe, CHANTIES MODERNES CONSTRUCTION, CHEVILLY-LARUE. demeurant 6 rue Henri Dunant à DEUIL LA BARRE

- Monsieur MERCERA ARNAUD

Responsable de service administratif, CREDIT AGRICOLE IDF, PARIS. demeurant 9 avenue du Général de Gaulle à EZANVILLE

- Madame MERCIER Caroline

Technicien, B2V GESTION, LA DEFENSE CEDEX. demeurant 2 allée Aristide Bruant à GARGES LES GONESSE

- Monsieur MEUNIER Fabrice

Electro-mécanicien, VASSEUR SA, GONESSE. demeurant 20 rue Jean Moulin à ROISSY EN FRANCE

- Monsieur MIGNE Stéphane

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 66 rue du Vieux Lavoir à SAINT WITZ

- Monsieur MIRAUMONT Jean Marc

Employé, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE. demeurant 21 les Longues Raies à DOMONT

- Monsieur MOLMY Thierry

Chef de partie, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON. demeurant 3 rue Jean Jacques Rousseau à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame MONLEON Catherine née RAMOS

Technicien, AXA FRANCE VIE, PARIS. demeurant 107 avenue de la division Leclerc à ENGHIEN LES BAINS

- Monsieur NDIAYE Abdoul Djiby Hamady

Monteur électricien, EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE, SAINT DENIS. demeurant 4 rue Paul Gauguin à GARGES LES GONESSE

- Madame NGUYEN VAN THU Catherine née FERON

Gestionnaire back office, AEW, PARIS. demeurant 9 rue Pierre et Marie Curie à BAILLET EN FRANCE

- Madame NIDE Leila

Responsable de vente, CHANEL SAS, NEUILLY SUR SEINE CEDEX. demeurant 4 rue Jules Massenet à GONESSE

- Monsieur OCZAK Henryk

Technicien Etudes de Prix, SMAC, SARCELLES. demeurant 3 allée Voltaire à GARGES LES GONESSE

- Madame OHIER Fabienne

Cadre, SOCIETE GENERAL, PARIS. demeurant 11 avenue des Bleuets à GONESSE

- Madame PASSARD MARTINE née JULES

Assistante Ressources Humaines, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE. demeurant 40 Rue César Franck à FOSSES

- Monsieur PAUL Laurent

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 21 rue Raymond Bergogne à ARNOUVILLE

- Madame PEIGNE Corinne

Responsable technique, CATU, BAGNEUX. demeurant 47 rue de la République à DOMONT

- Madame PERRIN Sylvie née BOW

Comptable, URSSAF ILE DE FRANCE, MONTREUIL. demeurant 5 rue des Mésanges à GOUSSAINVILLE

- Monsieur PIFFARD Jean-Luc

Ingénieur, RENAULT, BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX. demeurant 16 rue de la Ferme à EZANVILLE

- Monsieur PIGEON Christian

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 35 rue Regnault à MAREIL EN FRANCE

- Madame PIRES Muriel née LALLEMENT

Agent de planning, FRISQUET, MEAUX. demeurant 1 rue de la Haye à LOUVRES

- Madame PISANI Dominique

Assistante de copropriété, SERGIC, EAUBONNE. demeurant 71 avenue de Domont à MONTMORENCY

- Madame POITOU Jocelyne née TOUPANCE

Gestionnaire clientèles, PAGES JAUNES, SEVRES CEDEX. demeurant 47 rue Jean Jacques Rousseau à SAINT GRATIEN

- Monsieur PROUCHANDY Michel

Technicien, FP international, VILLIERS LE BEL. demeurant 11 bis avenue des Martinets à LE MESNIL AUBRY

- Monsieur QUENTIN Yves

Chauffeur, ACMS, SURESNES CEDEX. demeurant 18 rue de la Vieille Baune à LE THILLAY

- Madame RAPOSO CLAUDE née PAPILLON

Responsable Plate-forme Entrepreneurs, MDE CONVERGENCE ENTREPRENEURS, AULNAY SOUS BOIS.

demeurant 13, rue Edouard Picard à ASNIERES SUR OISE

- Monsieur RASAMOELINA Yvon

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant rue de Piscop à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur RAYNAL Marc

Chargé de mission, POINT P DEVELOPPEMENT, PARIS. demeurant 5 rue Paul Lorillon à ECOUEN

- Madame RAYNAL Sylvie née PAILLOUX MAZARS

Chef d'agence, POINT P, NANTERRE. demeurant 5 rue Paul Lorillon à ECOUEN

- Madame RECURT Sandrine née BERTIN

Responsable Informatique, LA RETRAITE SOLIDAIRE, PARIS. demeurant 20 rue Hélène Boucher à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur RENARD Dominique

Responsable Atelier, EVOBUS FRANCE, SARCELLES. demeurant 5 rue du Petit Noyer à FOSSES

- Monsieur RODRIGUES Luis

Chef d'équipe/Peintre, EVOBUS FRANCE, SARCELLES. demeurant 18 rue Maurice Berteaux à LE THILLAY

- Madame ROMAIN Rosalie

Préparateur de commandes, COSMETIQUE ACTIVE FRANCE, ASNIERES. demeurant 15 rue Jean Cocteau à VILLIERS LE BEL

- Madame ROUGIER Dominique

Gestionnaire d'entreprises, KLESIA, PARIS. demeurant 145 rue du chemin de fer à DEUIL LA BARRE

- Madame SAIDI M'barka

Conseillère Pôle emploi, ACNA, ROISSY CDG. demeurant à DEUIL LA BARRE

- Madame SANUDO Sylvie née DUMAS

Comptable, TEMPOL, SAINT DENIS. demeurant 11 rue Auguste Rey à SAINT PRIX

- Monsieur SERI Bada

Ouvrier, LASER PROPRETÉ, VILLETANEUSE. demeurant 22 rue Van Gogh à GARGES LES GONESSE

- Monsieur SIMON Nicolas

Responsable logistique, NATIXIS, PARIS. demeurant 8 allée des peupliers à BOUFFEMONT

- Madame SIMON-JUAREZ Cécile

Gestionnaire commercial, AXA FRANCE, NANTERRE. demeurant 19 villa Jean Jacques Rousseau à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame SIROIT Anne-Isabelle née PINTO TEIXEIRA

Technicien, INSTITUT PASTEUR, PARIS CEDEX 15. demeurant 8 allée Clichy à DOMONT

- Monsieur SMADJA Jacques

Chargé de Maintenance, MONOPRIX LE RAINCY, CLICHY . demeurant 7 rue Villa Louise à DEUIL LA BARRE

- Monsieur STOFFYN Vincent

Contrôleur de gestion, L'ORÉAL, LEVALLOIS-PERRET CEDEX. demeurant 6 rue de l'Eglise à ANDILLY

- Monsieur TALBOITIER Christian

Chargé de clientèle, VWR INTERNATIONAL SAS, FONTENAY SOUS BOIS. demeurant 6 square Eole à FOSSES

- Madame THEGAT Eliane née LUCRET

Aide-Soignante, A.S.I.M.P.A.D, L ISLE ADAM. demeurant 1 Chemin de la Gueule A Vaches à ASNIERES SUR OISE

- Madame THERY Béatrice née LOURME

Chargéé d'étude, PARTNER REINSURANCE EUROPE SE, PARIS. demeurant 22 avenue Jean Jaurès à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur THETSY Luc

Magasinier, FACILIT RAIL, PARIS. demeurant 25 rue des Lévriers à MONTMAGNY

- Madame THIBAULT Annie

Analyste, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, BAGNOLET. demeurant 3 sente Pontcelles à DOMONT

- Monsieur THIROT Jean-Louis

Technicien, PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES SA, LAGARENNE COLOMBES. demeurant 20 rue des Raguenets à SAINT GRATIEN

- Madame THOMAS Brigitte née FOUQUE

Commerciale, SPHERE FRANCE, PARIS. demeurant 10 rue Hector Berlioz à LUZARCHES

- Monsieur TOFIL Thierry

Dessinateur, MESSIER-BUGATTI, VELIZY-VILLACOUBLAY. demeurant 74 rue Raymond Bergogne à ARNOUVILLE

- Madame TORRE Sylvie

Médécin Conseil, CNAMTS, PARIS. demeurant 47 avenue de la Division Leclerc à DEUIL LA BARRE

- Madame TOUSSIROT Sylvaine née DEBIOLLE

Secrétaire, L'ORÉAL DIRECTION GÉNÉRALE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT, CLICHY.

demeurant 5 rue du 11 novembre à MONTMORENCY

- Madame TRUONG Annick née DO

Ouvrière, BALT EXTRUSIONS SAS, MONTMORENCY. demeurant 5 allée de la Ferme Queux à VILLIERS LE BEL

- Monsieur TUIL Richard

Gestionnaire de Comptes, URSSAF ILE DE FRANCE, MONTREUIL. demeurant 12 rue Carnot à MONTMAGNY

- Madame UTRATNY Isabelle née PERENNES

Responsable service d'assurances de personnes, GROUPAMA GAN VIE, PARIS LA DEFENSE.

demeurant 18 rue Hector Berlioz à MONTMAGNY

- Monsieur VAN ROMPAY Patrick

Ingénieur, BPCE, PARIS. demeurant 3 rue Robert Schuman à ENGHIEN LES BAINS

- Madame VANANTI Catherine

Responsable administratif, LEADER LOGISTIC, GOUSSAINVILLE. demeurant 6 Hameau de l'Epinette à MARLY LA VILLE

- Madame VANDEWQESTYNE Nathalie

Responsable de salle, CER CHEMINOTS-PARIS-EST, PARIS. demeurant 10 rue Henri Dunant à GROSLAY

- Monsieur VANNIER Olivier

Ingénieur, SILCA, MONTROUGE. demeurant 2 rue Saint Quentin à DOMONT

- Madame VELASQUES Clairette née CINCINNATUS

Animateur, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX. demeurant 97 rue de Bonn à LOUVRES

- Monsieur VELOSO BASTO José

Informaticien, BNP PARIBAS, PARIS. demeurant 2 allée des prés fleuris à DOMONT

- Monsieur VINCENT Denis

Analyste programmeur, LCL, VILLEJUIF. demeurant 3 rue de Turenne à MONTSOULT

- Madame VIRRION Isabelle née CASTILLO

Chargée commercial, ARCELOR FRANCE, LA PLAINE ST DENIS CEDEX. demeurant 8 allée de la Fontaine Bourdonnais à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame WALOCQ Laurence née POPERDU

Employée de banque, CREDIT AGRICOLE CORPORATE ET INVESTMENT BANK, PARIS LA DEFENSE.

demeurant 27 rue des Fauvettes à PUISEUX EN FRANCE

- Madame WEIZMANN Elisabeth

Responsable budget, CHRISTIAN DIOR COUTURE, PARIS. demeurant 23 rue Berthie Albrech à SAINT GRATIEN

- Monsieur YAHI Olivier

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 31 rue Perquel à MONTMORENCY

- Madame YOUCEF KHODJA Halima née HADJI

Assistante familiale, SERVICE ACCUIEL FAMILIALE ILE DE FRANCE, PARIS. demeurant 26 rue de la République à SARCELLES

- Monsieur ZANIN Bruno

technicien maintenance, C.A.F 93, ROSNY S/BOIS. demeurant 1 rue du Temple à ENGHIEN LES BAINS

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Monsieur ADAMI Jacques

Expert, AXA FRANCE, NANTERRE. demeurant 19 rue des Ecoles à EZANVILLE

- Madame ADOLPHE Michèle née GENOUX

Technicien, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 02 Place Pierre Contant d'Ivry à ARNOUVILLE

- Madame AFONSO Téresa née SOARES

Gardien, OSICA, PARIS. demeurant 4 rue de Goussainville à VILLIERS LE BEL

- Madame ALBERTI Maria-Luisa née SINICO

Ingénieur, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE. demeurant 40 boulevard Cotte à ENGHIEN LES BAINS

- Madame ALEXANDRE Elisabeth née CHARLES

Assistante confirmée, FIDUCIAIRE MALLET, PARIS. demeurant 7 rue des Haras à MONTMORENCY

- Madame ALLACHE Nadine née PERIVIER

Assistante administration des ventes, GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO, ANTONY. demeurant 29 rue de la Clairière à BOUFFEMONT

- Madame ALLOT Nathalie

Assistante de direction, GIE AGRICA GESTION, PARIS CEDEX 08. demeurant 7 rue du Puits à PUISEUX EN FRANCE

- Madame AMADIEU Isabelle

Contrôleur des frais généraux, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN. demeurant 6 rue Ela Constantinide à GOUSSAINVILLE

- Monsieur AMMARI Nacer

Gestionnaire, SECAP, SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX. demeurant 80 rue du Maréchal Leclerc à ECOUEN

- Madame AMOYAL Corinne née BEN CHITRITE

Professionnel qualité, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND. demeurant 11 rue Paul Gauguin à ECOUEN

- Madame AURARF Corinne née BONNELIE

Technicien, GEFCO, GENNEVILLIERS. demeurant 12 promenade du Lac à LE THILLAY

- Madame BABIAK Dominique

Monteur, GILSON SÂS, VILLIERS LE BEL. demeurant 3 rue du Docteur Vincentelli à VILLIERS LE BEL

- Madame BARBAT Danièle née CHOUC

Médecin, ACMS, SURESNES CEDEX. demeurant 36 allée des Cerisiers à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur BARDOU Jean-Luc

Directeur technique, OTIS, PUTEAUX. demeurant 2 rue du Gué d'Orient à SAINT WITZ

- Monsieur BARTHEL Jean-Pierre

Ingénieur, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENEVILLIERS. demeurant 20 bis rue de l'Yser à EZANVILLE

- Monsieur BATAILLE Gilbert

Employé de Banque, SOCIETE GENERALE, PARIS LA DEFENSE. demeurant 6 bis route de Boran à VIARMES

- Monsieur BATATEIRO Valdemar

Conseiller service carrosserie, RENAULT RETAIL GROUP, PARIS. demeurant 17 rue du Docteur Calmette à GARGES LES GONESSE

- Madame BATUT Chantal née DOUCE

Technicien, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 31 rue de la Marne à EZANVILLE

- Madame BEAUHAIRE Catherine

Négociatrice fabrication, INAPA FRANCE, CORBEIL ESSONNES CEDEX. demeurant 42 rue Auguste Rey à SAINT PRIX

- Madame BEGUIN Fabienne

Vendeuse, SIMPLY MARKET, CONFLANS STE HONORINE. demeurant 25 rue Anatole France à SAINT PRIX

- Monsieur BELLANDI Bruno

Cadre spécialisé vidéo, FRANCE TELEVISIONS, PARIS CEDEX 15. demeurant 12 rue Charles de Gaulle à ANDILLY

- Monsieur BEN ATOUIL Philippe

Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 4 allée Antarès à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame BENETTI Martine née DAVOUST

Gestionnaire prestations, SWISSLIFE ASSURANCE ET PATRIMOINE, LEVALLOIS PERRET.

demeurant 33 avenue Marguerite à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur BERTELOOT Patrick

Vendeur, ZARA, PARIS. demeurant 1 villa Pasteur à GROSLAY

- Madame BERTET Sylvie née POITRENAUD

Employée, AXA FRANCE, NANTERRE. demeurant 35 rue du général Leclerc à GROSLAY

- Mademoiselle BERTRAND DOMINIQUE

Responsable Logistique, LE BON MARCHÉ, PARIS CEDEX 07. demeurant 12, rue des Laboureurs à SURVILLIERS

- Monsieur BLONDEL Jean Pierre

Responsable domaine, CREDIT AGRICOLE, PARIS CEDEX 12. demeurant 12 rue Charles Baudelaire à MONTMAGNY

- Monsieur BLOT Philippe

Chef d'équipe réparation, MILLS, LE BOURGET. demeurant 4 rue du lamier blanc à SARCELLES

- Madame BOCCARA Nicole née TUBIANA

Acheteuse, ALES GROUPE INDUSTRIE, PARIS. demeurant 30 rue Berthie Albrecht à SAINT GRATIEN

- Monsieur BOHM JEAN-PIERRE

Directeur Commercial, LUCART SAS, LAVAL SUR VOLOGNE. demeurant 3, rue Elisabeth à DEUIL LA BARRE

- Monsieur BOIXEL Didier

Ingénieur, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS. demeurant 2 avenue le Corbusier à BOUFFEMONT

- Monsieur BOMBRE Olivier

commis, LEFAURE ET RIGAUD, PARIS. demeurant 2 rue Marie Curie à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame BONETTI Patricia

Employée de restauration, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON. demeurant 10 rue Louise Michel à GOUSSAINVILLE

- Monsieur BONTE Christian

Employé, NATIXIS, PARIS. demeurant Rue de la tour carrée à SAINT WITZ

- Monsieur BOUNOUH Benyounes

Opérateur commande, HISPANO-SUIZA, COLOMBES CEDEX. demeurant 10 allée Michel Jean Sedaine à SAINT PRIX

- Madame BOURDET Françoise

Coordinatrice métier, SACEM, NEUILLY SUR SEINE. demeurant 15 rue Henri Dunant à GONESSE

- Monsieur BOURGEAT Jean-Pierre

Chef de table, SEETE, ENGHIEN LES BAINS. demeurant 18 avenue de Domont à MONTMORENCY

- Monsieur BOVIN NOËL

Préparateur Cariste, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE. demeurant 38 Allée du Moulin du Bois à VEMARS

- Monsieur BRICE Wilfrid

Gestionnaire répertoire, SACEM, NEUILLY SUR SEINE. demeurant 16 rue Pasteur à SURVILLIERS

- Madame BRIVAL-AMUSAN Valentine née AMUSAN

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 2 allée Marcel Carne à GONESSE

- Madame BROS Brigitte

Agent de Maîtrise, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 6 rue de Picardie à LUZARCHES

- Madame BUCHER Nicole née MARTINEZ

Technicien, ASSURANCE MALADIE VAL D'OISE, CERGY PONTOISE. demeurant 3 rue d'Aquitaine à BOUFFEMONT

- Monsieur CABRELLI Jean-Marc

Chauffeur, L ESSOR, SANNOIS. demeurant 21 bis rue des Acacias à GOUSSAINVILLE

- Madame CAILLOUE Corine née DUPERRY

Cadre technicien, LA RETRAITE SOLIDAIRE, PARIS. demeurant 9 rue Muscella à MOISSELLES

- Monsieur CALVET Philippe

Ingénieur, BULL SAS, LES CLAYES SOUS BOIS. demeurant 4 rue Jean Moulin à SAINT GRATIEN

- Madame CANCHON Patricia née LECUYER

Conseiller de clientèle, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 29 avenue Marthe à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur CANU Louis

Agent, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 1 square les Jasmins à SURVILLIERS

- Madame CARDETTI CORINNE

Assistante Commerciale, MEDIAKIOSK, GENNEVILLIERS. demeurant 8 Allée François Rude à SARCELLES

- Madame CARIOT Bernadette née MILIN

Assistante administrative, PARIS HABITAT - OPH, PARIS. demeurant 7 rue Pasteur à DOMONT

- Monsieur CARUELLE JEAN-PIERRE

Directeur d'Exploitation, EIFFAGE CONSTRUCTION VAL DE SEINE, IGNY. demeurant 24, rue de Montlignon à SAINT LEU LA FORET

133

- Madame CATHALA Marilyn née AZOULAY

Gestionnaire, NATIXIS, PARIS. demeurant 32 rue du Pré de Travers à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur CAZENAVE Jean

Gestionnaire informatique, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE. demeurant 3 allée des Acacias à MONTSOULT

- Madame CHARDON Corinne née VERDIER

Employée, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE, BOIS COLOMBES. demeurant 2 ruelle Ganneval à ATTAINVILLE

- Madame CHOAY DOMINIQUE née GROISIER

Assistante de Direction, MATERIS PEINTURES, CLICHY. demeurant 28 boulevard du Lac à ENGHIEN LES BAINS

- Monsieur CHOTUBIEC Philippe

Chef de quai, HEPPNER, NOISY-LE-SEC. demeurant 3 sentier des Trois Pierres à VILLIERS LE BEL

- Monsieur CHRETIEN Jean Luc

Directeur des ressources humaines, WOREX, LE PECQ. demeurant 20 allée François Mauriac à MARGENCY

- Monsieur CITRINI Dominique

Informaticien, PACIFICA, PARIS CEDEX 15. demeurant 28 rue des Ouches à GROSLAY

- Madame CKHEKLI Nadine née POMPIDOU

Comptable, CALBERSON PARIS BERCY, PARIS. demeurant 138 avenue Charles de Gaulle à MONTMORENCY

- Monsieur CLAUDE Jean-Marc

Ingénieur, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN. demeurant 8 bis rue d'Enghien à GROSLAY

- Madame COIFFIER Marylène née BUTEAU

Employée de banque, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 32 rue de l'Ysieux à CHAUMONTEL

- Monsieur CONCHA Frédéric

Agent de maintenance, JC DECAUX, VITRY SUR SEINE. demeurant 48 avenue de Chantilly à GOUSSAINVILLE

- Monsieur CORNILLOT Pascal

Cadre, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 6 hameau des Vergers à MARLY LA VILLE

- Monsieur CORREAS CAMPOS Edouard

Moniteur, PSA PEUGEOT CITROËN, VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX. demeurant 9 rue du Tiers Pot à GARGES LES GONESSE

- Madame CORTIJO MILAGROS née FERNANDEZ LUENGO

Référent Métiers, DESRUES SAS, PLAILLY. demeurant 9 Allée des Beaux Jardins à FOSSES

- Monsieur COUTARD Dimitri

Gestionnaire, ATOS, BEZONS. demeurant 20 rue Claude Debussy à GONESSE

- Monsieur CUBAUD Jacques

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 19 hameau de l'Epinette à MARLY LA VILLE

- Monsieur CUCCHIARA Pierre

Agent fret, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 3 route de Seugy à LUZARCHES

- Madame DA COVA Bernadette née AGEMI

Responsable de clientèle, CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL IDF, PARIS CEDEX 09.

demeurant 5 route de Paris à BELLOY EN FRANCE

- Monsieur DAFFAS Christian

Chargé de mission, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND. demeurant 12 rue de Montmorency à MONTLIGNON

- Madame DALPHRASE Felicie née ABOULICAM

Comptable, CALBERSON ILE DE FRANCE, GENEVILLIERS CEDEX. demeurant 13 boulevard de la Gare à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur DANIEL Jean-Pierre

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 10 rue Pierre Curie à GOUSSAINVILLE

- Monsieur DAO Van

Technicien d'Atelier outillage, EVOBUS FRANCE, SARCELLES. demeurant 17 rue des Grands Clos à SARCELLES

- Madame DAPON Maria née CONCEICAO

Comptable, CE AIRBUS GROUP, SURESNES. demourant 39 rue Pierre Salvi à GARGES LES GONESSE

- Madame DAUMAS Fabienne

Gestionnaire de contrats, VLG CHEM, VILLENEUVE LA GARENNE. demeurant 3 rue Jean Bart à DEUIL LA BARRE

- Madame DE CARVALHO Yasmina née HADJ MOHAMMED

Comptable, ELIS, HERBLAY. demeurant 6 bis rue du Syndicat à ERMONT

- Madame DE MICHEL Françoise née JOUANNO

Assistante, L'OREAL PARIS, SAINT OUEN CEDEX. demeurant 3 rue de la Paix à MONTMORENCY

- Mademoiselle DEBAIFFE MARIANNE

Conductrice de Systèmes Informatisés, CHANEL, NEUILLY SUR SEINE. demeurant Appartement 66 - 6, Square La Chapelle à SURVILLIERS

- Madame DELAPORTE Corinne

assitante commercial, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 4 allée de la Tour à FOSSES

- Madame DELATTE MURIELLE née TOREAU

Chargée de Gestion Locative, COOPERATION ET FAMILLE, PARIS LA DEFENSE. demeurant 6, rue du Général Leclerc à SAINT GRATIEN

- Monsieur DELATTE PATRICK

Chargé de Coordination, COOPERATION ET FAMILLE, PARIS LA DEFENSE. demeurant 6, rue du Général Leclerc à SAINT GRATIEN

- Monsieur DELESPIERRE Philippe

Chef d'équipe, PARIS HABITAT - OPH, PARIS. demeurant 49 avenue Marin à EZANVILLE

- Monsieur DESABRES Didier

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 2 rue Leger Papin à MARLY LA VILLE

- Madame DESPIERRES Lilia née LUIS

Vendeuse, BHV, PARIS. demeurant 8 rue Maurice Ravel à MONTMAGNY

- Monsieur DETALMINIL Jean-Marc

Technicien, DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD. demeurant 21 bis avenue de la 1ère armée Française à MONTMORENCY

- Monsieur DIDIER Michel

Commis en douane, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG. demeurant 2 allée des Hortensias à ECOUEN

- Madame DITTE Sylvie née KRYSIAK

Gestionnaire contrats, THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, GENNEVILLIERS. demeurant 9 rue Pierre Curie à GONESSE

- Monsieur DO Alain

Exploitant industriel, RENAULT, VILLIERS SAINT FREDERIC. demeurant 1 rue Hector Berlioz à GONESSE

- Monsieur DOCQUOIS WILFRID

Technicien Méthodes, SNECMA, COLOMBES CEDEX. demeurant 2, rue de la Meunerie à LE MESNIL AUBRY

- Madame DORMY Muriel née VARLET

Hôtesse de caisse, AUCHAN, EPINAY SUR SEINE. demeurant 15 impasse des Petits Noyers à MONTMAGNY

- Monsieur DORVAL Thierry

Directeur d'agence, CREDIT AGRICOLE, PARIS CEDEX 12. demeurant 116 route de Baillon à CHAUMONTEL

- Madame DROUARD Brigitte née DU BRON

Assistante commerciale, CONVENTYA SAS, CLICHY. demeurant 4 rue Bertie Albrech à SAINT GRATIEN

- Monsieur DUMONT Yvon

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 20 rue Bruneau à MONTMAGNY

- Monsieur DUNOIS Henri

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 16 rue Georges Guynemer à SURVILLIERS

- Monsieur DUPUICH Philippe

Chef de chantier, UTB, PANTIN CEDEX. demeurant 24 rue de la République à NOISY SUR OISE

- Monsieur EMIOT Dominique

Employé de banque, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 44 boulevard Jules Ferry à GOUSSAINVILLE

- Madame FARRENQ PATRICIA née BERNARD

Chargée de Communication, AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT, PARIS CEDEX 12.

demeurant 37 Rue de Paris à MONTLIGNON

- Monsieur FEZARD Thierry

Technicien, SNECMA, COLOMBES CEDEX. demeurant 10 allée Maurice Ravel à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur FLAHAUT Denis

Technicien, UTC AEROSPACE SYSTEMS, SAINT OUEN L'AUMONE. demeurant 5 allée Alfred de Musset à MARGENCY

- Madame FOUILLARD Michèle

Secrétaire, CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS, PARIS. demeurant 17 allée du 19 mars 1962 à SARCELLES

- Monsieur FRANCILLETTE Tony

Carreleur, FRANCE SOL, IVRY SUR SEINE. demeurant 1 bis rue Edouard Le Corbusier à GARGES LES GONESSE

- Monsieur GARCHI Ahmed

Commercial, HARMONIE MUTUELLE, PARIS. demeurant 6 avenue Jules Ferry à GONESSE

- Madame GARCIA Maria née NOTARIANNI

Secrétaire, MAEE, PARIS. demeurant 11 rue Muscella à MOISSELLES

- Madame GAUDRY Nathalie née DANLOUP

Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS. demeurant 10 rue du Bel Air à MONTSOULT

- Madame GENEST Corinne née JAN

Agent de fabrication, DESRUES SAS, PLAILLY. demeurant 5 sente du Pré Saint Martin à SURVILLIERS

- Monsieur GERMAIN Daniel

Magasinier, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE. demeurant 130 boulevard de Montmorency à DEUIL LA BARRE

- Madame GERVAIS Michelle

Vendeur, BHV, PARIS. demeurant 2 rue de Versailles à ARNOUVILLE - Monsieur GILLETJean-Jacques

Technicien d'Exploitation, GEFCO à GENNEVILLIERS demeurant à 9, rue des Marais 95210 SAINT-GRATIEN

- Monsieur GIRAUD Bernard

Ingénieur, BOSCH REXROTH SAS, CHELLES. demeurant 12 Allée de Pampelune à GROSLAY

- Madame GOSSE Martine née GUICHARD

Comptable, IMCD FRANCE, SAINT DENIS LA PLAINE. demeurant 21 avenue Georges Brassens à GOUSSAINVILLE

- Monsieur GREAUME Pierre

Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 6 allée des Pivoines à ATTAINVILLE

- Monsieur GRIGNARD Philippe

Responsable de vente, BHV, PARIS. demeurant 3 rue Victor Hugo à EZANVILLE

- Madame GUERVIN Elisabeth née GEAY

Employée, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 3 bis avenue Charles Baudelaire à LE THILLAY

- Monsieur GUEVEL Jean-Yves

Médecin du travail, AMET, ROSNY SOUS BOIS. demeurant 13 rue du Progrès à DEUIL LA BARRE

- Madame GUICHARD Sylviane

Secrétaire, CREDIT AGRICOLE, MONTROUGE. demeurant 7 boulevard Roger Salengro à GOUSSAINVILLE

- Monsieur GUILLET Dominique

Informaticien, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE. demeurant 32 rue Maryse Milsz à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur GUY Thierry

Technicien, MERCEDES BENZ FRANCE, MONTIGNY LE BRETONNEUX. demeurant 39 rue Juliette Recamier à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur HALIK Alain

Employé de banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE. demeurant 72 rue d'Ombreval à DOMONT

- Monsieur HAMARD Hervé

Employé administratif, GROUPE ICF, PARIS. demeurant 13 allée du Président Kennedy à EZANVILLE

- Madame HARDY Brigitte

Technicien, TRIPETTE ET RENAUD, VILLENEUVE LA GARENNE. demeurant 5 place du peuple à BOUFFEMONT

- Madame HERLEM Géraldine née DESVOY

Comptable, PRIMAGAZ, PARIS CEDEX 17. demeurant 3 rue de la Ferme à CHAUMONTEL

- Madame HERNANDEZ Maria née GARCIA BLANCO

Comptable, SAFAR, PARIS.

demeurant 34 avenue Fernand Fourcade à MONTSOULT

- Monsieur HIZEM Habib

Technicien, VEOLIA EAU, TREMBLAY EN FRANCE CEDEX. demeurant 28 rue Marat à ARNOUVILLE

- Monsieur HOORELBECKE Patrick

Ingénieur, ICDG, ARCEUIL. demeurant 27 avenue de Verdun à EZANVILLE

- Madame HOUERROU Nicole née IGNATIO

Responsable service back-office, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 2 hameau de la Duguesse à MARLY LA VILLE

- Monsieur HUVE Eric

Ingénieur système, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN. demeurant 8 bis allée des acacias à MARLY LA VILLE

- Madame JARDIN Nadine née PAVOT

Responsable ressources humaines, ACNA, ROISSY CDG. demeurant 32 rue de la Pointe d'Aumont à VEMARS

- Madame JOUANY Véronique née HALET

Responsable de service, BPCE, PARIS. demeurant 62 b rue des rosiers à MONTLIGNON

- Madame JOUBIOUX Corinne née LENEVEU

Secrétaire, CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS, PARIS. demeurant 2 place de la gare à SAINT GRATIEN

- Monsieur JOUVENEL Didier

Technicien, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE. demeurant 7 avenue du 8 mai à VILLIERS LE BEL

- Madame JUIF Dominique née BALLON

Coordinatrice de projet, GIE PV CP SERVICES, PARIS. demeurant 15 allée Diane à ECQUEN

- Madame KACED Nadia née TOUHAMI

Assistante, THALES COMMUNICATION & SECURITY, BRETIGNY SUR ORGE. demeurant 19 avenue Alfred de Vigny à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur KIMBADI FISHIA Isidore

Technicien, THALES GEODIS, MALAKOFF. demeurant 7 rue Daniel Sorano à GOUSSAINVILLE

- Madame KOCUPYR Martine née PASTOT

Agent de Maîtrise, TOTAL MARKETING SERVICES, NANTERRE. demeurant 31 rue Claude Bigel à ARNOUVILLE

- Madame LACOMBLEZ Françoise née CUGNET

Employée de banque, LCL, VILLEJUIF. demeurant 3 rue Hector Berlioz à GONESSE

- Madame LACUEY-RIPALDA Sandrine née LARUELLE

Vérificateur, SNECMA, COLOMBES CEDEX. demeurant 17 A rue de la Garenne à VIARMES

- Madame LANOIZELE Marie Christine

Technicien, ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX. demeurant 2 rue des aubépines à GARGES LES GONESSE

- Monsieur LE MORTELLEC Hervé

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 1 rue des Maraîchers à DOMONT

- Monsieur LE ROY Didier

Ingénieur, SYSTRA, PARIS. demeurant 9 rue Roger Dolle à LOUVRES

- Madame LE SAUX Marie-Thérèse

Rédacteur Juridique, ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX.

demeurant 16 résidence La Pinsonne à GARGES LES GONESSE

- Madame LECARPENTIER Henriette

Gardienne d'immeuble, OSICA, PARIS. demeurant 54 rue Scribe à VILLIERS LE BEL

- Madame LECOMTE Isabelle née CRAMBERT

Employée, ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX. demeurant 25 bis boulevard de l'Orangerie à MONTMORENCY

- Madame LEFRANC Catherine née WEMMERS

Employée de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS. demeurant 7 boulevard des Champeaux à MONTMORENCY

- Madame LELAVANDIER Marie née FERREIRA

Employée de Bureau, SCP FRANCOIS ARDAILLOU, PARIS. demeurant 43 hameau des 4 Vents à PUISEUX EN FRANCE

- Madame LETREN Brigitte née MATYSIAK

Agent de service, CENTRE MÉDICAL ET PÉDAGOGIQUE JACQUES ARNAUD, BOUFFEMONT.

demeurant 3 allée Le Notre à BOUFFEMONT

- Madame LEVASSEUR Annie née PLOTON

Agent services hôteliers, C.E OPERATIONS AERIENNE, ROISSY EN FRANCE. demeurant 6 bis avenue Charles de Gaulle à ROISSY EN FRANCE

- Monsieur LEYNAERT François

Ingénieur, MESSIER-BUGATTI, VELIZY-VILLACOUBLAY. demeurant 3 avenue André à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur LHOYER Eric

Contremaître, GEFCO, GENNEVILLIERS. demeurant 8 sente allée du Haut à MARLY LA VILLE

- Monsieur LIMONT Thierry

Employé de Banque, CREDIT DU NORD, PARIS. demeurant 10 avenue de Londres à LOUVRES

- Madame LLORENS Bernadette

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 2 allée des Cerisiers à VILLIERS LE BEL

- Monsieur LONQUEU Alain

Ingénieur, SNECMA, COLOMBES CEDEX. demeurant 13 allée des Acacias à ASNIERES SUR OISE

- Monsieur LUU THANG THUY

Technicien, SANOFI, ANTONY. demeurant 4 Impasse Les Justices à VILLIERS LE BEL

- Monsieur LUU THANH Kim

Encadrant Hautement Qualifié, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND. demeurant 17 rue Auguste Renoir à MARGENCY

- Monsieur MAHOUDEAU Jean Luc

Chef de section, DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD, demeurant 52 rue des Loges à MONTMORENCY

- Monsieur MAIO ELISEO

Chef d'Equipe BTP, SETHA, BOBIGNY. demeurant 6, square <georgette Agutte à SAINT GRATIEN

- Madame MAISONNEUVE Sophie née LEGER

Attachée de clientèle, CAMPUSEA, PARIS. demeurant 18 D rue lion Bouchard à VEMARS

- Madame MANSUELA Yveline

Animatrice, APAJH 95, LE PLESSIS BOUCHARD. demeurant 13 rue des Raguenets à SAINT GRATIEN

- Monsieur MANTEL Paul

Technicien, RADIO FRANCE, PARIS. demeurant 35 rue Ronsard à GOUSSAINVILLE

- Monsieur MANUEL Alexandre

Mécanicien, SITA ILE DE FRANCE, GENNEVILLIERS. demeurant 6 avenue Anna de Noaille à SARCELLES

- Madame MARECHAL Ghislaine

Technicien, SOCIETE GENERALE, PARIS LA DEFENSE. demeurant 19 rue de Branly à DOMONT

- Monsieur MARIATHAS Nicholapillai

Cuisinier, TIVOLI, PARIS. demeurant 2 rue d'Egalité à GONESSE

- Monsieur MARIE Stéphane

Employé d'exploitation, GTHP, COLOMBES. demeurant 109 avenue de la Haute grève à FOSSES

- Madame MARINHO Patricia née DUFEU

Commercial, SWISSLIFE, LEVALLOIS PERRET. demeurant 4 ter rue Roger Renard à SAINT MARTIN DU TERTRE

- Madame MARTIN Claudie

Employée de Banque, CM-CIC SERVICES, NANTES. demeurant 64 Résidence des Peupliers à MONTMORENCY

- Monsieur MARTY Thierry

Technicien, ACE EUROPEAN GOUPE LTD, COURBEVOIE CEDEX. demeurant 7 résidence de la Pinsonne à GARGES LES GONESSE

- Monsieur MARY OLGA

Agent Administratif, SAFRAN-LANDING SYSTEMS, VELIZY-VILLACOUBLAY. demeurant 59 rue d'Argenteuil à SAINT GRATIEN

- Monsieur MATHIEN Patrick

Assistant Commercial, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE. demeurant 9 place Salomon de Cours à FOSSES

- Madame MATHURINE Fausta

Chef de Partie, EUREST, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 18 rue Massenet à SAINT GRATIEN

- Madame MILLOT Martine née VOLMANT

Commercial, VALEO VISION, BOBIGNY CEDEX. demeurant 4 rue Maryse Hilsz à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur MINGUEZ Patrick

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 2 rue des Vignes à SAINT WITZ

- Madame MLYMEK Maryse née TESSIER

Encadrant confirmé, PÔLE EMPLOI ILE DE FRANCE, NOISY LE GRAND. demeurant 108 bis avenue de Ceinture à SAINT GRATIEN

- Madame MONFRONT Corinne née MARCADE

Responsable ressources humaines, TOTAL SA, PARIS LA DEFENSE. demeurant 27 bis avenue Danièle Casanova à SAINT GRATIEN

- Madame MONGE Marie née BLANCHENOIX

Gestionnaire commercial, ZURICH INSURANCE PLC, PARIS. demeurant 61 bis avenue division Leclerc à DEUIL LA BARRE

- Monsieur MORGADO MARTINS JOSE

Maçon Coffreur, EIFFAGE CONSTRUCTION VAL DE SEINE, IGNY. demeurant 4, rue Adeline à ECOUEN

- Monsieur MORISSE Alain

Responsable des Opérations, ANTALIS FRANCE, PARIS. demeurant 24 rue de la Résistance à SARCELLES

- Monsieur MORON-REY Françis

Magasinier, SCA PEUGEOT, NANTERRE. demeurant 8 allée des Prés Fleuris à DOMONT

- Monsieur NDIAYE Abdoul Djiby Hamady

Monteur électricien, EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE, SAINT DENIS. demeurant 4 rue Paul Gauguin à GARGES LES GONESSE

- Madame NEE Marie née LOPEZ

Responsable Formation, CHUBB, CERGY PONTOISE CEDEX. demeurant 06 rue des Ecoles à LE THILLAY

- Madame NEVEU Chantal née GUILLO

Employée de banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE. demeurant 40 rue Georges Pompidou à DEUIL LA BARRE

- Monsieur NGO Frédéric

Employé de banque, CREDIT DU NORD, PARIS. demeurant 7 rue des deux piliers à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur NGUYEN Hoang

Câbleur, PEUGEOR CITROËN AUTOMOBILES, PARIS. demeurant 10 rue Claude Monet à ECOUEN

- Monsieur NIEDERLENDER Patrice

Chargé d'affaire, SNEF, SAINT DENIS. demeurant 76 rue du Bel Air à MONTMAGNY

- Madame NJO Sophie

Technicien, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, CRETEIL. demeurant 36 rue Georges Dessailly à DEUIL LA BARRE

- Madame NUZZI Lucia

Chef de rayon, CSF FRANCE, PARIS. demeurant 15 rue Pierre Salvi à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur PARIZE Pascal

Gestionnaire logistique, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, PARIS. demeurant 4 rue du Thiers à GROSLAY

- Monsieur PARIZE Pascal

Assistant logistique, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, PARIS. demeurant 4 rue Thiers à GROSLAY

- Monsieur PELLERIN Didier

Technicien, SNECMA, COLOMBES CEDEX. demeurant 5 square Raoul Dufy à MONTSOULT

- Monsieur PERQUIS Michel

Technicien, SNECMA, MOISSY CRAMAYEL. demeurant 27 rue Emile Zola à FOSSES

- Monsieur PESCHET Patrick

Gardien, OGIF, LEVALLOIS-PERRET. demeurant 1 place Voltaire à GARGES LES GONESSE

- Monsieur PIFFARD Jean-Luc

Ingénieur, RENAULT, BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX. demeurant 16 rue de la Ferme à EZANVILLE

- Madame PINAR Marie-Line née GONZALEZ

Secrétaire, CABINET DUTHOIT, PARIS. demeurant 25 rue de Varennes à GOUSSAINVILLE

- Madame PISANI Dominique

Assistante de copropriété, SERGIC, EAUBONNE. demeurant 71 avenue de Domont à MONTMORENCY

- Madame PLAGNE Sylviane née THIBAULT

Contrôleur des opérations, GE FACTOFRANCE, PARIS LE DEFENSE CEDEX. demeurant 3 rue Bergonie à GOUSSAINVILLE

- Madame PODLOUBNY Joëlle

Comptable, B2V GESTION, LA DEFENSE CEDEX. demeurant 1 rue Claude Monet à DOMONT

- Monsieur PONTALIER Didier

Technicien, DESRUES SAS, PLAILLY. demeurant 35 gGande Rue à LASSY

- Monsieur POUTHIER Jean-Pierre

Agent de Maîtrise, HUTCHINSON SNC, PERSAN. demeurant 44 rue Mirville à BELLOY EN FRANCE

- Monsieur PRECIGOU Philippe

Responsable AFAC, HOPITAL RENE HUGUENIN, SAINT CLOUD. demeurant 19 rue Auguste Renoir à DEUIL LA BARRE

- Madame PROST Sylvie née LANDOIS

Chargée d'Unité dre Gestion, PARIS HABITAT - OPH, PARIS. demeurant 1, rue Alexandre Fleming à EZANVILLE

- Madame PRUCHNICKI JOSIANE née LAFONTAINE

Chargée de Projet Assurance Qualité, CHANEL PARFUMS BEAUTÉ, NEUILLY SUR SEINE.

demeurant 11 Rue de Bourgogne à GONESSE

- Madame QUENTIN Annie née MARAIS

Employée, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 22 rue Henri Jeanson à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur QUINTANA Alain

Technicien, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE. demeurant 39 chemin des Prieurs à LE THILLAY

- Madame RAMASSAMY Evelyne

Responsable caissières, COMPASS GROUPFRANCE, PARIS. demeurant 37 avenue César Franck à SARCELLES

- Madame RAPOSO CLAUDE née PAPILLON

Responsable Plate-forme Entrepreneurs, MDE CONVERGENCE ENTREPRENEURS, AULNAY SOUS BOIS.

demeurant 13, rue Edouard Picard à ASNIERES SUR OISE

- Madame REGALADE Maria née ALVES MENDES

Comptable, CREDIT AGRICOLE, MONTROUGE. demeurant 3 bis rue des Goriot à DEUIL LA BARRE

- Madame REMON Anne née BASTIAN

Assistante de direction, ROBERT BOSCH FRANCE, SAINT QUEN. demeurant 21 allée des Iles à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur RIBEIRO José

Maître Ouvrier, PARIS-OUEST CONSTRUCTION, PARIS. demeurant 12 allée Aristide Maillol à ECOUEN

- Monsieur ROCHE Philippe

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 30 rue du 11 novembre à LOUVRES

- Madame ROCHER Florine née VAILLANT

Conseiller clientèle, CA CONSUMER FINANCE, PARIS. demeurant 26 route de Seugy à LUZARCHES

- Monsieur RODRIGUES CARVALHO DA SILVA Luis Carlos

Electricien itinérant, EVOBUS FRANCE, SARCELLES. demeurant 20 avenue Camille Laverdure à FOSSES

- Monsieur ROGER Jean-Marc

Ingénieur , PSA PEUGEOT CITROEN, POISSY. demeurant 4 rue Jean Monnet à MONTMORENCY

- Monsieur ROUSSEL Hervé

Responsable commercial, DCNS, OLLIOULES. demeurant 8 rue de la Source à BELLEFONTAINE

- Monsieur ROVACCHI Alain

Commercial, MABEO INDUSTRIES, ROISSY. demeurant 19 rue de la Station à DEUIL LA BARRE

- Monsieur RUTTEAU Jean-Pierre

Ingénieur commercial, ARELIS BROADCAST SAS, CONFLANS STE HONORINE. demeurant 57 avenue des Lilas à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame SAR Joelle née COUTAZ- REPLAN

Gestionnaire patrimoine, ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX.

demeurant 11 rue Pablo Picasso à GOUSSAINVILLE

- Madame SARA Muriel

Banquier , BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS. demeurant 9 rue Paul Fort à EZANVILLE

- Madame SAUNIER Sylvie

Assistante de direction, IDEAL STANDARD FRANCE, ROISSY EN FRANCE. demeurant 46 rue André Nouet à DOMONT

- Madame SCONTRINO Catherine

Commercial, L'ORÉAL DIRECTION GÉNÉRALE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT, CLICHY.

demeurant 4 allée Mansart à BOUFFEMONT

- Madame SELLEM Eléonore née JOE

Assistante maternelle, MAIRIE ARNOUVILLE, ARNOUVILLE. demeurant 9 clos des Lilas à ARNOUVILLE

- Madame SIRONI Véronique née DEPREZ

Employée, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 8 bis avenue Berlioz à ARNOUVILLE

- Madame SOUSSAN Chantal née ALLOUCHE

Assistante Maintenance, GROUPE MONOPRIX, CLICHY CEDEX. demeurant 4 avenue Auguste Perret à SARCELLES

- Monsieur SWIDERSKI Christophe

Projecteur, INEO TERTIAIRE IDF, LA VARENNE SAINT HILAIRE . demeurant 11 rue de la République à ECQUEN

- Monsieur TANGRE Norbert

Technicien, BSH ELECTROMENAGER, SAINT QUEN CEDEX. demeurant 26 rue Pasteur à ENGHIEN LES BAINS

- Madame TANGUY Christine née GAUTIER

Commercial, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 65 rue du haut de Senlis à SAINT WITZ

- Monsieur TARDIF Jean Marc

Cadre PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 116 rue de Paris à VIARMES

- Monsieur TETU Denis

Technicien logistique, ALSTOM TRANSPORT, SAINT OUEN. demeurant 14 bis rue de la Résistance à ECOUEN

- Monsieur THETSY Luc

Magasinier, FACILIT RAIL, PARIS. demeurant 25 rue des Lévriers à MONTMAGNY

- Madame THEVENIN Marie

Agent service hôtelier, C.E OPERATIONS AERIENNE, ROISSY EN FRANCE. demeurant 48 rue des Grands Prés à SURVILLIERS

- Madame THIBAULT Annie

Analyste, CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, BAGNOLET. demeurant 3 sente de Pontcelles à DOMONT

- Madame THOMAS Brigitte née FOUQUE

Commerciale, SPHERE FRANCE, PARIS. demeurant 10 rue Hector Berlioz à LUZARCHES

- Monsieur THUILLIER Patrick

Clerc Significateur, BUREAU DE SIGNIFICATION DE PARIS, PARIS. demeurant 11 ruelle des Patissiers à VILLIERS LE BEL

- Monsieur TRIFOGLIO SYLVIO

CADRE BANCAIRE, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 2, Allée Raphaël à BELLOY EN FRANCE

- Madame VEMER Véronique née MONLAU

Responsable administratif, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 21 rue de la Garenne à VIARMES

- Madame VERNET Elisabeth

Informaticien, GE MONEY BANK, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 14 rue des Tuileries à MONTMAGNY

- Madame VERSLUIS Murielle née BETHUNE

Comptable, DIRECTION DES RESTAURANTS DU CE LCL, PARIS CEDEX 02. demeurant 194 avenue Henri Barbusse à FOSSES

- Monsieur VIMONT Jean-Pierre

Conducteur secrétaire médical, A.P.S.T, BOURG LA REINE. demeurant 46 rue de la Mairie à DOMONT

- Monsieur VO Tan thanh

Ingénieur, ALSTOM POWER SYSTEMS, LEVALLOIS PERRET. demeurant 3 rue Georges Pompidou à DEUIL LA BARRE

- Madame VOLPATI EVELYNE née SCUILLO

Assistante Commerciale, STILL, MARNE LA VALLEE CEDEX 04. demeurant 14 Hameau de la Garenne à MARLY LA VILLE

- Madame WADE Marie Ange née DOS ANJOS

Coordinatrice outillage et consommable, SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COMMERCE EUROPÉEN, SÈVRES CEDEX FRANCE.

demeurant 59 avenue de Paris à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame WAROQUET Marie Line née DUBOZ

Agent administratif, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE. demeurant 4 rue des Acacias à MONTMAGNY

- Madame WATTEBLED Josiane née DELOISON

Employée administratif, GROUPE ICF, PARIS. demeurant 16 square des Grands Arbres à ERMONT

- Madame ZEBA Suzanne

Caissière, EUREST, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 42 rue d'Ermont à SAINT GRATIEN

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- Madame ADOLPHE Michèle née GENOUX

Technicien, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 02 Place Pierre Contant d'Ivry à ARNOUVILLE

- Monsieur ALVES LIMA MANUEL

Boiseur, EIFFAGE CONSTRUCTION VAL DE SEINE, IGNY. demeurant 32, rue de la Fontaine à CORMEILLES EN PARISIS

- Monsieur AMMARI Nacer

Gestionnaire, SECAP, SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX. demeurant 80 rue du Maréchal Leclerc à ECOUEN

- Mademoiselle ANTHEAUME MURIEL

Retraitée, COOP DE FRANCE, PARIS. demeurant 1, Square Paul Cézanne à LOUVRES

- Madame AUGUSTE Suzi

Correspondant relation humaines, POLE EMPLOI - DGA SI, MONTREUIL. demeurant 77 rue de la Fosse aux Moines à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame BABIAK Dominique

Monteur, GILSON SAS, VILLIERS LE BEL. demeurant 3 rue du Docteur Vincentelli à VILLIERS LE BEL

- Monsieur BARBIER Jean

Employé de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS. demeurant 17 rue des Coquelicots à ATTAINVILLE

- Monsieur BARRAU Philippe

Technicien, THALES, CERGY PONTOISE. demeurant 48 rue Victor Hugo à ECOUEN

- Monsieur BERNARDEAU Jacques

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CHARLES DE GAULLE demeurant 6 avenue Frédéric Joliot Curie 95140 GARGES LES GONESSES

- Madame BASQUIN Martine née ROBERT

Secrétaire, C.R.A.M.I.F, PARIS. demeurant 8 rue Robert Foulon à MONTMAGNY

- Monsieur BEDOUCHA Didier

Ingénieur, PSA, PARIS. demeurant 1 rue Louis Lebrun à SARCELLES

- Madame BELBEN Martine née CATTIER

Technicien, GENERALI ASSURANCES, PARIS CEDEX 09. demeurant 14 rue Mousard à FOSSES

- Madame BERIO Françoise

Technicien, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 40 rue du Château à DEUIL LA BARRE

- Madame BIGNON Ghislaine née BEUCHER

Gestionnaire technique, SMABTP, PARIS. demeurant 6 rue des Glycines à GOUSSAINVILLE

- Monsieur BLANC Daniel

Technicien, AB HABITAT, BEZONS. demeurant 103 rue André Nouet à DOMONT

- Monsieur BONHOMME Patrick

Mécanicien, MA FRANCE, AULNAY SOUS BOIS. demeurant 15 allée du Cottage du Bas à FOSSES

- Madame BOUDIAS Sylvie

Médecin du travail, CAF DU VAL D'OISE, CERGY-PONTOISE CEDEX. demeurant 15 avenue Terre à SAINT GRATIEN

- Monsieur BOUILLY Luc

Ingénieur, OTEIS, PARIS. demeurant 11 bis boulevard du Maréchal Foch à SAINT GRATIEN

- Madame BOURGEOIS Claudine née BLONDELA

Conseillère clientèle, AG2R LA MONDIALE, PARIS. demeurant 25, rue Albert Meunier à DOMONT

- Monsieur BRIAND Patrick

Directeur de production, S.M.P.A, ISSY-LES-MOULINEAUX. demeurant 1 allée Vincent d'Indy à SARCELLES

- Madame BUISSON Françoise née PETIT

Secrétaire, SMABTP, PARIS.
demeurant 7 bis rue de la fontaine Saint Germain à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame CAMIUL Paule

Technicien, ASSURANCE MALADIE VAL D'OISE, CERGY PONTOISE. demeurant 8 rue de Miraville à SARCELLES

- Monsieur CAUDRON Philippe

Employé de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, PARIS. demeurant 3 rue des Vergers à VIARMES

- Monsieur CAUMONT JEAN-CLAUDE (A titre exceptionnel)

Magasinier, RENAULT RETAIL GROUP, BOULOGNE BILLANCOURT. demeurant 31 avenue Victor Hugo à BEAUCHAMP

- Monsieur CHAPITEAU René

Technicien accueil, CAF DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX. demeurant 61 square de la Garenne à GONESSE

- Madame CHARPENTIER Pascale née FARIGOULLE

Technicien, SOCIETE GENERAL, PARIS. demeurant 4 rue Eugène Sue à VILLIERS LE BEL

- Madame CHAVIGNY Christiane née GUESDON

Employée de Banque, BNP PARIBAS, PARIS. demeurant 5 rue Delavigne à DEUIL LA BARRE

- Monsieur CLOTTEAU Christian

Cadre, AIRBUS HELICOPTERS, LA COURNEUVE. demeurant 7 rue de Sobernheim à LOUVRES

- Madame COOTMANS Marie-Christine née DALMOTTE

Assistante Administration Des Ventes , EVOBUS FRANCE, SARCELLES. demeurant 7 rue de Bretagne à DOMONT

- Monsieur CROHEN Éric

Agent administratif, GEFCO, GENNEVILLIERS. demeurant 23 rue Berthie Albrecht à SAINT GRATIEN

- Madame CUGNOD Sylvie née JOUBERT

Cadre, SOCIETE GENERALE, PARIS LA DEFENSE. demeurant 5 rue Ambroise Paré à DOMONT

- Madame DANET Patricia née ROULAND

Approvissionneur, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, PARIS. demeurant 7 rue de Gascogne à SARCELLES

- Monsieur DAO Van

Technicien d'Atelier outillage, EVOBUS FRANCE, SARCELLES. demeurant 17 rue des Grands Clos à SARCELLES

- Monsieur DAROLLE Patrick

Directeur Départemental, IMMOBILIÈRE 3F, PARIS. demeurant 7 allée des Chèvrefeuilles à BOUFFEMONT

- Monsieur DEKER Luc

Technicien, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 11 rue des Coquelicots à ATTAINVILLE

- Madame DESPIERRES Lilia née LUIS

Vendeuse, BHV, PARIS. demeurant 8 rue Maurice Ravel à MONTMAGNY

- Monsieur DIEN Dominique

Gestionnaire de commandes, AGENCE RÉGIONALE DE SANTE, PARIS. demeurant 14 rue Emile Leven à GARGES LES GONESSE

- Madame DILARD Béatrice

Assistante de Direction Achat, KDI, LA COURNEUVE. demeurant 5 rue du Docteur Benasson à GROSLAY

- Monsieur DIVERD Jean-Michel

Aide médico psychologique, CAP DEVANT, GONESSE. demeurant 4 rue Denis Papin à GOUSSAINVILLE

- Monsieur DUFOUR Dominique

Directeur de contrôle de gestion, BNP PARIBAS REAL ESTATE, ISSY LES MOULINEAUX. demeurant 02 allée George Sand à MARGENCY

- Monsieur DUMORTIER Michel

Contrôleur de gestion, SPIE FONDATIONS, CERGY PONTOISE. demeurant 49 avenue du Maréchal Foch à EZANVILLE

- Madame DUPONT Sylvie née LE POTIER

Technicien, SOCIETE GENERAL, PARIS. demeurant 10 allée Raphaël à BELLOY EN FRANCE

- Madame FARGEON Danielle née BOUAZIZ

Aide Comptable, OCIRP, PARIS. demeurant 25, rue Taillepied à SARCELLES

- Madame FAUVARQUE Sylviane née ARGA

Technicien, AREVA NP, PARIS LA DÉFENSE CEDEX. demeurant 72 ter rue de Paris à ATTAINVILLE

- Monsieur FEBRER Guy

Support applications, NEOPOST, NANTERRE. demeurant 26 rue Léo Lagrange à MONTMORENCY

- Monsieur FERREIRA GOMES Ilidio

Comptable, GROUPE D'ASSURANCES EUROPÉENNES, PARIS. demeurant 14 rue de Cocagne à MARLY LA VILLE

- Madame FLOUR Muriel née DELAPIERRE

Employée de banque, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 48 rue de Chaussy à SARCELLES

- Monsieur FRAMBOURG Robert

Agent de gestion, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 20 rue Achille Antheaume à FONTENAY EN PARISIS

- Monsieur GAILLARD Jean-Marc

Chef mécanicien, FRAIKIN FRANCE, GOUSSAINVILLE. demeurant 14 allée des Jonquilles à ATTAINVILLE

- Monsieur GAILLETON Pascal

Déclarant en douane, UPS SCS, GENNEVILLIERS CEDEX. demeurant 57 avenue des Dix Arpents à VEMARS

- Monsieur GARCHI Ahmed

Commercial, HARMONIE MUTUELLE, PARIS. demeurant 6 avenue Jules Ferry à GONESSE

- Madame GEERINCK Régine née ROQUES

Technicien, ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE SAINT DENIS, BOBIGNY CEDEX. demeurant 29 rue des Selliers à LUZARCHES

- Monsieur GEFFROY Henri

Responsable De Zone Export, DRESSER PRODUITS INDUSTRIELS, CONDE SUR NOIREAU.

demeurant 9 place des Bégonias à GONESSE

- Madame GENTY Martine

Agent administratif, B2V GESTION, LA DEFENSE CEDEX. demeurant 7 rue du Marché à ARNOUVILLE

- Madame GICQUEL Nelly née VALOIS

Chargée d'études, PAGES JAUNES, SEVRES CEDEX. demeurant 43 rue Pasteur à SURVILLIERS

- Madame GILBERT Brigitte

Employée, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 13 rue Emile Combes à ARNOUVILLE

- Monsieur GILBLAISE Didier

Gestionnaire paie, CREDIPAR, LEVALLOIS PERRET. demeurant 43 rue des granges à DEUIL LA BARRE

- Monsieur GIRAUD Bernard

Ingénieur, BOSCH REXROTH SAS, CHELLES. demeurant 12 Allée de Pampelune à GROSLAY

- Monsieur GOHIN Cyrille

Ingénieur, THALES AIR SYSTEMS SA, LIMOURS. demeurant 9 rue Pierre Brossolette à ASNIERES SUR OISE

- Madame GONTARCZYK Martine

Responsable agence du personnel, EMULITHE, FOSSES. demeurant 21 square Dolibond à MARLY LA VILLE

- Monsieur GOSSELIN YVES

Canalisateur, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC, NANTERRE. demeurant 4 Avenue du Général de Gaulle à MONTMAGNY

- Monsieur GUEVEL Jean-Yves

Médecin du travail, AMET, ROSNY SOUS BOIS. demeurant 13 rue du Progrès à DEUIL LA BARRE

- Monsieur GUILLO Jean-Olivier

Responsable adjoint contrôle comptable, C.R.A.M.I.F, PARIS. demeurant 5 rue du Temple à ENGHIEN LES BAINS

- Madame HAMARD Bernadette

Assistante de Direction, CNAMTS, PARIS. demeurant 3 rue d'Orgemont à SAINT GRATIEN

- Madame HERELIUS Norberte

Technicien Expert de la Relation Client Courrier, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS.

demeurant 15 bis rue Jean Laugère à ARNOUVILLE

- Madame HERSON Gynette

Secrétaire, THALES GEODIS, MALAKOFF. demeurant 35 rue Gabriel Péri à SAINT MARTIN DU TERTRE

- Monsieur HOORELBECKE Patrick

Ingénieur, ICDG, ARCUEIL. demeurant 27 avenue de Verdun à EZANVILLE

- Madame JACOBBI Françoise née PARI

Secrétaire, CONFEDERATION FRANCAISE DE L'ENCADREMENT, PARIS. demeurant 11 rue de Ronsard à DEUIL LA BARRE

- Monsieur JACQUESSON Christian

Responsable sécurité, TERRE AZUR, RUNGIS. demeurant 23 rue de Viosne à GONESSE

- Monsieur JOANNES Robert

Technicien, DARTY SAS, BONDY. demeurant 46 rue Robert Desnos à DOMONT

- Monsieur JOINET Jacques

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 18 rue de l'Ile de France à FOSSES

- Madame KERGREIS Françoise

Assistante de Direction, BOLLORE, PUTEAUX. demeurant 120 rue des Carrières à GROSLAY

- Madame LAURENT Martine

Employée de banque, CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS. demeurant 4 rue Franklin à DOMONT

- Madame LE COURTOIS Sylvie née DAVID

Employée, CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS. demeurant 14 villa Jean Jacques Rousseau à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur LECAMUS Yvon

Ouvrière, PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES, AULNAY SOUS BOIS CEDEX. demeurant 27 rue des Lévriers à MONTMAGNY

- Monsieur LECLERC Pierre-Marc

Ingénieur, PSA PEUGEOT CITROEN, POISSY. demeurant 5 allée des Bois à DOMONT

- Monsieur LECOUTRE Christian

Responsable de service, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS, demeurant 62 rue André Nouet à DOMONT

- Monsieur LEO NINH

Peintre Entretien, HILTON PARIS OPERA, PARIS. demeurant 7, rue de la Sourde à DEUIL LA BARRE

- Madame LOUE Danièle née DUFOUR

Responsable ressources humaines, FRAIKIN FRANCE, RUEIL MALMAISON. demeurant 123 bis rue de Paris à LE THILLAY

- Madame LOUSTAU Christine née HATTE

Employée de banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE. demeurant 1 boulevard Maurice Berteaux à MONTMORENCY

- Madame LUPOT Marie-Claude

Technicien, CAF DU VAL D OISE, CERGY PONTOISE. demeurant 11 avenue de Normandie à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur MACH Vinh

Carrossier, FRAIKIN FRANCE, GENNEVILLIERS. demeurant 21 allée du Champ Barbier à GROSLAY

- Madame MADIN Rosette

Chef de groupe transit, BOLLORE LOGISTICS, ROISSY CDG. demeurant 1 place Voltaire à GARGES LES GONESSE

- Madame MAGGIO Patricia née PONIARD

Référent conseil, CAF DU VAL D OISE, CERGY PONTOISE. demeurant 22 rue Alexandre Dumas à SEUGY

- Madame MALHOMME Danièle née BILS

Gestionnaire relations clients, SWISSLIFE, LEVALLOIS. demeurant 6 avenue Ingres à FOSSES

- Madame MARCHESANI Laurence née ROCLAND

Assistant administratif, ALLIANZ, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 6 rue Blancport à DEUIL LA BARRE

- Monsieur MARIE Stéphane

Employé d'exploitation, GTHP, COLOMBES. demeurant 109 avenue de la Haute grève à FOSSES

- Monsieur MARLHENS Jean Henri

Gestionnaire clientèles, SOCIETE GENERALE, PARIS. demeurant 8 allée des Marronniers à MAFFLIERS

- Monsieur MATHIEN Patrick

Assistant Commercial, LEGRAND SNC, VERNEUIL EN HALATTE. demeurant 9 place Salomon de Cours à FOSSES

- Madame MEZAGUER Laurence née DELLERCQ

Employée de banque, LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 9 allée de l'Orée du bois à ANDILLY

- Madame MIGAUX Patricia

Secrétaire, AREVA BUSINESS SUPPORT, COURBEVOIE. demeurant 3 allée des Tamaris à MONTMORENCY

- Madame MINEL CLAUDE née MINEL (En retraite)

Responsable Planification Pharmacie, SGD SA, PUTEAUX. demeurant 25, rue Robert Thomas à SAINT PRIX

- Madame MOLINIE Pascale née JEANDEL

Secrétaire, CONFÉDÉRATION GENERALE DU GTRAVAIL FORCE OUVRIERE, PARIS. demeurant 55 avenue Pierre Lizart à ARNOUVILLE

- Madame MORALES Martine née JOURDAN

Employée de banque, BANQUE PRIVÉE EUROPÉENNE, PARIS CEDEX 02. demeurant 14 allée Bellatrix à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur MOREAU Philippe

Responsable de projet, THALES, CERGY PONTOISE.

demeurant 7 résidence les Jardins de la Tourelle à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame MOYA Nadine née SIMON

Employée de banque, SOCIETE GENERAL, PARIS. demeurant 8 chemin du Parc à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur NIEDERLENDER Patrice

Chargé d'affaire, SNEF, SAINT DENIS. demeurant 76 rue du Bel Air à MONTMAGNY

- Monsieur NORMAND Denis

Employé de banque, CREDIT MUTUEL, PARIS. demeurant 10 avenue de Paris à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Monsieur OFFER Dominique

Comptable, ALLIANZ IARD, PARIS LA DEFENSE CEDEX. demeurant 16 rue des Ajeux à ASNIERES SUR OISE

- Madame PEPIN D'ALBIERES Francine née GIORLANDO

Secrétaire, CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE, PARIS. demeurant 7 résidence André Malraux à LOUVRES

- Madame PEYRONDET Jocelyne née MAGONTY

Retraitée, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 10 rue des Moulins à Vent à SAINT WITZ

- Monsieur PICAUT Didier

Agent, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 5 rue Perquel à MONTMORENCY

- Monsieur PICHODO Lionel

Chargé de clientèle , LCL, VILLEJUIF CEDEX. demeurant 31 rue des Bûcherons à DOMONT

- Madame POSTAL Yvette

Agent administratif, ALLIANZ, PARIS. demeurant 6 rue Louis Braille à DEUIL LA BARRE

- Monsieur PRADIER Philippe

Directeur d'agence, CREDIT AGRICOLE, PARIS CEDEX 12. demeurant 15 bis rue Pierre Bocher à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame PRESTAT Jocelyne née POUPAERT

Secrétaire médicale, ACMS, SURESNES CEDEX. demeurant 14 rue de la Prairie à GONESSE

- Monsieur QUERIO Jean-Pierre

Acheteur, ALSTOM POWER SYSTEMS, LEVALLOIS PERRET. demeurant 13 rue Maryse Bastie à GOUSSAINVILLE

- Monsieur RADEAU Patrick

Informaticien, DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL, PARIS. demeurant 16 allée des Sablons à MONTSOULT

- Monsieur RENAUD William

Technicien, CALDEO, NANTERRE. demeurant 2 rue Parmentier à SAINT GRATIEN

- Monsieur REVEL Serge

Agent, ALYZIA SURETE, TREMBLAY EN FRANCE. demeurant 60 square de la Garenne à GONESSE

- Madame RIVALLAIN Patricia née GENDROT

Conseiller clientèle, ASSURANCE MALADIE VAL D'OISE, CERGY PONTOISE. demeurant 33 rue du Donjon à FOSSES

- Monsieur RIVES Louis

Formateur, SITA ILE DE FRANCE, GENNEVILLIERS. demeurant 11 Résidence La Pinsonne à GARGES LES GONESSE

- Madame RODET Catherine née THEREAUX

Juriste, CREDIT FONCIER DE FRANCE, CHARENTON. demeurant 11 rue du Bon Air à EZANVILLE

- Monsieur ROSAN Gilbert

Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS. demeurant 4 rue Auguste Renoir à GARGES LES GONESSE

- Madame ROUSSEAU Corinne née DUCHEMIN

Chargée de la gestion du domaine, GRT GAZ - CENTRE INGENIERIE, GENNEVILLIERS. demeurant 24 rue du Muguet à SAINT GRATIEN

- Madame ROY Dominique née PLOT

Directrice des Ressources Humaines, EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE, SAINT DENIS. demeurant 55 rue Edouard Manet à MARGENCY

- Madame SALMON Marie-Catherine

Travailleur social, CAF DU VAL D'OISE, CERGY-PONTOISE CEDEX. demeurant 5 rue Germain Chatenay à SAINT BRICE SOUS FORET

- Madame SANCHEZ Martine née CERF

Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES HAUTS DE SEINE, NANTERRE CEDEX.

demeurant 9 rue de l'Hermitage à MONTMORENCY

- Monsieur SARRAULT Pierre

Boucher, AUCHAN, EPINAY SUR SEINE. demeurant 29 boulevard Maurice Ravel à SARCELLES

- Monsieur SCHEIRLINCK Jean-Guy

Chef d'atelier, VIA LOCATION, PARIS. demeurant 20 rue Villebois Mareuil à EZANVILLE

- Madame SMOLASKI Dominique née POUETRE

Technicien, ASSURANCE MALADIE VAL D'OISE, CERGY PONTOISE. demeurant 22 rue du Tourneveau à BELLEFONTAINE

- Madame SOURISSE Françoise née SANTINI

Assistante de direction, SNECMA, COLOMBES CEDEX. demeurant 10 chemin du Parc à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame STANCHINA Catherine née FLOIRAS

Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS. demeurant 11 rue Hector Berlioz à MONTMAGNY

- Monsieur SURIE Thierry

Technicien, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 38 rue Alexis Varagne à VILLIERS LE BEL

- Madame SZYPOWSKI Sylvie née MARIE

Cadre de banque, BANQUE NEUFLIZE OBC, PARIS. demeurant 34 boulevard de la Gare à SAINT GRATIEN

- Monsieur TEIXEIRA Michel

Technicien, AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, PARIS. demeurant 71 avenue Georges Clémenceau à VIARMES

- Madame THOMAS Brigitte née FOUQUE

Commerciale, SPHERE FRANCE, PARIS. demeurant 10 rue Hector Berlioz à LUZARCHES

- Madame THOMAS-MALBEC Eliane née SARRAZIN

Secrétaire de direction, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, PARIS. demeurant 1, rue de la Frégate à PUISEUX EN FRANCE

- Madame TOMA Marianne

Chef de projet, GMF, LEVALLOIS PERRET. demeurant 93 boulevard Paul Vaillant Couturier à GOUSSAINVILLE

- Monsieur TRANCHANT Alain

Ingénieur, XEROX, LA PLAINE ST DENIS CEDEX. demeurant 9 avenue des Tilleuls à PUISEUX EN FRANCE

- Madame TRAON Marie-Bérénice née WAWRZYNIAK

Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, PARIS. demeurant 60 rue Galliéni à DEUIL LA BARRE

- Madame UHL Patricia

Responsable production, MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE ASSURANCES, PARIS. demeurant 14 rue du clos Giffier à SOISY SOUS MONTMORENCY

- Madame VALAY Marie-Thérèse née MOREL

Gestionnaire liquidateur retraite, ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA, PARIS. demeurant 2 rue Saint Eugène à DEUIL LA BARRE

- Madame VALLEE Josée née MUNOS

Directeur agence, HSBC FRANCE, PARIS. demeurant 3 rue Jules Védrines à VILLIERS LE BEL

- Madame VIGNIER Brigitte

Assistante Technique Packaging, L'ORÉAL, LEVALLOIS-PERRET CEDEX. demeurant 2 allée Alfred de Musset à MARGENCY

- Monsieur VIGOUREUX Bruno

Journaliste, SNC L'EQUIPE, BOULOGNE BILLANCOURT. demeurant 21 rue de la Barre à ENGHIEN LES BAINS

- Monsieur WARNET Hervé

Technicien PPS, AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX. demeurant 14 bis rue François Mauriac à VEMARS

- Madame WIESEN ANITA née DESOMBRE

Comptable, ING BANK FRANCE, PARIS. demeurant 17 Chemin des Prieurs à LE THILLAY

- Madame ZEDE Patricia née DEPREZ

Employée, AVIVA ASSURANCES, BOIS-COLOMBES. demeurant 6 allée des Glycines à SAINT BRICE SOUS FORET

- Monsieur ZEITOUN Norbert

Responsable services généraux, SELECTA, PARIS. demeurant 14 rue des Cholets à LE MESNIL AUBRY

- Madame ZINGILÉ Thérèse

Technicien, WOLTERS KLUWER FRANCE, PARIS. demeurant 4 avenue de la commune de Paris à GARGES LES GONESSE

Article 5 : Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Sarcelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise.

Sarcelles, le 10 juillet 2017

Pour le Préfet,

Le Sous-Préfet de 8 prcelles

Denis DOBO-SCHOENENBERG



PRÉFET DU VAL-D'OISE

Sous-Préfecture d'ARGENTEUIL

Bureau de l'Action Administrative et des Relations avec les Collectivités Territoriales

ARRETE N° 2017 - 271

Portant convocation des électeurs de la commune de BEAUCHAMP en vue de procéder au renouvellement intégral des conseillers municipaux et des conseillers communautaires

Le Préfet du Val d'Oise, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Electoral et notamment son article L. 270;

VU la circulaire NOR/INT/A/16254635/C du ministre de l'intérieur en date du 19 septembre 2016, relative à l'organisation des élections partielles ;

VU la démission de conseillers municipaux de la commune ayant entrainé la perte du tiers des membres du conseil municipal :

CONSIDERANT qu'il ne peut plus être fait appel au suivant de liste et que le conseil municipal de la commune de Beauchamp a perdu le tiers de ses membres ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder au renouvellement intégral du conseil municipal de BEAUCHAMP et des conseillers communautaires;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Val d'Oise;

ARRETE:

<u>ARTICLE 1^{er}</u>: Les électrices et électeurs de la commune de BEAUCHAMP sont convoqués le dimanche 12 novembre 2017 à l'effet de procéder au renouvellement intégral des conseillers municipaux et des conseillers communautaires de la commune. S'il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, les électeurs sont, de droit, convoqués le dimanche 19 novembre 2017.

ARTICLE 2: Le scrutin sera ouvert à 8 h 00 et sera clos à 20 h 00.

.../...

ARTICLE 3: Sont appelés à voter à l'élection, tous les électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales arrêtées au 28 février 2017, telles qu'elles ont pu être modifiées ultérieurement par application des articles L.30 à L.40 et R.18 à R.22 du Code Electoral.

Toutefois, seront admises au vote, quoique non inscrites, par application des articles L.62 et R.59 du Code Electoral, les personnes porteuses d'une décision du juge du Tribunal d'Instance ordonnant leur inscription ou d'un arrêt de la cour de Cassation annulant un jugement qui aurait prononcé leur radiation.

ARTICLE 4: Conformément aux dispositions des articles L.267 et R.127-2 du Code Electoral, les déclarations de candidatures sont obligatoires et devront être déposées à la Préfecture du Val d'Oise à CERGY (Bureau de la Réglementation et des Élections – 5è étage tour sud), les jours suivants :

- Du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre : de 9h00 à 16h00 ;
- Du lundi 23 octobre au mercredi 25 octobre : de 9h00 à 16h00
- Le jeudi 26 octobre : de 9h00 à 18h00 ;

et en cas de second tour :

- Le lundi 13 novembre 2017 : de 9 h00 à 16h00 ;
- Le mardi 14 novembre 2017; de 9h00 à 18h00.

ARTICLE 5: Pour être éligible au mandat de conseiller municipal, il faut :

- avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 11 novembre 2017 (art. L. 228, premier alinéa);
- justifier d'une attache avec la commune où le candidat se présente, c'est-à-dire
 - soit avoir la qualité d'électeur de la commune où l'on se présente (c'est-à-dire être inscrit sur la liste électorale de cette commune) ;
 - soit être inscrit au rôle d'une des contributions directes de cette commune au 1^{er} janvier 2017 ou justifier devoir y être inscrit à cette date (art. L. 228, deuxième alinéa).

Est, en outre éligible au conseil municipal le ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France qui :

- a 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 11 novembre 2017 (art L 228 premier alinéa);
- justifie d'une attache avec la commune où il se présente :
 - soit en étant inscrit sur la liste électorale complémentaire à l'élection municipale de la commune ;
 - soit en remplissant les conditions légales pour être inscrit sur une liste électorale complémentaire à l'élection municipale (c'est-à-dire avoir 18 ans révolus et un domicile réel ou une résidence continue dans une commune française) et en étant inscrit au rôle d'une des contributions directes de la commune où il se présente au 1er janvier 2017 ou en justifiant devoir y être inscrit à cette date (art. LO 228-1).

La déclaration de candidature est obligatoire <u>pour chaque tour de scrutin.</u> Elle doit être obligatoirement rédigée sur un formulaire téléchargeable sur le site de la préfecture

Les candidats doivent se présenter sur des listes complètes comportant autant de noms que de sièges à pourvoir. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe et doit comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir.

La composition des listes de conseillers communautaires doit être conforme aux dispositions de l'article L273-9 du code électoral.

ARTICLE 6: La date d'ouverture de la campagne électorale pour le 1^{er} tour est fixée au lundi 30 octobre 2017 à zéro heure. La campagne prendra fin le samedi 11 novembre à minuit. En cas de second tour, la campagne sera ouverte le lundi 13 novembre 2017 à zéro heure et prendra fin le samedi 18 novembre 2017 à minuit.

<u>ARTICLE 7</u>: Les listes disposent d'emplacements d'affichage dès l'ouverture de la campagne électorale. Il sera procédé au tirage au sort à l'issue du dépôt des candidatures soit le jeudi 26 octobre à 18h00.

ARTICLE 8: Chaque liste désirant obtenir le concours de la commission de propagande doit remettre au président de la commission, au plus tard le 2 novembre à 12h00 pour le 1^{er} tour et en cas de second tour le mercredi 15 novembre à 12h00, les exemplaires imprimés de la circulaire ainsi que des bulletins de vote.

ARTICLE 9: Conformément aux dispositions du code électoral, les bulletins de vote des candidats devront être imprimés en une seule couleur sur papier blanc et répondre aux formats suivants :

- 210 mm X 297 mm au « format paysage »

ARTICLE 10: Aussitôt après le dépouillement du scrutin, tant au premier tour qu'éventuellement au second tour de scrutin, les listes d'émargements des bureaux de vote de la commune, ainsi que les documents qui y sont systématiquement annexés, seront joints aux procès-verbaux des opérations de vote et transmis immédiatement à la préfecture du Val d'Oise.

S'il doit être procédé à un second tour de scrutin, les listes d'émargement seront mises à disposition de la mairie, au plus tard le mercredi précédant le second tour.

Les listes d'émargement déposées à la préfecture seront communiquées à tout électeur requérant pendant un délai de 10 jours à compter de l'élection, et éventuellement durant le dépôt des listes entre les deux tours de scrutin, soit à la préfecture du Val d'Oise, soit en mairie.

ARTICLE 11: L'attribution des sièges de conseillers municipaux relève des dispositions de l'article L 262 du code électoral. Les voix issues du scrutin servent à la fois au calcul de la répartition des sièges de conseillers municipaux et de la répartition des sièges de conseillers communautaires,

Les règles de calcul de chacune de ces répartitions sont les mêmes. Les sièges sont répartis entre les listes, élection par élection, à la proportionnelle à la plus forte moyenne, avec prime majoritaire de 50% à la liste arrivée en tête (article L.262).

ARTICLE 12: Le Secrétaire Général de la Préfecture du Val d'Oise, la Sous-préfète d'Argenteuil ainsi que la Maire de BEAUCHAMP sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Fait à ARGENTEUIL, le 4 octobre 2017

La Sous-préfète d'Argenteuil,

Martine CLAVEL



PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable

Pôle études et aménagement durable

ARRETE n° 2017-14244 déclarant cessibles, au profit du Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin d'Ysieux et ses affluents (SIABY), divers immeubles situés à LUZARCHES, nécessaires à la création de zones d'expansion des crues du marais de la Flache et du Gouy

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Pour le Préfet.

VU le Code de l'Expropriatio poù cause d'atilité publique ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-035 du 19 mars 2007 prescrivant sur les communes de Chaumontel et Luzarches de la Flache et du Gouy par le SIABY;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-119 du 17 août 2007 déclarant d'utilité publique les travaux et acquisitions d'immeubles ainsi que l'instauration de servitudes légales sur fonds privés pour l'aménagement de zones humides pour la création de zones d'expansion des crues des marais de la Flache et du Gouy, au profit du SIABY;

VU l'arrêté préfectoral n° 10972 du 25 juillet 2012 prorogeant les effets de la déclaration d'utilité publique, au profit du SIABY et sur les communes de Chaumontel et Luzarches, concernant la création de zones d'expansion des crues du marais de la Flache et du marais du Gouy ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-14022 du 13 avril 2017 prescrivant, au profit du SIABY, l'ouverture d'une enquête parcellaire simplifiée, relative à l'acquisition par le SIABY, de divers immeubles situés à Luzarches, nécessaires à la création de zones d'expansion des crues du marais de la Flache et du marais du Gouy ;

VU les dossiers parcellaires soumis aux enquêtes parcellaires;

VU les conclusions formulées par les commissaires enquêteurs ;

VU la lettre du 5 juillet par laquelle le SIABY sollicite, du préfet du Val-d'Oise, la cessibilité, à son profit, des terrains nécessaires à la réalisation du projet ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise ;

ARRETE

Article 1 : Sont déclarés cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique au profit du SIABY, les immeubles situés à Luzarches, désignés au tableau ci-annexé, nécessaires à la création de zones d'expansion des crues du marais de la Flache et du Gouy.

<u>Article 2</u>: Seules les personnes directement concernées peuvent contester la légalité de l'arrêté de cessibilité et saisir le Tribunal Administratif de Cergy d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de la notification de cet arrêté.

Elles peuvent également au préalable dans ce même délai, saisir l'autorité préfectorale d'un recours gracieux. Cette demande prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Au terme d'un délai de 2 mois le silence de l'autorité préfectorale vaut rejet implicite.

<u>Article 3</u>: M. le secrétaire général de la préfecture, M. le président du SIABY, M. le maire de Luzarches sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val-d'Oise et sur le site internet de la préfecture.

Fait à Cergy-Pontoise, le

25 JUIL, 2017

Pour le Préfet,

Daniel BARNIER



PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement

Pôle espaces naturels et biodiversité

ARRETE n°2017-14333

interdisant l'accès au public en forêt domaniale de Montmorency lors de battues de chasse

Le préfet du Val-d'Oise Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment l'article D.422-96,

VU le code forestier et notamment son article L.221-2,

VU le code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L.2221-1,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2215-1,

VU le décret du 14 avril 2016 nommant M. Jean-Yves LATOURNERIE en qualité de préfet du Val-d'Oise,

VU la demande du 14 septembre 2017, du directeur d'agence lle-de-France Nord Ouest de l'office national des forêts à Versailles,

CONSIDERANT la nécessité de maintenir l'équilibre sylvicole et cynégétique des forêts domaniales du Val-d'Oise.

CONSIDERANT que l'organisation de battues de chasse visant à réguler les populations de grand gibier est indispensable au maintien de cet équilibre.

CONSIDERANT la fréquentation importante du public dans la forêt domaniale de Montmorency, il convient d'améliorer les conditions de sécurité pour les usagers pendant les battues de chasse organisées par l'office national des forêts,

CONSIDERANT que la forêt de Montmorency s'étend sur le territoire des communes de Saint-Brice-sous-Forêt, Piscop, Domont, Andilly, Montmorency, Montlignon, Saint Prix, Bouffémont, Chauvry, Béthemont-la-Forêt, Saint-Leu-la-Forêt, Taverny,

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise,

ARRÊTE

Article 1 : L'accès du public est interdit dans les enceintes où se déroulent les battues de chasse organisées par l'office national des forêts sur le périmètre de la forêt domaniale de Montmorency.

Les ayants droits de l'office national des forêts, les services de police et de sécurité ne sont pas concernés par le présent article.

Article 2 : L'accès aux enceintes est matérialisé, soit par des panneaux informant d'une chasse en cours, soit par la présence de plantons de sécurité agréés par l'office national des forêts.

<u>Article 3</u>: Toute infraction au présent arrêté est passible d'une contravention de 1ère classe en application de l'article R.610-5 du code pénal réprimant la violation des interdictions édictées par les arrêtés de police.

Article 4 :Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois à partir de sa notification.

Article 5: L'office national des forêts, l'office national de la chasse et de la faune sauvage, la fédération interdépartementale de la chasse d'Ile-de-France, les maires des communes précitées, le chef de groupement de gendarmerie, le directeur départemental de la sécurité publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de l'État.

Fait à Cergy-Pontoise, le

2 2 SEP. 2017

Pour le Préfet, Le Secrétaire Général

Daniel BARNIER



PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise Pôle Politiques de l'Emploi Services à la Personne

> Récépissé n° D.2017-95 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le N° SAP/831578653 et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

> > LE PREFET DU VAL-D'OISE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références:

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Ile-de-France le 20/09/2017 par l'autoentrepreneur Monsieur CHANH Michel, sis(e) 49 Avenue Boris Vian-95490 VAUREAL.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'autoentrepreneur Monsieur CHANH Michel, sis(e) 49 Avenue Boris Vian –95490 VAUREAL sous le n°SAP/831578653 à compter du 20/09/2017.

<u>Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées</u> devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

• Soutien scolaire à domicile ou Cours à domicile ;

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 21/09/2017

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur régional.
Pour le préfet par de égation du directeur régional,
Pour le préfet par de égation du directeur régional,
Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,
L'inspectrice du Pavail

Sonia M.



PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi d'lle-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise Pôle Politiques de l'Emploi Services à la Personne

> Récépissé n° D.2017-96 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le N° SAP/820367308 et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

> > LE PREFET DU VAL-D'OISE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références:

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise;

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Île-de-France le 20/09/2017 par, l'Entrepreneur Individuel Madame AKKACHE Djahida Nom Commercial « HIDA SERVICES » sis(e) 64 B Rue du Départ-95880 ENGHIEN LES BAINS.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'Entrepreneur Individuel Madame AKKACHE Djahida, sis(e)64 B Rue du Départ–95880 ENGHIEN LES BAINS sous le n°SAP/820367308 à compter du 20/09/2017.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire et mandataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers ;
- Soutien scolaire à domicile ou Cours à domicile ;

1

- Assistance informatique et Internet à domicile (montant des prestations plafonné à 3 000 ϵ);
- Garde d'enfant de plus de trois ans ;
- Assistance Administrative à domicile ;

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le21/09/2017

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur ségional, Pour le (prétet et san déposation du directeur régional, Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,

L inspecial code travall

Sonia MAHE



PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise Pôle Politiques de l'Emploi Services à la Personne

> Récépissé n° D.2017-97 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le N° SAP/831935002 et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

> > LE PREFET DU VAL-D'OISE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références:

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Île-de-France le 21/09/2017 par l'autoentrepreneur Madame GOUGEON Marie, sis(e) 15 Boulevard du Port Appt 921–95000 CERGY.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'autoentrepreneur Madame GOUGEON Marie, sis(e) 15 Boulevard du Port Appt 921 – 95000 CERGY sous le n°SAP/831935002 à compter du 21/09/2017.

<u>Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées</u> devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Soutien scolaire à domicile ou Cours à domicile ;
- Garde d'enfant de plus de trois ans ;
- Accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile;

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le25/09/2017

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur régional,

du Val d'Oise

Pour le préfet et par délégation du directeur régional,

Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise, L'inspectifée du trayail

Immenbla AFRIUM 3, bil da POM Sonia MATHÉmbia



PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise Pôle Politiques de l'Emploi Services à la Personne

> Récépissé n° D.2017-99 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le N° SAP/831842091 et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

> > LE PREFET DU VAL-D'OISE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références:

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Île-de-France le 22/09/2017 par Madame EL HAOUARI présidente de la SAS FEES POUR VOUS, sis(e) 5 Rue Aristide Briand – 95440 ECOUEN.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de Madame EL HAOUARI présidente de la SAS FEES POUR VOUS, sis(e) 5 Rue Aristide Briand –95440 ECOUEN sous le n°SAP/831842091 à compter du22/09/2017.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire et mandataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers ;
- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage et enlèvement des déchets occasionnés (montant des prestations plafonné à 5 000 € par an et par foyer fiscal);

- Travaux de petit bricolage, dits « hommes toutes mains » (montant des prestations plafonné à 500 € par an et par foyer fiscal);
- Préparation des repas y compris le temps passé aux commissions ;
- Livraison de courses à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile;
- Soutien scolaire à domicile ou Cours à domicile ;
- Livraison de repas à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile;
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile;
- Assistance informatique et Internet à domicile (montant des prestations plafonné à 3 000 ϵ);
- Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage
- Soins esthétiques à domicile pour les personnes dépendantes
- Garde d'enfant de plus de trois ans ;
- Accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;
- Maintenance et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire ;
- Assistance aux personnes (hors PA/PH) qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile (incluant garde-malade sauf soins)
- Accompagnement des personnes qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle (hors PA/PH) dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante).
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile (hors PA/PH)

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Sonia MXH

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 26/09/2017

Pour le préfet et par délégation, Le directeur régional, Pour le préfet et par délégation du directeur régional, Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise, L'inspectrice du traval.



PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi d'lle-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise Pôle Politiques de l'Emploi Services à la Personne

> Récépissé n° D.2017-100 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le N° SAP/832163042 et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

> > LE PREFET DU VAL-D'OISE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références:

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Ile-de-France le 26/09/2017 par, l'autoentrepreneur Madame DURAND Lise sis(e) 43 Rue de Saint Prix –95320 SAINT LEU LA FORET.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'autoentrepreneur Madame DURAND Lise, sis(e) 43 Rue de Saint Prix -95320 SAINT LEU LA FORET sous le n°SAP/832163042 à compter du 26/09/2017.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

• Garde d'enfant de plus de trois ans ;

• Accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 27/09/2017

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur régional,

Pour le préfet et par délégation du directeur régional,
Pour le résidonsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,
L'inspectific d'illitriaivail

Ou Val d'Oise

Immendation

Immeuble ATRIUM 3, bo de l'Oise

Sonia MAHE

2



PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi d'lle-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise Pôle Politiques de l'Emploi Services à la Personne

> Récépissé n° D.2017-101 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le N° SAP/830695839 et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

> > LE PREFET DU VAL-D'OISE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références:

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise ;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Ile-de-France le 22/09/2017 par l'autoentrepreneur Monsieur TESSIER Jérôme Nom Commercial « AMS2T », sis(e) 1 Rue des Quatre Fourchettes –95130 FRANCONVILLE.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'autoentrepreneur Monsieur TESSIER Jérôme Nom Commercial « AMS2T », sis(e) 1 Rue des Quatre Fourchettes –95130 FRANCONVILLE sous le n°SAP/830695839 à compter du .

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

• Entretien de la maison et travaux ménagers ;

• Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage et enlèvement des déchets occasionnés (montant des prestations plafonné à 5 000 € par an et par foyer fiscal);

- Travaux de petit bricolage, dits « hommes toutes mains » (montant des prestations plafonné à 500 € par an et par foyer fiscal);
- Préparation des repas y compris le temps passé aux commissions;
- Livraison de courses à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile;
- Soutien scolaire à domicile ou Cours à domicile :
- Livraison de repas à domicile, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile;
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile ;
- Assistance informatique et Internet à domicile (montant des prestations plafonné à 3 000 ϵ);
- Soins et promenades d'animaux de compagnie, à l'exclusion des soins vétérinaires et du toilettage
- Assistance administrative à domicile ;
- Maintenance et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire ;
- Assistance aux personnes (hors PA/PH) qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile (incluant garde-malade sauf soins)
- Accompagnement des personnes qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle (hors PA/PH) dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante).
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile (hors PA/PH)

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 02/10/2017

Pour le préfet et par délégation, Le directeur régional,

Pour le préfet et par délégation du directeur régional,

Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,





PREFET DU VAL-D'OISE

Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi d'Ile-de-France

Unité Départementale du Val-d'Oise Pôle Politiques de l'Emploi Services à la Personne

> Récépissé n° D.2017-102 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée sous le N° SAP/832203376 et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du Code du travail

> > LE PREFET DU VAL-D'OISE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Références:

Vu les articles L.7232-1-1, L.7232-1-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 du Code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-084 du 23/09/2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France;

Vu l'arrêté n° 2016-0133 du 21/12/2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à Monsieur Vincent RUPRICH-ROBERT, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise ;

CONSTATE

qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise de la DIRECCTE d'Île-de-France le 29/09/2017 par l'autoentrepreneur Madame KEIGNAN Evelyne, sis(e) 17 Rue André Grunig C/MME DAHAROU –95200 SARCELLES.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de l'autoentrepreneur Madame KEIGNAN Evelyne, sis(e) 17 Rue André Grunig C/MME DAHAROU – 95200 SARCELLES sous le n°SAP/832203376 à compter du 29/09/2017.

<u>Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées</u> devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale du Val-d'Oise qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon les modes suivants : prestataire

Les activités déclarées sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Garde d'enfant de plus de trois ans ;
- Accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile;

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du Code du travail et L. 241-10 du Code de la sécurité sociale.

Le récépissé peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-d'Oise.

Fait à Pontoise, le 02/10/2017

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur régional,

Pour le préfet et par délégation du directeur régional, Pour le responsable de l'unité départementale du Val-d'Oise,

L'inspectne

Sonia MAHE



Délégation Départementale du Val d'Oise Département Ville Hôpital Service Ambulatoire et Professionnels de Santé

Arrêté N° 2017/ 4 6
portant nomination des membres du conseil pédagogique
de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Albert SCHWEITZER,
2 Boulevard du 19 mars 1962 – CS 30071 – 95503 Gonesse cedex

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Ile-de-France

Vu le code de santé publique, notamment les articles L 4311-1 et suivants, D 4311-16 à D 4311-23;

Vu le décret N° 2006-393 du 30 mars 2006 modifié relatif aux instituts et écoles de formation de certaines professions de santé et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires), notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2007 modifié, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'Etat d'infirmier ;

Vu l'arrêté n° DS 2017-057 du 09 juin 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île de France à Madame Anne-Lyse PENNEL PRUVOST, déléguée départementale du Val d'Oise, et à divers collaborateurs de sa délégation;

ARRETE

<u>ARTICLE I</u>: La composition du conseil pédagogique de l'institut de formation en soins infirmiers Albert Schweitzer de Gonesse est arrêtée, comme suit :

Membres de droit:

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant, président ; Le Directeur de l'institut de formation en soins infirmiers ; La Directrice de l'établissement de santé ou le responsable de l'organisme gestionnaire, support de l'institut de formation, ou son représentant : Madame VAUCONSANT

La conseillère pédagogique régionale

Pour les instituts de formation rattachés à un établissement public de santé, le directeur des soins, coordonnateur général ou, son représentant, directeur des soins : Madame NICOL titulaire, Madame FRASSA suppléante

Un infirmier désigné par le directeur de l'institut de formation exerçant hors d'un établissement public de santé : Madame ILACQUA

Un enseignant de statut universitaire désigné par le président d'université, lorsque l'institut de formation en soins infirmiers a conclu une convention avec une université : Monsieur PUY

Le président du conseil régional ou son représentant ;

<u>Membres élus</u> :

Six représentants des étudiants élus par leurs pairs, à raison de deux par promotion :

Deux représentants des étudiants de 1ère année :

Titulaire: HANOUCHI Chaïma

Titulaire : LODI Rachel

Suppléant : ROBERT Eva Suppléant : MENARD Maud

Deux représentants des étudiants de 2^{ème} année :

Titulaire : SAINTE ROSE Elisa Titulaire : ANTONUCCI Nicolas

Suppléant : RACHEDI Morouane Suppléant : FONTAINE Charlène

Deux représentants des étudiants de 3^{ème} année :

Titulaire : JAHAN Alexandre Titulaire : ZEREN Jocelyne

Suppléant : SARMEZAN Adeline Suppléant : JOSEPH Taïna

Représentants des enseignants élus par leurs pairs :

Trois enseignants permanents de l'institut de formation :

Titulaire : Madame ARMATO Titulaire : Madame CUESTA Titulaire : Madame NOEL

Suppléant : Madame AUBOUIN Suppléant : Madame TOUZET Suppléant : Madame FREY

<u>Deux personnes chargées de fonctions d'encadrement dans un service de soins d'un</u> établissement de santé :

Un cadre de santé infirmier dans un établissement public de santé :

Titulaire : Madame CAPRON Suppléant : Madame HEGO

<u>Une personne ayant des responsabilités d'encadrement dans un établissement de santé privé :</u>

Titulaire: Madame STEPHAN

Suppléante : Madame VANDENBOSSCHE

Un médecin:

Titulaire: Monsieur MEDINI

Suppléant : Monsieur SEHOUANE

ARTICLE 2: Tout arrêté antérieur relatif au conseil pédagogique de l'institut de formation d'étudiant en soins infirmiers Albert SCHWEITZER de Gonesse est abrogé.

ARTICLE 3: Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication par les tiers.

ARTICLE 4: Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Île de France, la Déléguée Départementale du Val d'Oise de l'Agence Régionale de Santé et le Directeur de l'institut de formation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy, le

0 2 OCT. 2017

Pour la Déléguée Départementale du Val-d'Oise de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France Département Ville Hôpital Responsable du/Sarvice Ambulatoire et Professionnel de Santé

Adeline CARET



Délégation Départementale du Val d'Oîse Département Ville Hôpital Service Ambulatoire et Professionnels de Santé

Arrêté N°2017- い子

portant nomination des membres du conseil technique de l'Institut de Formation d'Aide-Soignant Albert Schweitzer 2 Boulevard du 19 mars 1962 – CS 30071 – 95503 Gonesse cedex

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Ile-de-France

Vu le code de santé publique, notamment les articles L 4383-1 à 6 et D 4391-1 relatif à la formation d'aidesoignant;

Vu le décret n° 2006-393 du 30 mars 2006 modifié relatif aux instituts et écoles de formation de certaines professions de santé et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires), notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ;

Vu l'arrêté n° DS 2017-057 du 09 juin 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France à Madame Anne-Lyse PENNEL PRUVOST, déléguée départementale du Val d'Oise, et à divers collaborateurs de sa délégation ;

ARRETE

ARTICLE 1: La composition du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant Albert Schweitzer de Gonesse est arrêtée comme suit :

Membres de droit :

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France ou son représentant, Président ; Le Directeur de l'institut de formation d'aide-soignant,

Le responsable de l'organisme gestionnaire ou son représentant ;

Titulaire: Madame VAUCONSANT

Suppléant : /

Un infirmier, formateur permanent de l'institut de formation, élu chaque année par ses pairs :

Titulaire : Madame DAVID Suppléant : Madame LORIDAN

<u>Un aide-soignant d'un établissement accueillant des élèves en stage, désigné pour trois ans par le directeur de l'institut de formation :</u>

Titulaire : Monsieur NIAKATE Suppléant : Monsieur RIBEIRO

La conseillère pédagogique Régionale :

Deux représentants des élèves élus par leurs pairs, pour une période d'un an :

Titulaire: WETE Tusevo Titulaire: RIBEIRO Sandy

Suppléant : NAFFER Cinthia Suppléant : BELLILA Souad

<u>Le cas échéant, le coordinateur général des soins de l'établissement dont dépend l'institut ou son représentant</u> : Madame FRASSA ou Madame NICOL

ARTICLE 2: Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'institut de formation d'aides-soignants Albert Schweitzer de Gonesse est abrogé.

ARTICLE 3: Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication par les tiers.

ARTICLE 4: Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Îlle de France, la Déléguée Départementale du Val d'Oise de l'Agence Régionale de Santé et le Directeur de l'Institut de Formation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Cergy, le 0.2 ncT. 2017

Pour la Déléguée Départementale du Val-d'Oise de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France Département VIIIe Hôpital Responsable du Service Ambulatoire et Professionnel de Santé

__Adeline CARET



Délégation Départementale du Val d'Oise Département Ville Hôpital Service Ambulatoire et Professionnels de Santé

Arrêté N°2017- 4 8

portant nomination des membres du conseil technique de l'Institut de Formation d'Aide-Soignant Camille Claudel du Centre Hospitalier Victor Dupouy 69 Rue du Lieutenant-Colonel Prud'hon – 95100 ARGENTEUIL

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Ile-de-France

Vu le code de santé publique, notamment les articles L 4383-1 à 6 et D 4391-1 relatif à la formation d'aidesoignant;

Vu le décret n° 2006-393 du 30 mars 2006 modifié relatif aux instituts et écoles de formation de certaines professions de santé et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires), notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ;

Vu l'arrêté n° DS 2017-057 du 09 juin 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France à Madame Anne-Lyse PENNEL PRUVOST, déléguée départementale du Val d'Oise, et à divers collaborateurs de sa délégation ;

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u>: La composition du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant Camille Claudel du centre hospitalier d'Argenteuil est arrêtée comme suit :

Membres de droit :

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Ile de France ou son représentant, Président ; La Directrice de l'institut de formation d'aide-soignant :

Le responsable de l'organisme gestionnaire ou son représentant ;

Titulaire : Madame BILLAULT Suppléant : Madame LERAY

Un infirmier, formateur permanent de l'institut de formation, élu chaque année par ses pairs :

Titulaire : Madame LUPANOF Suppléant : Madame CHARLES

<u>Un aide-soignant d'un établissement accueillant des élèves en stage, désigné pour trois ans par le directeur de l'institut de formation</u> :

Titulaire : Madame SIMON Régine Suppléant : Madame THOMAS Martine

La conseillère pédagogique Régionale : Madame RENAUT Marie-Jeanne

Deux représentants des élèves élus par leurs pairs, pour une période d'un an :

Titulaire: Madame SAKO Mariam

Titulaire: Madame CORNAUD Emmanuelle

Suppléant : Madame NGANZEU Alice Suppléant : Madame PRIAM Annie-Claude

Le cas échéant, le coordinateur général des soins de l'établissement dont dépend l'institut ou son représentant : Monsieur DEFACQ

ARTICLE 2 : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'institut de formation d'aides-soignants Camille Claudel d'Argenteuil est abrogé.

ARTICLE 3: Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication par les tiers.

ARTICLE 4: Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France, la Déléguée Départementale du Val d'Oise de l'Agence Régionale de Santé et la Directrice de l'Institut de Formation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Cergy, le

0'2 OCT, 2017

Pour la Déléguée Départementale du Vol-d'Olse de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France Département Ville Hôpital Responsable du Service Ambulatoire et Professionne De Santé

_Adelloe CARET



Délégation Départementale du Val d'Oise Département Ville Hôpital Service Ambulatoire et Professionnels de Santé

Arrêté №2017- 🖒 🖰

portant nomination des membres du conseil technique de l'Institut de Formation d'Aide-Soignant du Groupe Hospitalier Carnelle Porte de l'Oise – GHT NOVO Route de Noisy 95260 Beaumont sur Oise

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Ile-de-France

Vu le code de santé publique, notamment les articles L 4383-1 à 6 et D 4391-1 relatif à la formation d'aidesoignant;

Vu le décret n° 2006-393 du 30 mars 2006 modifié relatif aux instituts et écoles de formation de certaines professions de santé et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires), notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ;

Vu l'arrêté n° DS 2017-057 du 09 juin 2017 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île de France à Madame Anne-Lyse PENNEL PRUVOST, déléguée départementale du Val d'Oise, et à divers collaborateurs de sa délégation ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La composition du conseil technique de l'institut de formation d'aide-soignant du GHCPO de Beaumont sur Oise est arrêtée comme suit :

Membres de droit:

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France ou son représentant, Président ; La Directrice de l'institut de formation d'aide-soignant,

Le responsable de l'organisme gestionnaire ou son représentant ;

Titulaire: Monsieur AUBERT Alexandre Suppléant: Madame RIVIERE Floriane

Un infirmier, formateur permanent de l'institut de formation, élu chaque année par ses pairs :

Titulaire: Madame LECHABLE Fabienne

Suppléant : /

<u>Un aide-soignant d'un établissement accueillant des élèves en stage, désigné pour trois ans par le directeur de l'institut de formation :</u>

Titulaire: Madame LIEVENS Nathalie

Suppléant : /

La conseillère pédagogique Régionale : Madame RENAUT Marie-Jeanne

Deux représentants des élèves élus par leurs pairs, pour une période d'un an :

Titulaire : Madame BORIES Camille Titulaire : Madame VALENTI Rafaëla

Suppléant : Madame MARTHELY Maëva Suppléant : Madame ZARAGOZA Léna

Le cas échéant, le coordinateur général des soins de l'établissement dont dépend l'institut ou son représentant : Madame VIGUERARD Fabienne

ARTICLE 2: Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'institut de formation d'aides-soignants du GHCPO de Beaumont sur Oise est abrogé.

ARTICLE 3: Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication par les tiers.

ARTICLE 4: Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France, la Déléguée Départementale du Val d'Oise de l'Agence Régionale de Santé et la Directrice de l'Institut de Formation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Cergy, le

0 2 OCT. 2017

Pour la Déléguée Département de du Vol-d'Oise de l'Agence Régionale de Santa lic de France Département Ville Hépitel Responsable du Seu de Agabulatoire et Projessiones de Santé

Adeline CAREL

187



MINISTERE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE VERSAILLES

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIERE ADMINISTRATIVE

Dominique LOTTIN, premier président

et

Jacques HOSSAERT, procureur général par intérim

Vu le code de l'organisation judiciaire relatif au service administratif régional, notamment l'article R312-73;

Vu le décret n° NOR : JUSB1416476D du 30 juillet 2014 portant nomination de madame Dominique LOTTIN aux fonctions de premier président de la cour d'appel de Versailles,

Vu le décret n° NOR : JUSB1416349D du 17 juillet 2014 portant nomination de monsieur Marc ROBERT aux fonctions de procureur général près la cour d'appel de Versailles ;

Vu le procès-verbal d'installation de madame Dominique LOTTIN, premier président en date du 2 septembre 2014 ;

Vu l'article R 312-16 du code de l'organisation judiciaire;

Vu l'arrêté du garde des sceaux en date du 22 juillet 2015 nommant madame Françoise MILLE, directrice déléguée à l'administration régionale judiciaire de la cour d'appel de Versailles;

<u>DÉCIDENT :</u>

<u>Article 1</u> - Délégation conjointe est donnée à madame Françoise MILLE, directeur hors classe, directrice déléguée à l'administration régionale judiciaire de la cour d'appel de Versailles et, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière à :

- madame Fanny NGUYEN, directeur principal, responsable chargé de la gestion des ressources humaines ;
- madame Christine MOULLIET, directeur, responsable chargé de la gestion des ressources humaines ;
- madame Anne MOREL, directeur, responsable chargé de la gestion budgétaire ;
- madame Emilie VERGOTE, directeur, responsable chargé de la gestion budgétaire ;

- madame Pauline FERRAND, directeur, responsable chargé de la gestion budgétaire et des marchés publics ;

Afin de signer:

- les ordres de mission des fonctionnaires appelés à participer à une action de formation continue ;
- les avis des chefs de cour sur les candidatures de fonctionnaires du ressort sur des actions de formation continue ;
- les ordres de mission sur ressort CA VERSAILLES (hors demandes de formation générale et informatique) ;
- les ordres de mission de fonctionnaires dans le cadre de la formation générale et informatique;
- les notifications d'actes administratifs à caractère individuel concernant les fonctionnaires ;
- la diffusion au ressort des notes et circulaires ministérielles (gestion administrative, gestion budgétaire ... ;
- les états de frais de déplacement et de changement de résidence des fonctionnaires du ressort ;
- les états de frais de déplacement des magistrats ;
- les attestations diverses délivrées aux fonctionnaires sur leur situation administrative ;
- les contrats de recrutement de contractuels ≤ à 12 mois ;
- les contrats de recrutement de contractuels de plus de 12 mois ;
- les états de services des directeurs de greffe de conseils de prud'hommes et des fonctionnaires ;
- les évaluations des fonctionnaires de catégorie B placés ;
- les décisions d'octroi de congé maladie, de congé maternité et de congé paternité concernant les fonctionnaires du ressort ;
- les avis sur demande de détachement ou de titularisation ou prolongation de stage sauf refus;
- les avis sur demande de temps partiel et demandes initiales de disponibilités qui ne sont pas de droit **sauf refus**;
- les autorisations d'utiliser un véhicule personnel pour les besoins du service (fonctionnaire);
- les transmissions à la chancellerie des états de recensement divers (les états mensuels, trimestriels ou semestriels);
- les avis sur demandes de mutations des fonctionnaires autres que greffiers en chef (autres que les états de recensement) sauf cas particulier;
- les transmissions à la chancellerie des pièces complémentaires à joindre à demande de mutation ;

- l'examen et classement par ordre de mérite des candidatures pour des promotions aux choix et tableaux d'avancement (B en A, C en SA) après arbitrage des chefs de cour;
- les avis sur désignation de fonctionnaires en qualité de membre du jury et transmission des candidatures pour être membre de jury ;
- les attestations pour maintien du traitement suite à fin de droit CLM, CLD, retraite (instructions des dossiers non terminées);
- les désignations de médecins pour contre visite pour fonctionnaires du ressort ;
- les attestations d'imputabilité suite à accident de service (pour fonctionnaires de la cour et du SAR et toutes juridictions du ressort si difficultés);
- les remboursements honoraires aux praticiens suite à accident de service ;
- les commissions d'expert suite à accidents de service des fonctionnaires ;
- les remboursements honoraires des praticiens suite à expertise dans le cadre d'un CLM, CLD, MTT ou visite médicale (certifications d'aptitude physique lors de recrutements de fonctionnaires de catégorie C) ou contre visite;
- les bordereaux de transmission adressés aux juridictions pour notification d'arrêtés concernant la carrière des fonctionnaires (évaluation d'échelon, temps partiel, CLM, CLD, congé parental, disponibilités, promotion...);
- les attestations pour maintien du salaire en attente du PV du comité médical (CLD en cours);
- les transmissions à la chancellerie de demandes de congé parental, disponibilité de droit, PV des comités médicaux pour CLM, CLD, MTT, pièces administratives, PV d'installation, fiche de prise de fonction, prestation de serment...;
- les transmissions à la chancellerie de demandes de NBI;
- les actes de saisine du comité médical pour octroi d'un CLM ou d'un CLD pour fonctionnaires du SAR et de la CA et éventuellement fonctionnaires du ressort si difficultés ;
- les autorisations de congé de maladie ordinaire, de congé de maternité et les autorisations pour garde d'enfant + lettre au service des traitements si demi-traitement ;
- les transmissions chancellerie des demandes de mises à la retraite autres que DG;
- les transmissions aux juridictions d'autorisations d'absence (syndicat, réunion CAP...);

Article 2 - La présente décision sera communiquée aux personnes nommées ci-dessus, aux chefs des juridictions et aux directeurs de greffe des tribunaux du ressort de la cour d'appel de Versailles, au directeur du greffe de la cour. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs du département des Yvelines, des Hauts de Seine, du Val d'Oise et d'Eure et Loir.

Fait à Versailles, le

2 1 SEP. 2017

Le procureur général par intérim-Jacques HOSSAERT Le premier président

Domanque LOTTIN



arrêté n° 2017-00968

accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des finances, de la commande publique et de la performance

Le préfet de police,

Vu le code des communes, notamment son article L. 444-3;

Vu le décret n° 2003-737 du 1er août 2003 modifié portant création d'un secrétariat général pour l'administration à la préfecture de police ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 77 ;

Vu le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

Vu l'arrêté ministériel NOR : INTA1532249A du 24 décembre 2015, relatif aux services chargés d'exercer les missions relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-00232 du 19 avril 2016 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des finances, de la commande publique et de la performance ;

Vu le décret du 19 avril 2017 par lequel M. Michel DELPUECH, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris (hors classe), est nommé préfet de police (hors classe);

Vu le décret du 3 juillet 2017 par lequel M. Philippe CASTANET, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts détaché en qualité de sous-préfet hors classe, sous-préfet de Grasse (classe fonctionnelle II), est nommé directeur des finances, de la commande publique et de la performance au secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police ;

Vu l'arrêté du 22 août 2017 par lequel Mme Vanessa GOURET, administratrice civile hors classe, est nommée sous-directrice des affaires financières, adjointe au directeur des finances, de la commande publique et de la performance au secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police ;

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité 1 9 0 Sur proposition du préfet, directeur du cabinet et du préfet, secrétaire général pour l'administration,

arrête

Article 1er

Délégation est donnée à M. Philippe CASTANET, directeur des finances, de la commande publique et de la performance, directement placé sous l'autorité du préfet, secrétaire général pour l'administration, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom du préfet de police, tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables à l'exception de la signature des marchés publics dont le montant dépasse 20 millions d'euros.

M. Philippe CASTANET est également habilité à signer les décisions individuelles relatives à l'octroi des congés annuels et de maladie ordinaire des personnels relevant de son autorité.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe CASTANET, les délégations qui lui sont consenties à l'article 1^{er} peuvent être exercées dans les mêmes conditions par Mme Vanessa GOURET, sous-directrice des affaires financières, adjointe au directeur des finances, de la commande publique et de la performance.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe CASTANET et de Mme Vanessa GOURET, Mme Chantal GUELOT, administratrice civile hors classe, chef du bureau du budget spécial, M. Jean-Sébastien BOUCARD, administrateur civil, chargé de mission au bureau du budget spécial, M. Eric SARAMITO, agent contractuel, chef du bureau de la commande publique et de l'achat, et M. Fabrice TROUVE et M. Bernard DENECHAUD, conseillers d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, adjoints au chef du bureau du budget de l'Etat, sont habilités à signer tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables et administratives, dans la limite de leurs attributions respectives.

Article 4

En cas d'absence où d'empêchement de Mme Chantal GUELOT, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par Mme Chantal REBILLARD, adjointe de contrôle, et Monsieur Bertrand ROY, attaché principal d'administration de l'Etat.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric SARAMITO, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par son adjointe, Mme Liva HAVRANEK, attachée d'administration de l'Etat, ainsi que par M. Samuel ETIENNE, Mme Marion CARPENTIER, M. Mbaba COUME, agents contractuels, chefs de pôle et M. Thierry AKEHURST, agent contractuel, chef de la cellule achat, placés sous la responsabilité directe du chef de bureau.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Liva HAVRANEK, la délégation qui lui est consentie à l'article 5 est exercée, dans la limite de ses attributions, par M. Thierry AKEHURST, agent contractuel, exerçant l'intérim du chef de pôle B en charge de la passation des marchés publics relevant des segments « Logistique ».

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard DENECHAUD, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée, dans la limite de ses attributions par M. Benjamin FERRY, commandant de la Gendarmerie nationale.

Article 8

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice TROUVE, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée, dans la limite de ses attributions M. Pierre PHILIPPON, attaché d'administration de l'Etat.

Article 9

Le préfet, directeur du cabinet et le préfet, secrétaire général pour l'administration, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris, ainsi qu'au bulletin municipal officiel de la ville de Paris. Cet arrêté fera l'objet d'un affichage aux portes de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 7 7 SEP. 2017

Michel DELPUECH